



Délégation de l'Union européenne en Algérie

# Rapport annuel de la coopération UE-Algérie



## Etats membres de l'Union Européenne en Algérie



### Ambassade d'Allemagne

165, chemin Sfindja - Alger  
Tél.: 021. 74.31.83 - 021.74.19.41 - 021. 74.19.56  
Fax: 021. 74.05.02/01



### Ambassade de Grèce

60, Bd Bougara - EL Biar  
Tél.: 021.79.79.16 - 021.92.12.28 - 021.92.34.91  
Fax: 021.92.34.90



### Ambassade d'Autriche

Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69.10.34 - 021.69.10.91  
Fax: 021.69.12.31 - 021.69.12.32



### Ambassade de Hongrie

18, Avenue des Frères Oughlis - El Mouradia  
Tél.: 021.69.79.75 - 021.69.79.77 - 021.69.74.54  
Fax: 021.69.81.86



### Ambassade de Belgique

22, chemin Youcef Tayebi - El Biar  
Tél.: 021. 92.26.20 - 021.92.43.20 - 021. 92.24.46  
Fax: 021.92.50.36



### Ambassade d'Italie

18, Rue Ouidir Amellal - El Biar  
Tél.: 021.92.25.50 - 021.92.23.30  
Fax: 021.92.59.86



### Ambassade de Bulgarie

13, Boulevard Colonel Bougara - El Biar  
Tél.: 021.23.00.14 - 021.23.01.21  
Fax: 021.23.05.33



### Ambassade des Pays-Bas

Chemin Cheikh EL Ibrahimy - El Biar  
Tél.: 021.92.28.28 à-30  
Fax: 021.92.29.35



### Ambassade du Danemark

12, avenue Emile Marquis, Djenane El Malik- Hydra  
Tél.: 021. 69.22.34 - 021.69.35.67  
Fax: 021. 59.48.28



### Ambassade du Portugal

7, Rue Mohamed Khoudi - El Biar  
Tél.: 021.92.40.76 - 021.92.76 - 021.92.53.14  
Fax: 021. 92.53.13



### Ambassade d'Espagne

Chemin Mohamed Chabane - El Biar  
Tél.: 021.92.27.13 - 021.92.27.52 - 021.92.27.89  
Fax: 021.92.27.19



### Ambassade de Pologne

104, Hai El Binaa - DelyBrahim  
Tél.: 021.91.77.82 - 021.91.77.83 - 021.91.77.83  
Fax: 021.91.78.04



### Ambassade de France

Chemin Abdelkade Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69 24.88  
Fax: 021.69.13.69



### Ambassade de Roumanie

24, Rue Arezki Abri - Hydra  
Tél.: 021.60.08.71 - 021.69.34.89  
Fax: 021.69.36.42



### Ambassade de Finlande

10, Rue des Cèdres - El Mouradia  
Tél.: 021.69.29.25  
Fax: 021.69.16.37



### Ambassade de Suède

Rue Olof Palme - Hydra  
Tél.: 021. 69.23.00 - 021. 69.26.64  
Fax: 021.69.19.17



### Ambassade de Grande-Bretagne

3, Chemin Capitaine Hocine Slimane  
(ex-Chemin des Glycines) - Hydra  
Tél.: 0770 085 000



### Ambassade de la République Tchèque

03, Chemin du Ziriyab - Télemly  
Tél.: 021.23.00.56  
Fax: 021.23.01.03 - 021.23.01.33

Direction de la publication : Mme Laura Baeza,  
Ambassadeur et Chef de la Délégation de l'Union européenne

### Délégation de l'Union Européenne en Algérie

Domaine Ben Ouadah, Avenue du 11 Décembre 1960, Val d'Hydra El-Biar Alger

Tél. : (213) (0)21. 92.36.40/41 Fax: (213)(0)21. 92.36.81

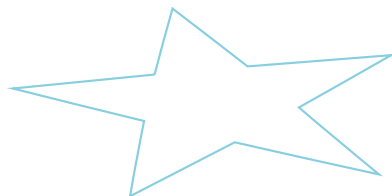
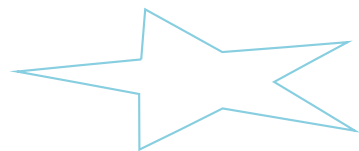
E-mail: [mailto@deldza.ec.eu.int](mailto:mailto@deldza.ec.eu.int) Site web: <http://www.deldza.ec.europa.eu/>

Chapitre 1

<b>La coopération en 2009 : les projets de coopération UE – Algérie</b>	<b>5</b>
<b>A. Appui à la transition économique et au commerce</b>	<b>7</b>
<b>1</b> Appui au management de l'économie (AMECO)	7
<b>2</b> FEMISE (Réseau d'Instituts de Recherche Economique)	9
<b>3</b> Appui à la facilitation du commerce en Algérie (FACICO)	10
<b>4</b> Appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A)	12
<b>5</b> Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II)	14
<b>6</b> Invest in MED	16
<b>7</b> Appui à la diversification de l'économie (DIVECO)	17
<b>8</b> Euro-Med Medibtikar (Innovation & Technology)	16
<b>9</b> MedStat II	19
<b>B. Infrastructures (transports, eau, énergie)</b>	<b>20</b>
<b>10</b> Appui au secteur des transports	20
<b>11</b> Euro-Med Sécurité dans le Transport Maritime	22
<b>12</b> Euro-Med Aviation Civile	24
<b>13</b> Autoroutes de la Mer	25
<b>14</b> Euro-Med Transport	27
<b>15</b> Appui au secteur des ressources en eau	28
<b>16</b> Projet «Intégration progressive des marchés d'électricité de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie dans le marché intérieur de l'électricité de l'UE»	30
<b>17</b> MED-ENEC II: Efficacité énergétique dans le secteur de la construction	32
<b>18</b> MED-EMIP: Coopération dans le domaine de l'énergie	34
<b>19</b> Med Reg: Régulateurs de l'énergie	35
<b>C. Développement rural et développement local</b>	<b>36</b>
<b>20</b> Appui au développement socio-économique local dans le Nord Est de l'Algérie (PADSEL-NEA)	36
<b>21</b> Réhabilitation des zones affectées par le terrorisme dans 6 wilayas du Nord Ouest de l'Algérie (PARZAAT)	39
<b>22</b> Programme d'Appui au Plan National de Développement Agricole et Rural	40
<b>D. Développement des ressources humaines et services sociaux de base</b>	<b>42</b>
<b>23</b> Appui à la réforme de l'éducation	42
<b>24</b> Appui à la mise à niveau de la formation professionnelle	44
<b>25</b> Appui à la réforme de la santé	46
<b>26</b> Appui à l'enseignement supérieur	47
<b>27</b> Tempus IV pour l'enseignement supérieur	48
<b>28</b> Erasmus Mundus - Averroès	49
<b>29</b> Appui au secteur de l'emploi	50
<b>E. Justice, bonne gouvernance et société civile</b>	<b>51</b>
<b>30</b> Appui à la réforme de la justice (Justice I)	51
<b>31</b> Appui à la réforme du système pénitentiaire (Justice II)	52
<b>32</b> Coopération régionale – JAI I et II	54
<b>33</b> Appui au Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT)	55
<b>F. Société civile</b>	<b>56</b>
<b>34</b> Appui aux associations algériennes de développement (ONG II)	56
<b>35</b> Instrument européen pour les droits de l'homme et la démocratie (IEDDH)	59
<b>36</b> Autres subventions	60
<b>37</b> La coopération euro-méditerranéenne et le renforcement du rôle des femmes	62
<b>38</b> Med-Pact-Autorités locales	63
<b>39</b> EuroMed Jeunesse III	65
<b>40</b> Initiative conjointe Union Européenne - Nations Unis pour la Migration et le Développement	67
<b>41</b> ECHO - Aide humanitaire aux Sahraouis	68
<b>G. Culture et Patrimoine</b>	<b>70</b>
<b>42</b> Restauration de la Basilique Notre Dame d'Afrique	70
<b>43</b> Euro-Med Héritage IV	71

Chapitre 2

**Activités de coopération des États membres de l'UE en Algérie**



# Préface



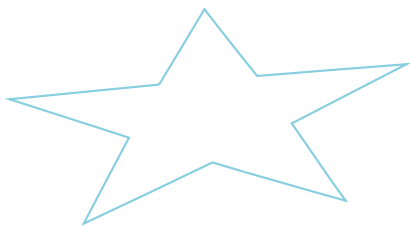
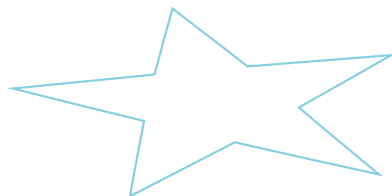
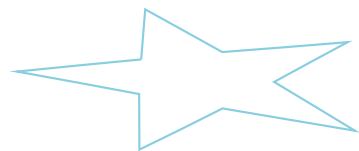
L'Algérie est un partenaire stratégique de l'UE, à la fois par la place géostratégique qu'elle occupe dans le Maghreb et le rôle qu'elle joue en Afrique et dans ses institutions multilatérales (Union africaine, NEPAD), ainsi que par son statut de pays producteur d'hydrocarbures fournissant à l'UE environ un tiers de ses besoins en gaz. L'Algérie et l'UE sont liées par un Accord d'association, ayant vocation à structurer l'ensemble de leurs rapports, qui est entré en vigueur le 1er septembre 2005.

Dotée d'immenses ressources naturelles, l'Algérie est engagée dans un processus de développement politique, économique, social, matérialisé par des réformes dans presque tous les secteurs-clé. L'UE accompagne ces réformes en y apportant une contribution à travers les programmes de coopération financés par la Commission européenne et par les coopérations bilatérales des États membres de l'Union européenne. La plus-value de cette coopération est son apport significatif d'expertise européenne à travers de l'assistance technique spécialisée répondant aux besoins des Autorités algériennes, par exemple sous forme d'études ou de renforcement institutionnel.

L'engagement de l'UE auprès de l'Algérie ne date pas d'aujourd'hui. Il a été concrétisé par des instruments successifs depuis le début des années 80 (protocoles méditerranéens, programmes MEDA I et II, Instrument européen de la Politique de voisinage). Le total des programmes bilatéraux de l'UE en cours, hormis ceux des États membres, s'élève à environ **500 millions d'euros**.

La coopération UE-Algérie permet d'accompagner ce pays dans une phase de transition caractérisée par de nombreux changements structurels de l'économie. La coopération poursuit donc quelques grands objectifs: a) appui aux réformes économiques et au renforcement des institutions de l'économie de marché dans la perspective d'un développement durable; b) développement des infrastructures économiques; c) développement des ressources humaines et d) consolidation de l'État de droit et de la bonne gouvernance.

Ce rapport annuel permet d'avoir une vue globale de la contribution de l'UE au développement de l'Algérie par la présentation des principales actions en cours, ainsi que des principaux résultats obtenus en 2009.

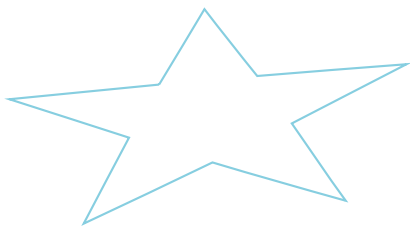
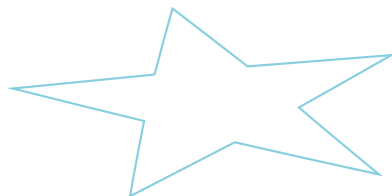
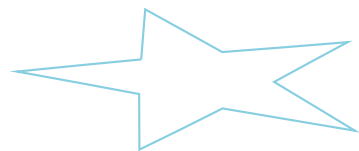


# Chapitre 1



**La coopération en 2009 :  
les projets de coopération  
UE – Algérie**







## A. Appui à la transition économique et au commerce

### 1. Appui au Management de l'Economie (AMECO)

#### Contexte

En Juillet 2008, les autorités algériennes ont procédé à la relance des activités du Conseil National de la Statistique, dont l'une des missions centrales est la mise en place d'un système national d'information statistique, ainsi qu'à la mise en place du Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (CGPP). Ces changements ont redynamisé les activités du programme AMECO grâce à une mobilisation accrue des différents bénéficiaires.

#### Description du programme

Les bénéficiaires directs du programme sont le Commissariat Général à la Planification et la Prospective (CGPP), l'Office National des Statistiques (ONS) et son réseau, la Direction Générale des Etudes et de la Planification (DGEP) au Ministère des Finances ainsi que les structures centrales, régionales et locales du Ministère des Travaux Publics (MTP).

Le programme comprend 14 activités clés, regroupées en 5 volets :

**Volet 1 :** Amélioration des missions de planification, de prospective et de vulgarisation de l'information économique (Commissariat Général à la Planification et à la Prospective - CGPP).

**Volet 2 :** Renforcement du Système National d'Information Statistique (SNIS) (Office National des Statistiques).

**Volet 3 :** Amélioration des capacités d'analyse et de modélisation au Ministère des Finances

**Volet 4 :** Modernisation du Ministère des Travaux Publics

**Volet 5 :** Activités de communication

#### Objectifs

L'objectif global du programme vise à améliorer l'information économique et à contribuer à faciliter la prise de décision à moyen terme, en matière de conception et de mise en œuvre de politiques macro-économiques, sectorielles et régionales.

Les objectifs spécifiques du programme sont de développer le système de collecte, d'analyse et de modélisation des données statistiques afin de rendre l'information économique plus fiable et utilisable par les décideurs et d'illustrer, à travers une opération ciblée sur le secteur des travaux publics, les avantages de l'utilisation de l'information économique dans la prise de décision.

#### Réalisations en 2009

Les activités mises en place les années précédentes, se sont intensifiées. Elles s'inscrivent dans les domaines suivants :

- Statistique économique: appui aux grandes opérations statistiques, comme le recensement économique, pour la réalisation duquel le Programme AMECO contribue à l'introduction des techniques de lecture optique ;
- Modélisation macroéconomique: Construction d'un modèle économétrique qui constituera un outil de prévision central pour le Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (CGPP), et d'un modèle d'équilibre général calculable, pour les

#### Information essentielle

*Montant : 20 Millions d'euros (Contribution UE)*

*Période d'exécution du programme :*

*3 mars 2008 – 2 mars 2012*

*Signature de la convention: 07 juillet 2006*

#### Bénéficiaires :

*Commissariat Général au Plan et à la Prospective (CGPP) ; Ministère des Finances, Direction générale des Etudes et de la prévision; Ministère des Travaux Publics (MTP); Office National des Statistiques (ONS)*

#### Personne de Contact:

*M. Bazizi Youcef, Directeur du programme.*

#### Adresse:

*Rue Hadj Messaoud BAHA (ex- Lido) Bordj El Kiffan – Alger*

*Tél : 021 20 46 36 /*

*021 20 36 41*

*Fax : 021 20 38 32,*

*Email :*

*y.bazizi@uap-ameco.com*

besoins de la Direction Générale de la Prévion et des Politiques (DGPP) du Ministère des Finances ;

■ Conjoncture économique: Organisation d'une série de conférences d'actualités afin d'améliorer la connaissance de la conjoncture économique internationale. Engagement d'une action pour l'amélioration des notes trimestrielles de conjoncture;

■ Ressources humaines: formation prise en charge dans le cadre de deux marchés de services, contribution à

l'établissement d'un « référentiel emploi – métier –compétence » au Ministère des Travaux Publics (MTP) ;

■ Technologies de l'Information et de la Communication: elles font l'objet de plusieurs marchés de services et de fournitures dont la préparation a nécessité la mobilisation d'une expertise spécifique. Elaboration des schémas directeurs informatiques du CGPP et du MTP.



*Séance de l'Atelier de Formation sur le Management de l'économie, pour les cadres du Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (CGPP).*





## 2. FEMISE (Réseau d'Instituts de Recherche Economique)

Le FEMISE vise à contribuer au renforcement du dialogue sur les questions économiques et financières au sein du partenariat euro-méditerranéen, dans le cadre de la politique européenne de voisinage et de l'Union pour la Méditerranée. Le projet cherche à améliorer la connaissance des enjeux prioritaires dans les domaines économiques et sociaux et de leurs répercussions sur les partenaires méditerranéens dans le cadre de la mise en œuvre des accords d'associations et des plans d'action avec l'UE.

Le projet consolide son réseau d'instituts de recherche capables de mettre en place des interactions Nord-Sud et Sud-Sud. Au sein de ce réseau, il a lancé une dynamique de transfert de savoir-faire et de connaissances entre les membres. Le projet mène aussi des études sur les progrès accomplis par les pays méditerranéens pour ouvrir et réformer leur économie et se préparer aux défis susceptibles de se poser. Il met au point des outils spécifiques permettant d'élaborer des politiques de facilitation du processus de transition économique dans la région euro-méditerranéenne.

### Actions en bref

- Soutien d'un réseau de 76 instituts de recherche en économie.
- Echanges entre les professeurs des instituts membres du réseau et séminaires et ateliers consacrés aux thèmes prioritaires.
- Recherches sur les thèmes prioritaires ou ad-hoc de la coopération économique euro-méditerranéenne.
- Développement d'un site Internet offrant accès aux publications de recherche et à un forum interactif ; organisation de conférences annuelles et d'autres événements publics à l'intention des membres du réseau et des autres acteurs travaillant dans le même domaine.



### Information essentielle

**Montant :**  
4,9 millions d'euros (MEDA, 2005-2009)  
et 4 millions d'euros (IEVP, fin 2009-fin 2012)  
**Période d'exécution du programme :**  
2005-2012  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie, Turquie (jusqu'en octobre 2009)  
**Site web :**  
[www.femise.org](http://www.femise.org)



### Information essentielle

#### Montant :

6.250.000 € (dont  
5 millions de l'UE  
et 1.250.000 € du  
Bénéficiaire)

#### Période d'exécution du programme :

Avril 2007 – Décembre  
2011

#### Signature de la convention :

3 mars 2008

#### Bénéficiaires :

Structures centrales,  
régionales et locales du  
Ministère du Commerce  
; établissements et  
agences sous tutelle du  
Ministère du Commerce  
; la Direction Générale  
de Douanes ; les juges  
des 'Cours de Wilaya'  
; les organisations  
civiles (associations  
de consommateurs)  
et professionnelles du  
secteur

#### Personne de Contact:

Belahda Abdelhamid,  
Directeur du programme.

#### Adresse: Siège

du CNRC, Route  
nationale 24, Le Lido,  
Mohammadia – Alger

Tél : 020 39 35 06

#### Email :

uapfacico@gmail.com

## 3. Appui la Facilitation du Commerce (FACICO)

### Contexte

La libéralisation de l'économie, notamment du commerce extérieur, a encouragé une croissance rapide du commerce en Algérie. L'ampleur de la libéralisation du secteur a laissé apparaître d'importants dysfonctionnements au niveau du marché. Les instruments de sa régulation n'ont pas suivi le rythme de développement et de croissance enregistrés, et les pouvoirs publics étaient insuffisamment préparés à assumer leur rôle de « régulateur ».

Les réformes économiques engagées, font du secteur du commerce un acteur économique de premier ordre, tout particulièrement parce qu'il doit relever trois défis majeurs :

- Concrétiser l'objectif d'intégration de l'économie algérienne à la zone de libre échange avec l'UE
- Achever le processus de négociation de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), entamé depuis l'année 1998.
- Remédier aux dysfonctionnements du marché en luttant contre la prolifération du commerce informel qui s'accompagne du développement des pratiques anticoncurrentielles et contre la distribution accrue de biens de qualité douteuse et de la contrefaçon.

### Description du programme

La Commission européenne apporte son soutien aux efforts de développement de l'Algérie, dont des aspects importants sont pilotés par le Ministère du Commerce. Le partenariat qui fonde le programme d'Appui à la Facilitation du Commerce (FACICO) vise à appuyer les autorités dans leur démarche de libéralisation de l'économie et

à accroître son intégration dans l'économie de marché. Les composantes du programme correspondent à des priorités retenues par le Ministère du Commerce, au bénéfice de ses propres services, des institutions spécialisées qui lui sont associées ou d'organismes représentatifs du secteur privé concernés par le commerce.

### Objectifs

Le Programme FACICO établit les objectifs qui se définissent de la manière suivante :

**L'objectif global** est de faciliter le processus de libéralisation de l'économie algérienne et d'accroître son intégration tant au plan régional (Euroméditerranéen) qu'au plan international (Accession à l'OMC).

**L'objectif spécifique** est d'appuyer la politique du gouvernement algérien dans sa lutte contre les dysfonctionnements de la sphère commerciale. Le programme renforcera les capacités du Ministère du Commerce à mettre en œuvre les accords internationaux; il aidera à la mise en place des dispositifs en matière de protection et de sécurité des consommateurs, il appuiera la modernisation et l'efficacité des structures de contrôles.

### Réalisations en 2009

Le Programme FACICO a démarré le 1er mars 2009. La phase de lancement a été utilisée pour les activités suivantes:

- Préparer et mettre en œuvre trois marchés, dont deux de services (« assistance technique » et « formation et voyages d'étude ») et un marché de fournitures portant sur des équipements pour les équipes de contrôle mobiles de la qualité et de la répression des fraudes.
- Elaborer et faire valider par les bénéficiaires d'un plan d'action (appelé Devis Programme de Croisière) couvrant

l'ensemble de la durée du Programme. Un manuel de procédures a été adopté pour assurer l'efficacité et la répartition des rôles dans la mise en œuvre du Programme.

**Composante 1 : Renforcement des capacités de mise en œuvre des accords commerciaux passés dans le cadre régional.**

■ Séminaire sur les techniques de négociations commerciales, multilatérales et bilatérales, a été réalisé au profit des personnels des services concernés du Ministère du Commerce et d'organismes associés, tels que le Service Algérien de promotion des Exportations (ALGEX), le service des Douanes et la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie.

■ Assistance technique aux systèmes d'information d'ALGEX pour l'optimisation de ses ressources.

**Composante 2 : Amélioration de la protection et de la sécurité des consommateurs**

Assistance technique fournie au Ministère du Commerce pour la rédaction des textes d'application de la Loi-cadre sur la Protection des Consommateurs du 25 février 2009.

**Composante 3 : Modernisation et consolidation des structures de contrôle et de surveillance du marché**

Assistance technique fournie au Centre algérien du Contrôle de la qualité et des Emballages (CACQE) pour l'accréditation de certaines sections de ses laboratoires régionaux, en collaboration avec le Centre Algérien d'Accréditation et de certification (ALGERAC). Une assistance technique

pour la création d'un centre de métrologie au CACQE est en cours.

**Activités de formation**

Les activités de formation ont démarré en septembre 2009. Elles visent à renforcer les capacités des cadres du Ministère du Commerce, les personnels des organismes associés et la société civile, concernée par le commerce. Le projet a également pour vocation de mettre en place au Ministère une capacité de formation permettant la transmission des compétences acquises au-delà de la durée du projet, par la formation de formateurs.

Plusieurs actions de formation, qui ont bénéficié à plus de 140 cadres, ont été conduites et ont porté sur le commerce international, l'ingénierie de la formation, l'ingénierie pédagogique et l'élaboration d'études de marché.

**Activités de communication et de visibilité**

Le Programme FACICO a contribué à l'information et à la réflexion sur la réforme des institutions concernées par le Commerce en Algérie. Différents moyens de communication ont été élaborés et mis en place pour assurer la 'visibilité' du Programme. Un atelier d'information et de réflexion, regroupant 120 participants, a été organisé, avec l'ensemble des parties prenantes de FACICO et des média.



Séance d'ouverture du Séminaire de Visibilité du Programme en présence de Mme Laura BAEZA, Chef de la Délégation de l'UE et de Mr. Safi TELI, Secrétaire, Général du Ministère du Commerce.



### Information essentielle

**Montant :**  
10 millions d'euros  
(Contribution UE)  
**Période d'exécution du programme :**  
Février 2009 – Décembre 2011

**Signature de la convention :**  
5 décembre 2007

**Bénéficiaires :**  
Ministère du Commerce (Chef de file) ; toutes les administrations et organismes publics algériens impliqués dans la mise en œuvre de l'Accord d'Association.

**Personne de Contact :**  
M. Zelmati Aïssa,  
Directeur du programme et Point de Contact national (PCN)  
«Jumelages/TAIEX».

**Adresse :**  
Siège CNRC, RN n° 24  
Le Lido – Mohammadia – Alger.

**Tél :**  
021 20 30 38 /  
021 20 30 44

**Fax :**  
021 20 28 44

**Email :**  
zelmati@mincommerce.gov.dz

## 4. Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A)

### Contexte

L'Accord d'association (AA), signé le 22 avril 2005 entre l'UE et l'Algérie, est entré en vigueur le 1er septembre 2005. Il constitue le cadre juridique régissant les relations entre les parties en matière politique, économique et commerciale ainsi que sociale et culturelle. Cet accord prévoit notamment des obligations pour chacune des parties qui sont souvent assorties d'échéances. L'Algérie et l'UE, par le biais du Conseil d'Association, organe de mise en œuvre de l'accord, ont mis en place différentes structures de suivi dont notamment six sous-comités techniques couvrant les différents domaines de coopération. Ces sous comités, visent à renforcer la coopération bilatérale et à permettre de mieux déterminer le calendrier, les modalités et les priorités de la mise en œuvre de l'Accord d'association. Afin d'approfondir le partenariat euro-algérien, des domaines prioritaires d'intérêt mutuel ont été identifiés en septembre 2008 dans une feuille de route d'accompagnement de l'accord. Dans ce contexte, l'UE finance depuis 2008 ce Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A).

### Description du programme

Le P3A est conçu pour appuyer l'administration algérienne et toutes les institutions contribuant à la mise en œuvre de l'AA, en apportant à celles-ci l'expertise, l'assistance technique et les outils de travail nécessaires à la réalisation des objectifs de l'Accord. Le programme cible prioritairement les volets économiques et commerciaux de l'Accord d'association. Outre une assistance technique permanente, le P3A dispose de ressources complémentaires pour assurer son fonctionnement, mettre en place cinq jumelages institutionnels et réaliser 30 opérations d'échange d'assistance technique et d'information avec des administrations des États membres (TAIEX).

### Objectifs

Le P3A a comme objectifs de:

- accompagner les administrations (dont les requêtes sont retenues) en fournissant des appuis directs à travers les jumelages institutionnels et les opérations d'échange d'assistance technique et d'information ;
- de former les Points Focaux aux instruments d'intervention (jumelage et TAIEX) afin qu'ils en acquissent la maîtrise ;
- assurer progressivement la relève de l'assistance technique permanente par le personnel national mettant en place un système de gestion opérationnelle, administrative et financière.

Les principaux résultats attendus sont les suivants:

- Rapprochement du cadre législatif et réglementaire algérien avec celui de l'UE afin de favoriser le processus de réforme dans les principaux domaines couverts par l'AA ;
- Renforcement du partenariat entre les institutions algériennes et européennes par l'identification et la mise en œuvre de nouveaux créneaux de coopération économique, sociale et technique ;
- Renforcement des capacités administratives des Administrations algériennes bénéficiaires et de leurs capacités d'intervention dans leur domaine respectif ;
- Analyse des difficultés (notamment sociales) auxquelles doit faire face le processus de mise en œuvre de l'AA et formulation de propositions de solution à ces difficultés ;
- Diffusion des informations utiles à la mobilisation et à la participation de toutes les instances pertinentes pour une mise en application harmonieuse de l'AA.



## Réalisations en 2009

Le Programme a été lancé en mai 2009 lors d'un Séminaire de présentation à Alger avec la participation de représentants de l'UE, des États membres ainsi que de hauts cadres de l'administration algérienne et les médias algériens.

Les principaux résultats du P3A en 2009 sont les suivants :

- 3 sessions de formation des Points Focaux ont été réalisées.
- 5 missions d'appui à la rédaction de fiches de jumelage réalisées dans les domaines de la fiscalité, de la conformité des produits, de l'artisanat, de la qualité de l'eau et de la concurrence, dont deux d'entre elles, validées par la Commission européenne, ont donné lieu au lancement des appels d'offre: Poursuite du Processus d'Amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables ; Appui au Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI) pour la préparation d'accords avec l'UE dans le domaine de l'évaluation de la conformité.
- 2 autres projets de jumelages identifiés dans les domaines de l'énergie et de la pêche en préparation du P3A II.
- 13 opérations TAIEX identifiées dans les domaines du commerce, des finances, des impôts, de l'investissement, de la conformité des produits, de l'énergie, de l'agriculture, de la pêche, de la justice et de l'environnement, dont 12 validées par la Commission européenne et 2 réalisées fin 2009 dans le domaine des finances et des impôts.
- Une mission d'évaluation de l'état d'avancement de l'Accord d'Association sur les aspects économiques et commerciaux dont les résultats ont été présentés aux administrations principalement concernées.
- 4 ateliers de réflexion pour des administrations et des institutions dans les domaines de la pêche, du commerce, de la concurrence et de l'agriculture ont été réalisés en présence des médias. Des communiqués de presse et des revues de presse ont été élaborés.
- Un atelier thématique sur les accords de conformité des produits (ACAAs) organisé en présence des médias.
- Un atelier de restitution sur l'étude d'évaluation de l'Accord d'Association s'est tenu et un dossier de présentation a été distribué sur support CD-ROM.
- La constitution d'un club de presse qui a vu l'organisation de 3 rencontres.
- 2 dossiers de presse élaborés et distribués.



Conférence de lancement du programme P3A



### Information essentielle

#### Montant :

Gouvernement Algérien  
3 millions d'euros ; UE  
40 millions d'euros ;  
PME 1 million d'euros  
(contribution estimée)  
Période d'exécution du  
programme :

3 mars 2008 – 2  
septembre 2013

#### Signature de la

convention : 3 mars 2008

#### Bénéficiaires :

Ministère de la PME  
et de l'Artisanat (chef  
de file); Ministère  
de l'Industrie et de  
la Promotion des  
Investissements ;  
Ministère de la Poste  
et TIC

Personne de Contact: M.  
Kassoussi, Directeur du  
programme PME II

#### Adresse:

Palais des Expositions  
SAFEX- Pins Maritimes  
– Alger.

Tél : 021 21 00 68

Fax : 021 21 00 86.

#### Email:

contact@algerie-pme2.  
com

## 5. Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication (PME II)

### Contexte

Dans le cadre de l'ouverture économique de l'Algérie et conscient de l'importance des PME dans la structuration de l'économie, de la dynamique sociale et de l'emploi, depuis le début des années 2000, le gouvernement algérien a entrepris, plusieurs politiques de réforme et a mis en place différents instruments d'appui au secteur des PME.

L'UE a soutenu ce processus à travers le financement d'un premier projet pilote de 57 millions d'euros destiné à appuyer la mise à niveau des PME/PMI et la création d'un fonds de garantie visant à faciliter leur accès au financement. Ce projet a pris fin en 2008 et, sur la base de ses bons résultats, le gouvernement algérien et l'UE ont décidé de mettre en place un nouveau Programme d'Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II).

En Algérie, le secteur privé dégage environ 43% du PIB (81% hors hydrocarbures) et comprend quelques 320.000 unités, employant environ 1.150.000 personnes – données 2008.

### Description du programme

Le Programme d'Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PME II), vise le développement et la modernisation du secteur des petites et moyennes entreprises algériennes en vue de contribuer à l'amélioration de leur compétitivité. Ceci aussi dans le cadre d'une meilleure insertion de l'Algérie dans le contexte de la Charte Euromed de l'entreprise ainsi que dans le réseau européen des entreprises.

Les activités sont regroupées en trois composantes:

#### Composante 1: Appui direct à la PME

- Appui direct aux PME sous forme d'actions pilotes
- Appui à la qualité dans les PME
- Appui à la maîtrise des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) dans les PME

#### Composante 2 : Appui à la mise en place d'un système qualité dans certaines filières

- Appui aux structures en charge de la qualité, de la normalisation, de l'accréditation et de la certification dans certaines filières
- Appui au renforcement ou à la création de centres techniques

#### Composante 3 : Appui aux Institutions et aux services d'appui

- Appui au Ministère de la PME et de l'Artisanat et à ses agences
- Appui direct au Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements
- Appui aux organismes de représentation et de soutien des PME

Trois ministères participent à sa mise en œuvre: le Ministère de la PME et de l'Artisanat (MPME), le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI) et le Ministère de la Poste et TIC.

### Objectifs

Le programme a quatre objectifs principaux:

- Consolider les acquis des programmes précédents ou en cours au bénéfice des entreprises déjà engagées dans un processus de mise à niveau et ce, dans le but de disséminer les bonnes pratiques au reste du secteur ;

- Mettre en place une démarche qualité/normalisation dans les PME relevant de certaines filières pilotes tout en appuyant les institutions concernées ;

- Appuyer le développement du marché des services d'appui aux PME, par l'aide à la création ou le renforcement de centres techniques industriels et les associations professionnelles ;

- Assister les institutions bénéficiaires et les programmes impliqués dans la mise à niveau des PME.

politiques, actions d'accompagnement aux organismes nationaux chargés de la Mise à Niveau, de la Qualité et des TIC).

Les résultats de ces premières missions sont à la base des projets et des activités retenues pour l'année 2010 dans le cadre des trois composantes du programme.

### Réalisations en 2009

En 2009, le PME II était dans sa phase de démarrage. Il a donc vu ses activités se concentrer sur la préparation de son programme d'activité pour les années à venir. Néanmoins, afin de répondre au souhait des autorités de tutelle, parallèlement aux activités organisationnelles, plusieurs activités opérationnelles ont aussi été développées. Fin décembre 2009, huit mois après le démarrage, PME II était opérationnel et les résultats suivants pouvaient être affichés:

- Présélection et lancement d'une centaine de diagnostics rapides des PME.
- Lancement de plusieurs actions d'appui institutionnel et d'appui à la qualité (missions d'études et d'évaluation des



### Programme d'Appui aux PME/PMI et à la Maîtrise des Technologies d'Information et de Communication (PME II)



Première réunion du Comité de Pilotage du programme PME II à la présence du Ministre de la PME Monsieur Mustafa BENBADA





## Information essentielle

**Montant :**  
9 million d'euros (ENPI South)  
**Période d'exécution du programme :**  
2008-2011  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie  
**Personne de contact et site web :**  
M. Emmanuel Noutary,  
**Adresse:**  
11 bis rue St Ferreol (4e étage) 13001 Marseille (France).  
Tél. : +33 (0)4 96 11 67 60  
Fax : +33 (0)4 96 11 67 61  
Email:  
emmanuel.noutary@anima.coop  
www.invest-in-med.eu /  
www.anima.coop

## 6. Invest in MED

Invest in MED est un réseau comprenant une quarantaine d'agences gouvernementales et de réseaux internationaux qui vise à accroître les capacités et l'efficacité des agences méditerranéennes de promotion des investissements, à permettre l'accroissement des investissements étrangers directs et à faciliter les échanges commerciaux dans les pays partenaires.

### Concrètement ?

Cette plate-forme multi-pays soutient le développement économique de la région méditerranéenne et renforce la coopération entre les agences européennes et méditerranéennes de promotion des investissements. Ses activités couvrent trois domaines:

- le soutien institutionnel,
- la création d'un réseau et
- la promotion de l'investissement régional.

Pour atteindre ses objectifs, il s'emploie à améliorer l'image de marque globale de la région méditerranéenne, les conditions d'accueil des investisseurs dans les pays partenaires et des meilleures pratiques d'investissement. Le programme a commencé par organiser des expositions itinérantes ainsi que des séminaires, des formations et des conférences.

### Actions en bref

- Organisation de réunions de professionnels par secteur destinées aux PME.
- Facilitation des relations institutionnelles entre les organisations européennes et méditerranéennes de soutien aux entreprises.
- Organisation d'ateliers (meilleures pratiques) et conférences thématiques à l'échelle régionale et sous-régionale.
- Missions d'assistance technique et formation des formateurs des pays partenaires.
- Promotion de la commercialisation, de l'information et de la diffusion des résultats.
- Élaboration de stratégies, d'études et de lignes directrices.

## Réalisations en 2009

Les principales activités du programme en Algérie pour l'année 2009 ont été les suivantes:

- **Road Show e-3M 2009** (avril 2009): rencontre entre les acteurs TIC du pourtour méditerranéen pour la promotion de l'Innovation sur la zone euro-méditerranéenne;
- **Med-IT Alger - Rencontres BtoB** (mai 2009): rencontre BtB dans le domaine IT, pour une meilleure coopération et un accroissement des transactions entre les pays des deux rives de la Méditerranée;
- **«Made in Euromed» rencontre «Made in Mediterranean»** (juin 2009): rencontres individuelles d'affaires pour entreprises allemandes et méditerranéennes intéressées par les secteurs des industries mécaniques, électriques et automobiles, des techniques médicales, du secteur du bâtiment et des infrastructures ainsi que de l'ensemble du secteur énergétique et des techniques environnementales.
- **Mission de prospection secteur TIC en Algérie** (octobre 2009): cette mission sectorielle visait à faire découvrir le marché algérien et/ou à valider et concrétiser les contrats commerciaux existants.
- **Atelier sur l'investissement de la diaspora algérienne dans son pays d'origine** (octobre 2009): un atelier de 2 jours à Alger entre 20 chefs d'entreprises issus de la diaspora algérienne vivant en France et de hauts représentants du Gouvernement et du secteur privé algérien visant à soutenir les projets d'investissements proposés par les entrepreneurs.
- **Rencontres de la monétique et de l'informatique bancaire en Algérie** (décembre 2009): cette mission collective d'entreprises françaises du secteur visait à faire rencontrer les décideurs, acteurs institutionnels et bancaires algériens de la filière monétique et celle du logiciel bancaire.





## 7. Appui à la diversification de l'Économie (DIVECO)

### Contexte

Élément majeur du discours économique, le processus de diversification a, jusqu'à présent, été lent et a conduit à des résultats insuffisants faute d'une vision claire et du fait de moyens humains et matériels, de qualité des produits et des services, de normalisation, insuffisants. Pour diminuer progressivement le poids de la dépendance aux hydrocarbures et exploiter les potentialités qui existent dans d'autres secteurs, les autorités algériennes ont formulé des stratégies sectorielles de développement. La mise en œuvre de programmes mettant l'accent sur la redynamisation des secteurs hors hydrocarbures, a été entamée pour l'agriculture, l'industrie et les services. En ligne avec les stratégies sectorielles du Gouvernement les secteurs bénéficiant de ce programme sont l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et le tourisme. Ce choix tient compte du potentiel de développement et des effets directs et indirects sur la croissance qu'ils recèlent ainsi que de leur impact sur les revenus et sur l'emploi.

### Description du programme

Ce programme consiste essentiellement en un programme de renforcement des capacités qui, en ligne avec la stratégie nationale de développement, se centrera sur trois composantes censées avoir le plus de potentiel pour atteindre le but du programme: l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et le tourisme.

Il devrait également permettre à l'économie algérienne de profiter d'avantage des opportunités qui découlent de l'Accord d'Association avec l'Union européenne entré en vigueur en 2005 en développant des organismes de contrôle indispensables pour que les produits et services algériens répondent aux exigences des marchés européens.

### Objectifs

Le programme vise à améliorer les performances économiques (compétitivité, création d'emploi, exportations,...) des secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et du tourisme à travers une contribution plus élevée à la croissance économique et dans les exportations hors hydrocarbures. L'action dans les deux premiers secteurs sera essentiellement axée sur une approche filière. Les filières sélectionnées restent encore à confirmer pendant la phase de démarrage du programme. Des appuis institutionnels sont également prévus en faveur du MADR, du MIPI et du MATET, ainsi qu'à leurs centres techniques respectifs chargés de la promotion des filières agricoles et agroalimentaire. Un travail sur la promotion de l'image de la destination «Algérie» est également prévu.

### Réalisations en 2009

L'instruction de ce programme a débuté en 2008 et la convention de financement a été signée à la fin de l'année 2009. La mise en œuvre effective du projet devra se faire en 2010.



Tente dans un centre touristique à Ghardaïa

### Information essentielle

**Montant :**  
17,5 millions d'euros  
**Période d'exécution du programme :**  
30 décembre 2009 - 29 décembre 2013  
**Signature de la convention :**  
30 décembre 2009  
**Bénéficiaires :**  
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) ; Les capacités institutionnelles du Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI) ; Les capacités institutionnelles du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET)  
**Personne de Contact:**  
Dr Foued Chehat,  
Directeur du programme  
**Email:**  
foued.chehat@gmail.com



### Information essentielle

#### Montant :

7,25 millions d'euros  
Période d'exécution du programme : 2006-2009

#### Bénéficiaires :

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie  
Site web: [www.medibtikar.eu](http://www.medibtikar.eu)

## 8. Euro-Med Medibtikar (Innovation & Technologie)

Medibtikar avait pour mission de fournir de nouveaux instruments plus performants destinés à encourager l'innovation et l'établissement de réseaux en Méditerranée, entre les pays de la région et avec les États de l'UE. Il encourageait aussi les bonnes pratiques en matière de technologie et de transfert des connaissances par les administrations, les entreprises, les fédérations industrielles, les chambres de commerce, etc.



### Concrètement ?

Medibtikar aidait les administrations, les petites et moyennes entreprises (PME), les fédérations industrielles, les chambres de commerce et autres à développer une culture de l'innovation dans les entreprises et les aidait à réaliser les réformes nécessaires. Ce programme soutenait la création d'organismes intermédiaires responsables de l'application des politiques de soutien aux PME, tels que les Centres d'innovation et de technologie, les TechnoParks et les Incubateurs. Le programme favorisait le développement de la gestion innovante, depuis les stratégies nationales d'innovation jusqu'à l'identification des services à offrir, et il apportait son soutien aux secteurs spécifiques confrontés à des enjeux communs dans la région méditerranéenne. Il développait aussi des réseaux nationaux et régionaux qui apportent leur soutien aux acteurs de l'innovation et qui mettent les principaux acteurs en connexion les uns avec les autres. Des événements de sensibilisation, des formations, la publication d'études et de rapports ont également été organisés.

### Actions en bref

Pratiquement, l'action de Medibtikar s'est déroulée selon cinq axes:

- L'aide au développement d'une culture de l'innovation dans les entreprises.
- Le soutien à la création d'organismes intermédiaires responsables de l'application des politiques de soutien aux PME (Centres d'innovation et de technologie, TechnoParks, Incubateurs).
- L'organisation de douze sessions de formation et de deux conférences régionales rassemblant 60 organisations: offre d'outils de gestion aux gouvernements, ministères, universités, agences, centres de technologie et PME.
- La réalisation de deux études au niveau régional : analyse SWOT et adaptation du Tableau de bord européen de l'innovation (EIS, pour European Innovation Scoreboard)
- La création d'une base de données des associations d'entreprises des pays MEDA.

### Réalisations en 2009

En 2009, en Algérie, le programme a organisé une rencontre sur les stratégies entrepreneuriales, innovation et compétitivité des PME.





## 9. MedStat II

Ce programme, fait suite à MedStat I et visait à soutenir les pays partenaires méditerranéens pour l'amélioration de la collecte des données statistiques dans neuf secteurs prioritaires : le commerce des biens et des services, le transport, les migrations, le tourisme, l'environnement, la comptabilité nationale, les statistiques sociales, l'énergie et l'agriculture.

### Concrètement ?

Il visait également à renforcer la capacité des instituts statistiques nationaux et du système national de statistiques, dans les pays partenaires méditerranéens, à collecter des données de qualité actualisées, pertinentes et nécessaires aux prises de décisions politiques et à une bonne gouvernance. Les experts du programme ont travaillé en étroite collaboration avec leurs homologues pour développer des activités et transférer du savoir-faire et des pratiques. Le programme a contribué aussi à la coordination avec les activités nationales. Le programme a pris fin en septembre 2009.

### Actions en bref

- Transfert de savoir-faire et de meilleures pratiques par le biais d'une assistance technique ciblée, d'ateliers, de cours de formation et de visites d'étude.
- Diffusion des statistiques par des publications, notamment par exemple le bulletin semestriel consacré aux statistiques euro-méditerranéennes, Statistiques en bref et des rapports sectoriels.
- Gestion d'un site Internet présentant des statistiques concernant les pays partenaires méditerranéens sur une section du site Internet Eurostat.

- Garantie d'un échange continu de données harmonisées entre les pays partenaires méditerranéens et Eurostat.

- Fourniture du matériel informatique et des logiciels nécessaires.

### Réalisations en 2009

- La procédure de ratification concernant la sécurité maritime et du cadre réglementaire a été engagée.

- Organisation d'un séminaire de sensibilisation en Algérie du 5 au 10 juillet 2009. Le séminaire s'est révélé utile tant pour les participants que pour les experts, car il a permis l'acquisition de connaissances sur le sujet et les attentes des bénéficiaires.

- Visite d'un consultant du 13 Décembre au 16 Décembre 2009. Sur les deux jours un débat intense a eu lieu, les réponses ont été réalisées dans un questionnaire par les personnes responsables et le Port Facility Security Officer (PFSO) du port d'Alger. Les questions ont renvoyé à l'équipement et la qualité des centres de formation, sur la qualité des enseignants et des programmes, sur les stagiaires en tant que clients et sur les finances.

- Le dimanche 4 Octobre 2009, deux étudiants Algériens en master qui avaient bénéficié de bourses d'études financées par SafeMed ont obtenu leurs diplômes de l'Université maritime mondiale (UMM). Cela aidera les diplômés à renforcer les normes maritimes en Algérie et à atteindre les objectifs à long terme du projet.

### Information essentielle

**Montant :**

30 millions d'euros  
(MEDA)

**Période d'exécution du programme :**  
2006-2009

**Bénéficiaires :**

Algérie, Égypte,  
Israël, Jordanie, Liban,  
Maroc, Syrie, Territoire  
palestinien occupé,  
Tunisie, Turquie

**Site web :**

[www.medstat-finalforum.org](http://www.medstat-finalforum.org)





## B. Infrastructures (transports, eau, énergie)

### Information essentielle

**Montant :**  
25 millions d'euros  
**Période d'exécution du programme :**  
12 avril 2008 –  
31 décembre 2010  
**Signature de la convention :**  
13 novembre 2006

**Bénéficiaire :**  
Ministère des Transports  
Personne de Contact:  
M. Ameziane Ahmed-Ali,  
Directeur du programme UAP,

**Adresse :**  
Ministère des Transports,  
1 Chemin Ibn Badis El  
Mouiz (ex Poirson), El Biar,  
Alger  
Tél. : 021 92 45 12-20  
Fax. : 021 92 45 22

### 10. Appui au secteur des transports

#### Contexte

Le secteur des transports en Algérie a connu un processus de libéralisation dès le début des années 90. Les priorités du Ministère des Transports sont:

- Le recentrage de l'Administration sur ses missions régaliennes ;
- Le renforcement des missions de régulation par leur délégation à des structures sous-sectorielles ou locales autonomes ;
- La privatisation des entreprises publiques du secteur.

#### Description du programme

Les objectifs globaux du programme sont :

- améliorer les services du transport pour les usagers ainsi que pour les opérateurs économiques tant au niveau national, que dans une perspective régionale et transméditerranéenne ;
- renforcer l'efficacité de l'utilisation des infrastructures de transport existantes ;
- développer les échanges intérieurs et internationaux et contribuer ainsi au développement de l'activité économique.

La finalité du programme, qui aborde l'ensemble des modes de transport, est de mettre à la disposition de l'administration des transports les instruments et systèmes d'administration et de gestion permettant de piloter et de mettre en œuvre la libéralisation du secteur.

#### Objectifs

Les résultats attendus par le programme concernent:

- Développement d'instruments de pilotage de mise en œuvre de la libéralisation du secteur mis en place.
- Consolidation du cadre institutionnel et réglementaire des différents modes afin d'impulser la mise en concurrence d'opérateurs privés et la généralisation des délégations du service public.
- Démonstration de la pertinence des réformes en engageant, dans trois sous secteurs, une action en vue d'accompagner la :
  - 1) Mise en place de l'autorité maritime et portuaire et la mise en concession des activités d'un port ;
  - 2) Mise en place d'une autorité de régulation des transports urbains pour l'agglomération algéroise.

#### Réalisations en 2009

Signature de 15 contrats de services et de fournitures et démarrage de leur mise en œuvre, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des 17 activités prévues par la Convention de financement du Programme:

#### Volet 1 : Mise en place des instruments de pilotage de la mise en œuvre de la libéralisation du secteur.

- Définition du plan stratégique pour la relance du secteur maritime ;
- Proposition de cahiers des charges types dans le secteur ferroviaire ;

- Appui à la création de la filiale de transport de voyageurs urbains par chemin de fer ;
- Appui à l'élaboration d'un plan global de sécurité routière ;

**Volet 2 : Cadre institutionnel et réglementaire des différents modes de transport.**

- Proposition d'un plan de réorganisation du Ministère des transports.
- Proposition d'une législation et de règlements pour les transports guidés.
- Elaboration d'un système de suivi des marchandises à travers trois wilayas pilotes y compris la rédaction des textes réglementaires, la proposition d'un schéma organisationnel et la formation des gestionnaires du système.
- 2 séminaires de formation au profit de formateurs et d'opérateurs ont été réalisés à l'institut des transports terrestres de Batna.
- Elaboration des projets de textes réglementaires pour les associations des transporteurs de voyageurs et de marchandises par route.

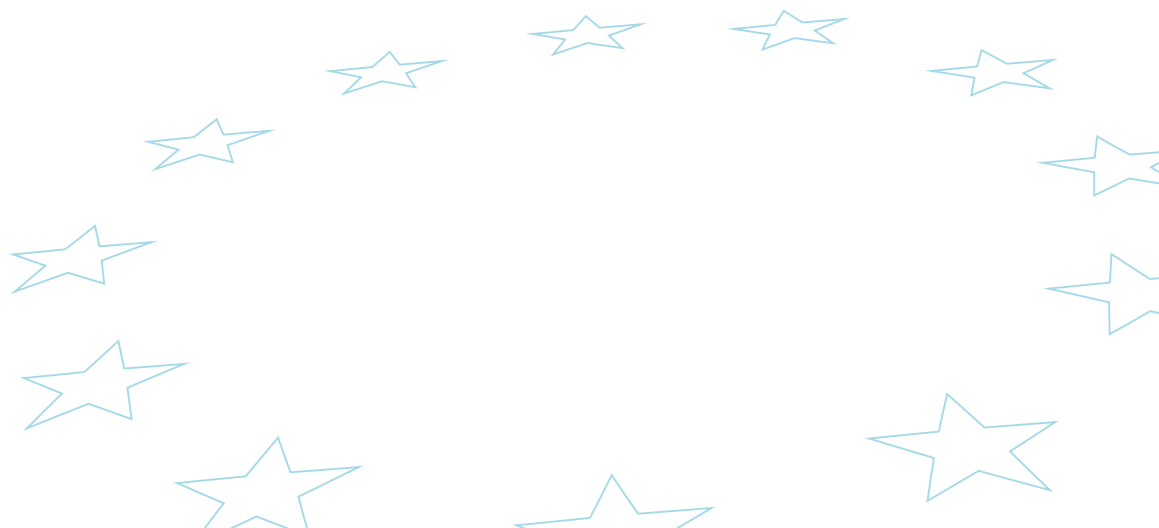
- Proposition d'une configuration de l'autorité organisatrice des transports urbains (AOTU) (définition de ses missions, des dossiers stratégiques, son schéma d'organisation) et la formation des personnes ressources.

- Réalisation d'une étude complète portant schéma organisationnel et institutionnel pour la gestion des gares routières, ainsi que les projets de textes réglementaires y afférents et un guide des gares routières.

- Elaboration d'un spot audio et vidéo relatif à la sécurité routière, sa diffusion est prévue en 2010. des pare-soleil et affichettes sur la sécurité routière ont également été réalisés.

**Volet 3 : Démonstration de la pertinence des réformes au niveau de deux sous-secteurs.**

- Elaboration d'un diagnostic et proposition d'un schéma de guichets uniques pour les trois ports pilotes (Alger, Oran, Skikda)
- Réalisation d'un système de suivi des activités des ports et des navires à quai.





### Information essentielle

#### Montant :

5,5 millions d'euros (IEVP Sud)

Période d'exécution du programme :

2009-2011

#### Bénéficiaires :

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie, Turquie

#### Personne de contact et site web :

M. Benyeles Abderrahim Lotfi, Sous Directeur de la Navigation Maritime,  
Tél: 021 92 98 81  
Fax: 021 92 60 96  
[www.safemed-project.org](http://www.safemed-project.org)

## 11. Euro-Med Sécurité dans le Transport Maritime

Ce projet est destiné à promouvoir la coopération sur les questions de sûreté et de sécurité maritimes et la prévention de la pollution par les navires grâce à un appui technique. Il cherche à corriger les déséquilibres actuels observés dans l'application de la législation maritime entre les partenaires qui sont des États membres de l'UE riverains de la Méditerranée, et les pays de la région non membres de l'UE. Il a également pour objectif de mettre en œuvre de nouvelles actions en matière de sûreté et de sécurité maritimes, telles que définies dans le plan d'action régional du transport (RTAP), feuille de route de la coopération dans le domaine des transports adoptée en 2007 et portant sur la période 2007-2013. Le programme succède à SAFEMED – Sécurité maritime et prévention de la pollution, mis en œuvre entre 2006 et 2008. Il s'inscrit dans le cadre du projet « Euromed Transport », lui-même financé par EuropeAid.

### Concrètement ?

Le programme favorise une application cohérente, efficace et uniforme des conventions internationales concernées et des normes visant à la prévention de la pollution par les navires, dans le but de protéger l'environnement marin, et appuie les actions en faveur d'une amélioration durable de la protection de la Méditerranée contre les risques d'accidents en mer et la pollution marine.

Il poursuit cinq activités : Application des instruments obligatoires par l'État du pavillon, par une évaluation de la situation actuelle et l'offre de formations de courte et longue durée ; Sécurité de la navigation, dont le but est de mettre au point des systèmes de suivi du trafic ; Renforcement de l'élément humain, qui concerne essentiellement le code ISM et l'influence de l'élément humain dans les accidents maritimes ; Protection du milieu marin et Sûreté des navires et des installations portuaires.

### Actions en bref

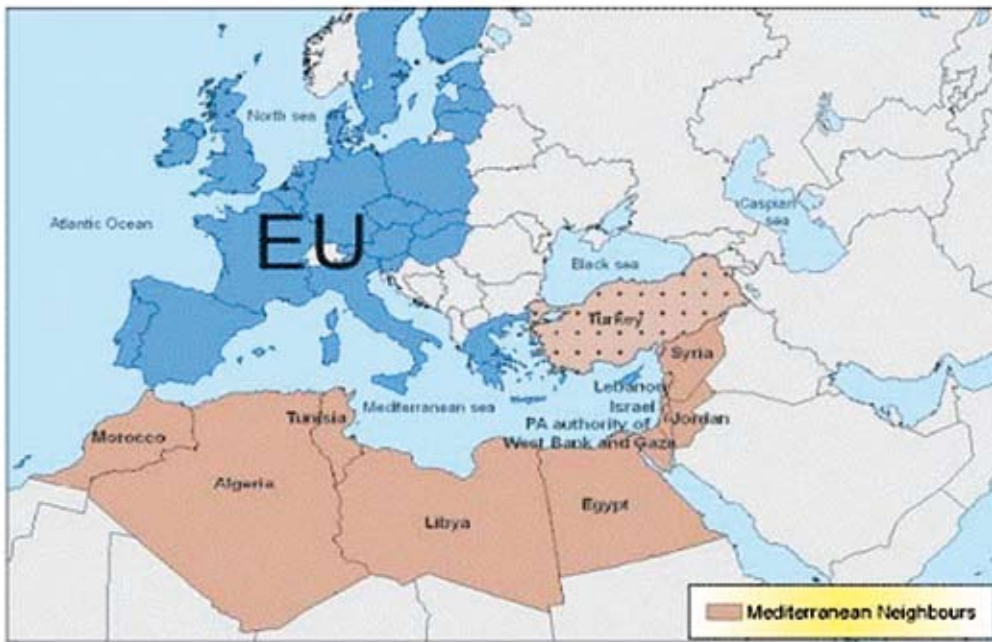
- Développement de capacités par des actions de formation et demande de réalisation d'études,
- apport d'un appui technique, accompagné d'actions visant à développer la sensibilisation et à améliorer la visibilité,
- appui à l'application effective des instruments obligatoires par l'État du pavillon et à l'exécution des obligations internationales,
- renforcement des régimes de contrôle portuaire des États dans les pays partenaires,
- financement de bourses d'études dans des universités de droit maritime de renommée internationale à l'intention des fonctionnaires ministériels des pays partenaires,
- passation de marchés pour l'acquisition de systèmes de suivi du trafic.

### Réalisations en 2009

- La procédure de ratification concernant la sécurité maritime et du cadre réglementaire a été engagée.
- Organisation d'un séminaire de sensibilisation en Algérie du 5 au 10 juillet 2009. Le séminaire s'est révélé utile tant pour les participants que pour les experts, car il a permis l'acquisition de connaissances sur le sujet et les attentes des bénéficiaires.
- Visite d'un consultant du 13 Décembre au 16 Décembre 2009. Sur les deux jours un débat intense a eu lieu, les réponses ont été réalisées dans un questionnaire par les personnes responsables et le Port Facility Security Officer (PFSO) du port d'Alger. Les questions ont renvoyé à l'équipement et la qualité des centres de formation, sur la qualité des enseignants et des programmes, sur les stagiaires en tant que clients et sur les finances.



■ Le dimanche 4 Octobre 2009, deux étudiants Algériens en master qui avaient bénéficié de bourses d'études financées par SafeMed ont obtenu leurs diplômes de l'Université maritime mondiale (UMM). Cela aidera les diplômés à renforcer les normes maritimes en Algérie et à atteindre les objectifs à long terme du projet SafeMed.





### Information essentielle

**Montant :**  
5 millions d'euros (MEDA)  
**Période d'exécution du programme :**  
2007-2010  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie  
**Personne de contact et site web :** M. Messaoud Benchemam, Directeur de la Direction de l'Aviation Civile et Météorologie,  
Tél.: 021 92 98 85  
Fax: 021 92 98 94  
Email: m\_benchemam@hotmail.com  
www.euromedtransport.org/aviation



## 12. Euro-Med Aviation Civile

Ce projet vise à promouvoir l'émergence d'un espace aérien euro-méditerranéen et la mise en place d'un marché ouvert et sûr de l'aviation dans les pays méditerranéens partenaires. Il vise à promouvoir l'émergence d'un espace aérien euro-méditerranéen et à faciliter les futures négociations concernant des accords aériens euro-méditerranéens globaux. Il cherche également à renforcer la coopération dans le secteur du transport aérien et à améliorer la sécurité et la sûreté aériennes.

### Concrètement ?

Il a pour but de contribuer à la mise en place d'un marché ouvert, sain et concurrentiel dans le secteur du transport aérien, d'encourager l'amélioration de la sécurité et de la sûreté aériennes, de promouvoir le respect de l'environnement dans le transport aérien et de soutenir la coopération et l'harmonisation dans le domaine de la gestion du trafic aérien. Il soutient les efforts entrepris sur la voie de la mise en conformité des réglementations locales aux normes et conventions internationales. Enfin, ce projet permettra d'élaborer une feuille de route pour la mise en place de l'espace aérien euro-méditerranéen et de procéder à une étude d'impact.

### Actions en bref

- Organisation de formations, ateliers et activités d'assistance technique concernant le marché du transport aérien, la coopération en matière de gestion du trafic aérien et la sécurité et la sûreté aériennes.
- Réalisation de missions sur le terrain pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de la mise en place de l'espace aérien euro-méditerranéen. Cinq experts participent à chacune de ces missions, d'une durée de cinq jours.
- Élaboration d'une feuille de route sur la base des résultats des missions d'enquête et de l'évaluation de l'impact de l'espace aérien euro-méditerranéen.
- Diffusion d'informations sur les activités du

projet et leurs résultats, notamment dans un bulletin d'information.

### Réalisations en 2009

- Des dizaines de participants algériens ont suivi plusieurs cours de formation gratuits, et dont les frais – billets d'avion, hébergement & repas – ont été pris en charge par le Projet.
- Exécution d'une mission d'assistance technique dont l'objet était de discuter avec les autorités algériennes d'un éventuel processus de libéralisation et d'établir un plan de convergence progressive avec la réglementation européenne. Il était précisé que l'un des prérequis était l'expression d'une volonté ou d'un intérêt de la part des autorités algériennes, même si l'objectif de libéralisation et de convergence avec la réglementation européenne apparaissait comme un objectif de long terme. La tâche s'est effectuée en deux parties, en parallèle avec une autre tâche concernant le développement du management environnemental dans le réseau des aéroports algériens:
  - Première partie de chacune des deux tâches à Alger du 21 au 26 mars 2009;
  - Deuxième partie de chacune des deux tâches à Alger du 18 au 28 octobre 2009.
- Exécution d'une mission d'assistance technique en Algérie du 13 à 19 février 2009 dont l'objectif était de soutenir les efforts de l'Algérie dans le cadre du projet en fournissant un savoir-faire pouvant renforcer l'autorité chargée de l'aviation civile, tout en assurant un cadre réglementaire pour la convergence avec les réglementations internationales et européennes, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité aérienne dans la région.
- Exécution d'une mission d'assistance technique à Alger du 9 au 11 février 2009, puis du 1er au 4 mai 2009 pour l'ensemble de la tâche sûreté. Elle a porté sur les difficultés organisationnelles de l'activité de surveillance, ainsi que sur les problèmes qui persistent dans le développement des compétences des ressources et sur la formation des auditeurs nationaux.





### 13. Autoroutes de la Mer

Ce projet promeut le concept des autoroutes de la mer et la création de meilleures liaisons de transport maritime en Méditerranée, grâce au soutien des ministères, des autorités portuaires, des douanes et des parties prenantes des secteurs privés. Il a pour but d'améliorer les liaisons entre l'UE et ses voisins méditerranéens, d'aider les pays partenaires à poursuivre la mise en œuvre des initiatives en matière de transport maritime et de services portuaires prévues dans le Plan d'action régional de transport. Catalyseur au service du développement économique et social, le projet des autoroutes de la mer vise à accroître l'efficacité et la fiabilité des liaisons de transport maritime entre le Nord et le Sud de la Méditerranée par le biais de l'amélioration et de l'intégration des services intermodaux et intégrés au niveau des transports et des ports.

#### Concrètement ?

Ce projet vise à favoriser le développement de l'intermodalité des transports dans la région et soutient des initiatives pilotes plus pertinentes, plus matures et de meilleure qualité susceptibles d'avoir un plus grand impact. Le projet se concentre sur la conception et la sélection d'un certain nombre d'autoroutes de la mer pour relier les systèmes de transport méditerranéens de l'Est (hors UE) et du Sud et le réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Le projet établit aussi des partenariats novateurs entre les acteurs publics et privés. Le projet aide les partenaires à mieux comprendre les marchés et les flux actuels ainsi que les tendances et les prévisions et à adapter leurs infrastructures, leurs équipements et leurs applications technologiques ; il encourage la coopération et l'intégration des services. Il soutient l'élaboration d'un cadre d'organisation des autoroutes de la mer, la commercialisation de services novateurs et l'amélioration de la réglementation et des procédures de facilitation tout en stimulant les échanges

commerciaux le long des nouveaux axes. Il promeut la facilitation du transit portuaire, les ports ayant une double fonction, l'une maritime et l'autre terrestre, comme point de transfert et de passage des frontières.

#### Actions en bref

- Promotion du concept des autoroutes de la mer et renforcement du développement de l'intermodalité des transports.
- Mise en œuvre de projets pilotes (Ouest-MED et Est-MED) destinés à améliorer l'efficacité, la régularité et la fiabilité sur les axes et montages de transport maritime et à accroître l'usage des routes maritimes.
- Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action régional de transport et évaluation des impacts.
- Mise en place de groupes de parties prenantes qui s'investissent dans le concept et les projets et amélioration de la visibilité du programme des autoroutes de la mer et de sa modélisation.
- Facilitation de la sensibilisation, de l'échange des meilleures pratiques et de la formation.

#### Réalisations en 2009

- Organisation d'un atelier les 17 et 18 juin 2009 à Bejaïa et dont les objectifs étaient de :
  - Dresser un bilan de la mise en place du projet-pilote :
    - Progrès réalisés et difficultés rencontrées
    - Programme d'assistance technique
  - Préparer les prochains développements :
    - Enseignements, problèmes et solutions
    - Prochaines étapes de l'assistance technique
  - Contribuer à l'élaboration de la feuille de route

#### Information essentielle

**Montant :**  
9 millions d'euros  
**Période d'exécution du programme :**  
2007-2012  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie, Turquie  
**Personne de contact et site web :**  
M. Mohamed Nemouchi,  
Sous Directeur des Ports au Ministère des Transports,  
Tél.: 021 92 30 67  
Fax: 21 92 30 46  
**Email :**  
mohamednemouchi@hotmail.com  
www.euromedtransport.org/14.0.html



Coordination de Bejaïa a fait une présentation sur les Axes Bejaïa-Barcelone et Bejaïa-Marseille. Des points tels que les facteurs clés, les difficultés et les solutions rencontrées ainsi que perspectives y ont été abordés.

### Chronologie

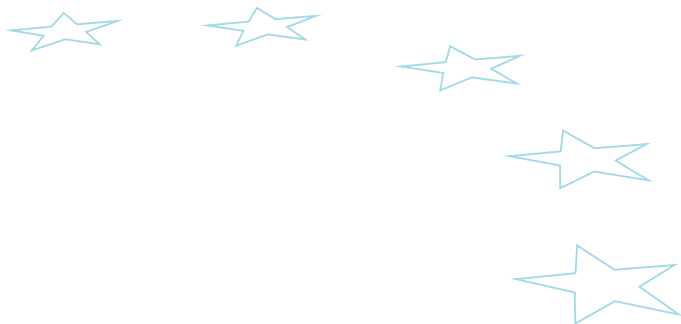
Les participants à cet atelier étaient des représentants du projet pilote, les représentants des projets pilotes des pays voisins et les experts.

■ Organisation de la 7ème réunion «Autoroutes de la mer» le 20 novembre 2009 à Bruxelles, durant laquelle le Port Project

■ De 2006 à 2007 le projet a porté sur l'analyse des conditions pré-Autoroutes de la Mer (AdM) et l'élaboration des caractéristiques AdM avec les parties prenantes.

■ Entre 2007 et 2008 le projet est passé à la phase d'élaboration et mise au point aux dossiers de projets-pilote ainsi que la mise au point de l'assistance technique.

■ L'année 2009 a vu la mise en œuvre du Programme d'Assistance Technique.





## 14. Euro-Med Transport

Euro-Med Transport visait à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des liaisons entre l'UE et ses voisins de la Méditerranée pour stimuler le développement économique et social des pays méditerranéens partenaires. Il vise également à améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des systèmes de transport de passagers et de fret et à soutenir le développement des infrastructures et des réseaux de transport multimodal en vue de fluidifier le trafic, de rehausser la qualité des liaisons et de réduire les goulets d'étranglement.

### Concrètement ?

Ce programme encourage la réforme de l'action publique et promeut le dialogue au travers de réunions, de groupes de travail, d'activités de formation et par la diffusion d'informations sur le secteur du transport. Il privilégie la réforme administrative et organisationnelle, le renforcement des capacités institutionnelles et l'assistance technique, la planification stratégique et l'élaboration des politiques. Il porte aussi sur les programmes d'investissement et les mécanismes de financement, la mise en œuvre des politiques et la coordination intersectorielle. Les parties prenantes et les bénéficiaires sont très impliqués dans le choix des activités, dont des forums, des réunions, des ateliers sur l'action publique et d'autres thématiques, des séminaires de formation et des voyages d'étude. Les partenaires du projet se sont engagés à réaliser une série d'études sur des projets de transport dans les pays méditerranéens partenaires.

### Actions en bref

- Contribution à l'élaboration d'une approche régionale commune dans le domaine des transports, au travers de l'organisation de conférences ministérielles et de sept forums Euromed Transport, de 15 réunions des groupes de travail, de 5 réunions des équipes nationales de liaison et d'un atelier sur l'action publique.
- Rédaction de documents de politique régionale de haut niveau, dont le document de stratégie régionale sur le réseau de transport Euromed (2005).
- Préparation du plan régional stratégique pour le transport de 2007 à 2013.
- Analyses détaillées des flux de transport, des cadres organisationnels, des contextes économiques et des mesures politiques dans tous les segments du secteur du transport.
- Organisation de cours, séminaires de formation et voyages d'étude à l'intention des décideurs et des hauts fonctionnaires en charge du transport dans les pays méditerranéens partenaires.



### Information essentielle

**Montant :**  
9,7 millions d'euros (MEDA)  
**Période d'exécution du programme :**  
2003-2009  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie  
**Site web :**  
[www.euromedtransport.org](http://www.euromedtransport.org)





## Information essentielle

### Montant :

20 millions d'euros  
de l'UE + 6,5 millions  
d'euros du Bénéficiaire

### Période d'exécution du programme :

Jusqu'au 31  
décembre 2010 (phase  
opérationnelle) et 31  
décembre 2012 (phase  
clôture)

### Signature de la convention :

26 juin 2006

### Bénéficiaire :

Ministère des Ressources  
en Eau

### Personne de Contact:

M. Aichaoui Tahar,  
Directeur des études  
et des aménagements  
hydrauliques – UAP.

### Adresse:

MRE, 03 rue du Caire,  
Kouba

Tél/Fax : 021.68.04.37

### Email:

aichaoui\_tahar@yahoo.fr

## 15. Appui au secteur des ressources en eau

### Contexte

Les ressources en eau de l'Algérie sont limitées, vulnérables et inégalement réparties sur le territoire. L'Algérie est soumise à des conditions hydro climatiques défavorables qui rendent difficile l'adéquation offre/demande. L'État Algérien, conscient du déficit de gestion de la ressource et de la mauvaise image produite par le service de l'eau a décidé la mise en place d'une nouvelle politique de l'eau principalement axée sur la recherche du bien être des populations au travers de la satisfaction de leurs besoins. Depuis le milieu de la dernière décennie, la stratégie de développement du secteur de l'eau en Algérie réside dans la mise en place de nouveaux outils de politique. Afin d'éradiquer le déficit de management du secteur de l'eau, le gouvernement souhaite orienter la gestion des infrastructures eau vers le domaine privé.

### Description du programme

Le programme d'appui au secteur des ressources en eau vise à contribuer à la satisfaction durable de la demande en eau des consommateurs, à restaurer l'image de qualité des services du secteur, à améliorer l'adéquation des acteurs à leurs missions dans le cadre de la gestion intégrée des ressources et à favoriser l'économie de l'eau ainsi que la sauvegarde de la ressource et du milieu.

Le Programme s'articule autour de 3 volets :

- **Volet 1** – Actualisation du Plan National de l'Eau ;
- **Volet 2** - Cadre Institutionnel, réglementaire, juridique, financier, humain, de communication et de l'information ;
- **Volet 3** - Outils dynamiques et cas concrets d'opération d'entretien et gestion de la maintenance et des procédés.

### Objectifs

La finalité du soutien de l'UE est de mettre à disposition des acteurs du domaine des instruments ainsi que des systèmes d'administration et de gestion à même de faciliter l'identification des priorités du secteur et de moderniser la gestion des ressources en eau.

Les résultats attendus par le programme concernent:

- L'actualisation du Plan National de l'Eau en tenant compte des réformes de l'administration algérienne ;
- La consolidation du cadre institutionnel, réglementaire, juridique, financier, humain, de communication et de l'information.

L'élaboration et le test sur des cas concrets des outils dynamiques (i) de connaissance qualitative et quantitative du milieu et (ii) d'aide à la décision.

### Réalisations en 2009

Depuis le début du programme (janvier 2007), 23 activités ont été engagées et 6 contrats ont été signés.

L'activité relative à l'actualisation du Plan National de Eau a permis de finaliser l'audit, l'évaluation des besoins et des ressources en eau, ainsi que l'architecture du système d'information du PNE. En parallèle, dans le cadre des activités liées à la consolidation du cadre institutionnel, réglementaire, juridique, financier, humain, de communication et de l'information:

- Plusieurs textes d'application de la loi sur l'eau on été rédigés (19 décrets ont déjà été publiés et 13 projets sont en cours d'examen par le Secrétariat Général du Gouvernement).
- De nombreuses formations ont été organisées (notamment au bénéfice du management du Ministère et d'autres pour le personnel technique) ainsi qu'un voyage d'étude en France portant sur

le « système de prévision des crues et d’alerte aux inondations ».

- Une enquête nationale sur les comportements des consommateurs et leur connaissance du secteur, un plan et des actions de communication pour le secteur de l’eau ont été réalisés.

- La réalisation d’un livre sur les barrages et les grandes infrastructures de transfert en Algérie, d’un film documentaire sur le secteur des ressources en eau, d’un logiciel de gestion documentaire et d’une base de données.

- La mise en place d’un système d’information géographique pour les Directions de l’Hydraulique de Wilaya.

- L’appui à une étude d’évaluation du réseau de transmission de données et développement des interfaces reliant tous les acteurs de l’eau relevant du MRE (SI).

- La mise en place d’un Système d’Information au MRE.

Concernant les outils dynamiques et cas concrets d’opération d’entretien et gestion de la maintenance et des procédés, des équipements pour 4 laboratoires d’analyses de micro polluants et la formation d’ingénieurs chimistes ont été livrés, testés et mis en marche.

De plus, dans le cadre de l’appui technique et méthodologique la cellule « retenues collinaires » de l’ONID composée de 15 personnes a été mise en place et accompagnée par la formation des cadres et personnels de l’ONID (150 personnes); l’architecture de la base de données chiffrage a été réalisée ainsi qu’un système d’alerte au risque inondation à Sidi Bel-Abbés.



Formation du personnel de la cellule de prévision des crues de l’Oued Mekkera



Formation du personnel de l’Unité de Prévision des Inondations



Atelier de formation au système d’information géographique



Équipement de laboratoires nouvellement acquis



Visite de la cellule d’ingénieurs sur le site d’une retenue collinaire



### Information essentielle

Montant :  
5 600 000 € de contribution de l'UE et 600.000 € de contribution des pays bénéficiaires  
Période d'exécution du programme :  
6 décembre 2005 – 30 juin 2010.

Signature de la convention :

6 décembre 2005

Bénéficiaires :

Ministère de l'Énergie et des Mines de l'Algérie, Ministère de l'Énergie et des Mines du Royaume du Maroc et Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Petites et Moyennes Entreprises de la République Tunisienne.

Personne de contact:

Mme Ghania Kaci,  
Directrice du projet.

Adresse:

Ministère de l'énergie et des mines, UAP:  
82, boulevard Ahmed Ghermoul, Alger.  
Tél : 021 65 10 72  
Fax : 021 66 10 39  
Email : ghania.kaci@mem.gov.dz

## 16. Projet «Intégration progressive des marchés d'électricité de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie dans le marché intérieur de l'électricité de l'UE»

### Contexte

Le projet « Intégration progressive des marchés de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie dans le marché de l'électricité de l'UE » s'inscrit dans les objectifs du partenariat Euro-méditerranéen dont l'objectif général est la création d'un espace de libre échange entre les pays Méditerranéens et l'UE.

### Description du programme

L'objectif général du projet est d'harmoniser le cadre législatif et réglementaire ainsi que la structure industrielle des pays bénéficiaires pour créer un marché de l'électricité dans et entre les pays bénéficiaires. Les rendre compatibles dans un deuxième temps avec les standards européens afin de pouvoir intégrer ces marchés à celui de l'UE. La convention de financement entre la Commission européenne et les trois pays bénéficiaires a été signée le 6/12/2005. L'Algérie a été mandatée pour assurer la mise en œuvre du projet en concertation avec le Maroc et la Tunisie.

### Objectifs

Ces objectifs principaux se situent dans la ligne directe du protocole et, plus généralement dans ceux du partenariat Euro-méditerranéen. Ils impliquent les initiatives suivantes:

- Etablissement d'une stratégie, assortie d'un plan d'actions en vue de développer le marché de l'électricité entre et dans les pays bénéficiaires et d'intégrer par étapes les marchés des pays bénéficiaires ;

- Renforcement des compétences des différents opérateurs sur le marché des pays bénéficiaires, y compris les Régulateurs et les Ministères, en matière de technologie utilisée au sein de l'UE et des meilleures pratiques industrielles et réglementaires d'une part, et d'autre part améliorer les qualifications techniques et de gestion des opérateurs du marché électrique dans les pays bénéficiaires ;

- Développement institutionnel en vue de l'harmonisation des cadres réglementaires des pays bénéficiaires avec les standards existant au sein de l'UE, en s'assurant que les processus de réforme structurelle, de formation, d'adaptation de l'industrie et des instances réglementaires au cadre législatif, pourront être poursuivis dans les pays bénéficiaires à la fin du projet ;

- Promotion des mécanismes d'échanges commerciaux.

### Réalisations en 2009

La programmation et la mise en œuvre des activités de l'année 2009, a été fortement participative du côté bénéficiaires, notamment en ce qui concerne les actions de formation et les ateliers de restitution des actions d'expertise. Ces ateliers ont été organisés au niveau des trois pays à tour de rôle, et constituent un préalable à la dissémination des résultats de chaque action et à la pérennisation de ces acquis. Les actions se répartissent en deux volets :

#### Volet formation:

- **Séminaires** : deux séminaires horizontaux organisés en Algérie et au Maroc, sur le fonctionnement d'une bourse d'électricité et sur les expériences européennes et africaines en matière de régulation des marchés électriques,



■ **Ateliers Locaux** : un seul atelier a pu être tenu en Algérie sur le thème la concession de la distribution électrique et les interconnexions.

■ **Les immersions** : deux immersions ont été organisées pour des participants des trois pays bénéficiaires chez des opérateurs européens du marché de l'électricité.

■ **Formations Locales** : formation de formateurs auxiliaires a été achevée en Algérie et au Maroc, et a été lancée en Tunisie.

■ **Session de formation expérimentale sur la Régulation des marchés électriques** : cette session tenue en Algérie, a regroupé des représentants des différents acteurs du secteur électrique algérien, ainsi que des représentants du Maroc et de la Tunisie.

Cinq études ont été initiées et seront finalisées en 2010. Elles portent sur:

- Les liens avec d'autres projets pertinents dans les pays bénéficiaires.
- Un audit des méthodologies de prévision de la demande.
- Le recensement d'une liste de projets d'infrastructure.
- Les bénéfices économiques d'un renforcement de la coopération / des échanges maghrébins.

Deux rapport de synthèse portant sur le volet expertise et sur le volet formation ont également été initiés dans l'optique de servir de documents de référence en vue de l'organisation d'un Conseil Ministériel prévu en 2010.

#### Volet expertise :

Quatre études ont été finalisées dans les domaines suivants:

- Harmonisation des méthodologies de fixation des tarifs
- Méthode de calcul des tarifs de transit.
- Plan stratégique pour le développement des marchés de l'électricité en Algérie.
- Assistance juridique.





### Information essentielle

**Montant :**

5 millions d'euros

**Période d'exécution du programme :**

2009-2013

**Bénéficiaires :**

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie

**Personne de contact et site web :**

Heinz-Jochen Poremski,

**Email:**

heinz-jochen.poremski@gtz.de - www.med-enec.com

## 17. MED-ENEC II: Efficacité énergétique dans le secteur de la construction

Med-Enec II encourage l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur de la construction et joue un rôle majeur dans la conception et la mise en œuvre de mesures de coopération entre l'UE et ses partenaires méditerranéens et entre les partenaires eux-mêmes. Le projet qui constitue la suite du projet Med-Enec I (2005/2009), s'efforce aussi de sensibiliser le grand public et d'impliquer la société civile dans les techniques de construction axées sur le climat, l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans la construction de bâtiments.

### Concrètement ?

Ce projet se concentre sur le renforcement des services aux entreprises et le soutien des marchés, l'amélioration des capacités institutionnelles, l'établissement de structures institutionnelles favorables ainsi que d'instruments fiscaux et économiques. Des projets pilotes sont mis en œuvre afin de présenter les meilleures pratiques et à des fins de formation. Des structures établies de diffusion sont utilisées pour garantir le transfert des connaissances. Aux fins du renforcement des capacités, le projet comprend l'organisation d'ateliers nationaux et régionaux ainsi que des activités de consultation, tout en encourageant la création de réseaux d'information, de communication et de coopération. Il propose également des instruments, des normes et des mesures d'incitation aux décideurs politiques, soutient les communautés, les promoteurs immobiliers et les propriétaires de bâtiments au moyen de services complets et efficaces.

### Actions en bref

- Sensibilisation au potentiel, aux avantages et à la faisabilité des mesures en matière d'efficacité énergétique.

- Diffusion des informations sur les meilleures pratiques, tout en insistant sur la nécessité d'adopter une perspective intégrée couvrant des aspects tels que la mise en place de tarifs, les normes, les réglementations, les incitants économiques et les mesures économiques de dissuasion, les régimes de financement adéquats, etc.

- Négociation de conventions avec des organismes publics (y compris les ministères), des associations commerciales, des associations de consommateurs, des banques locales et des municipalités, dans le but de développer des initiatives d'efficacité énergétique.

- Renforcement des capacités d'audit, d'accréditation et d'installation pour soutenir ces entreprises.

### Réalisations en 2009

Le 13 juin 2009, un bâtiment de démonstration a été inauguré au Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) avec la présence des Directeurs Généraux du CNERIB, du CDER et de l'APRUE (Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie) ainsi que la Directrice de la Recherche et de la Construction au Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Le CNERIB, en coopération avec le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER), a construit ce logement pilote avec le soutien financier et technique du programme régional européen MED-ENEC.

### Le concept énergétique du bâtiment

Les éléments du concept énergétique de ce projet pilote comprennent :

- L'utilisation des matériaux locaux (briques à terre stabilisée)
- L'isolation des murs, du plancher bas et du toit



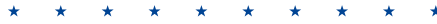
- L'orientation adéquate du bâtiment, ventilation naturelle et ombrage
- Le double-vitrage
- Chauffe-eau et chauffage solaires
- Un éclairage à basse consommation

échelle réduit les rejets de CO2 d'environ 3 à 4 tonnes par an et ses coûts supplémentaires peuvent être limités entre 10 et 15%.

Ces technologies permettent une économie d'énergie de presque 60%, comparé à une habitation classique similaire, sachant qu'un bâtiment de ce type réalisé à grande

Cette expérience réussie servira comme modèle pour les grands programmes de construction projetés en Algérie.





### Information essentielle

#### Montant :

4,1 millions d'euros  
(MEDA)

Période d'exécution du programme :

2007 - 2010

#### Bénéficiaires :

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie

Personne de contact et site web :

Albrecht Kaupp, Team leader,

#### Email:

albrecht.kaupp@gtz.de -  
www.medemip.eu

## 18. MED-EMIP – Coopération dans le domaine de l'énergie

Cette plateforme vise à renforcer l'intégration des marchés de l'énergie dans la région euro-méditerranéenne et à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la durabilité. Le projet encourage le transfert des connaissances en matière d'énergies renouvelables, favorisant leur utilisation dans les pays partenaires méditerranéens.

Le projet Med-Emip (soutenir l'intégration et l'amélioration de la sécurité du marché énergétique euro-méditerranéen) partage les locaux du Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (MCREEE) au Caire et travaille en étroite collaboration avec lui. Le centre bénéficie aussi du soutien direct du Danemark et de l'Allemagne.

### Concrètement ?

Le projet met actuellement en place une plateforme régionale en faveur du dialogue en matière de politique énergétique et des échanges d'expériences sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique, sur la diversité des sources d'énergie et sur la réduction de l'impact environnemental engendré par les activités énergétiques.

Il promeut une réforme du secteur de l'énergie dans les pays méditerranéens, avec un passage à l'énergie durable et propre, facilite le dialogue au sein et entre ces pays en vue de parvenir à une cohérence, harmonisation et convergence de leurs politiques nationales énergétiques et de leurs cadres juridiques et réglementaires et favorise le transfert de technologies et le développement du marché.

Il propose un système d'informations fondé sur Internet, y compris des outils techniques et de gestion. Le soutien offert à chaque pays partenaire s'inspire des besoins définis au cours des visites organisées dans le cadre des réunions avec les autorités nationales, dans des domaines tels que la formulation de la stratégie énergétique et la consultation législative.

### Actions en bref

- Organise des visites dans les pays en vue d'obtenir une information actualisée sur la situation énergétique et les besoins y afférents.
- Offre un soutien axé sur la demande aux pays partenaires, sur base de leurs besoins.
- Offre une assistance en matière de formulation politique, consultation politique, conseils et autres types d'assistance technique.
- Organise des tables rondes, des séminaires et des sessions de brainstorming.
- Diffuse l'information relative aux meilleures pratiques et technologies, par exemple sur la nécessité de ralentir la croissance de la consommation électrique, résultant en particulier des installations d'air conditionné, et encourage l'isolation, la ventilation naturelle, la conception bioclimatique et l'énergie thermique solaire.
- Crée un site Internet d'informations relatives, entre autres, aux développements des technologies énergétiques.



Atelier de travail organisé du 9 au 11 février 2009 à Tripoli, par l'Union Arabe des Producteurs et Distributeurs d'Electricité en collaboration avec le secrétariat du conseil arabe des ministres de l'électricité affilié à la ligue des Etats arabes, la Compagnie Général d'Electricité de Lybie ainsi que le projet d'Intégration du Marché Euro-méditerranéen de l'énergie (MED-EMIP)





## 19. MED REG: Régulateurs de l'énergie

Le projet Med Reg (soutien à la coopération entre les régulateurs de l'énergie des pays partenaires méditerranéens) a pour but de renforcer la coopération entre les régulateurs de l'énergie de l'UE et ceux des pays partenaires méditerranéens, en les aidant à élaborer un cadre de régulation moderne et efficace. Il s'agit là d'une première étape importante pour la création d'un marché euro-méditerranéen intégré de l'énergie.

Il s'emploie également à faciliter l'échange d'informations et les approches concertées entre les régulateurs de l'Union européenne et ceux des pays partenaires. Il aide également les pays méditerranéens à mettre en place des régulateurs de l'énergie indépendants ou à renforcer ceux qui existent déjà. Enfin, le projet s'efforce aussi de développer les capacités techniques du personnel.

### Concrètement ?

Le projet se concentre sur l'établissement d'un cadre d'échange d'informations et d'assistance entre les régulateurs de l'UE et ceux des pays partenaires méditerranéens. Il encourage le transfert des connaissances, ainsi que la signature des mémorandums d'entente et/ou des recommandations sur les compétences et les exigences minimales nécessaires aux autorités de régulation euro-méditerranéennes pour parvenir à la création d'un cadre de régulation cohérent, harmonisé et orienté vers les investissements.

Ses principales activités sont menées par l'intermédiaire de l'Assemblée générale et des groupes ad hoc, composés de fonctionnaires travaillant au sein des organismes nationaux de régulation. Il comporte aussi la formation du personnel des autorités méditerranéennes de régulation à la *Florence School of Regulation (FSR)*.

### Actions en bref

- Création de 4 groupes ad hoc sur l'électricité, le gaz, les sources d'énergie renouvelables

et l'efficacité énergétique. Chaque groupe se réunit trois fois au cours des 18 mois que dure le projet.

- Organisation de 2 assemblées générales, une par semestre.
- Echange d'informations et approches concertées entre les régulateurs.
- Mise en place de réseaux via les groupes, les assemblées, les réunions, les groupes d'étude et les formations.

- Développement des capacités techniques du personnel des autorités de régulation, grâce à des cours généraux et spécialisés organisés à la *Florence School of Regulation*.

### Réalisations en 2009

- Participation active du régulateur algérien (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz - CREG) dans les groupes ad hoc. Les représentants de la CREG ont envoyé des contributions au rapport de MEDREG et sont en charge de la coordination de la Task Force sur la protection des consommateurs. A travers ces activités, ils ont pu apprendre de meilleures pratiques concernant plusieurs questions de régulation appliquées dans les pays européens. En outre, le régulateur algérien a assimilé une profonde connaissance de l'acquis communautaire dans le domaine de la régulation énergétique;

- Grâce aux rencontres MEDREG, la CREG a mis en place un réseau structuré de contacts et ont eu la possibilité d'organiser des rencontres bilatérales avec les régulateurs MEDREG de l'UE afin de discuter de questions spécifiques. A titre d'exemple, des employés de la CREG sont allés à Milan afin de prendre connaissance avec le type de système utilisé par le régulateur italien pour recueillir des données auprès des opérateurs;

- La session de formation organisée par MEDREG et la Florence School of Regulation a été prise comme exemple par la CREG pour l'organisation d'une importante session de formation en Algérie.

### Information essentielle

**Montant :**  
300.000 € (MEDA)  
**Période d'exécution du programme :**  
2008 – 2009  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie, Turquie  
**Site web :**  
<http://medreg.ipi.it/>





## C. Développement rural et développement local

### Information essentielle

#### Montant :

70 millions d'euros (dont 50 millions de l'UE, 10 millions du Gouvernement algérien et 10 millions des Bénéficiaires)

#### Période d'exécution du programme :

8 ans et 6 mois

#### Signature de la convention :

25 avril 2002

#### Bénéficiaires :

Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté Nationale à l'étranger

### 20. Appui au développement socio-économique local dans le nord-est de l'Algérie (PADSEL-NEA)

#### Contexte

La situation sociale de l'Algérie s'est dégradée de manière préoccupante au cours des années 90. Compte tenu de ce contexte défavorable, ce projet vise à contribuer aux efforts de lutte contre la pauvreté du gouvernement algérien. L'absence d'opportunités de travail et donc de possibilités de génération de revenus est généralement perçue comme le déterminant principal de la pauvreté. Or, la croissance démographique, les énormes pertes d'emplois dans le secteur public induites par l'ajustement structurel, ainsi que les difficultés du système productif à générer suffisamment de nouveaux emplois ont eu pour conséquence une importante aggravation du chômage durant la période 1994-1998.

En matière d'infrastructures de base et de services socio-économiques, les investissements du passé avaient permis d'aboutir à une couverture relativement satisfaisante dans l'ensemble du pays. Cependant, la situation prévalant durant les années 90, a conduit à une dégradation importante du parc infrastructurel, tant par les effets du terrorisme que du faible taux d'investissement public.

#### Description du programme

Afin d'atteindre des effets significatifs, l'objectif spécifique du programme est d'enclencher et de soutenir un processus autonome de développement local durable dans un territoire particulièrement défavorisé composé de 50 communes réparties dans 6 Wilayas du Nord-Est de l'Algérie en favorisant le développement d'initiatives locales à vocation productive offrant des perspectives d'amé-

lioration du niveau de vie des populations défavorisées.

Le projet est mis en œuvre par l'Agence de Développement Social à travers une Direction de projet basée à Annaba, avec le concours de 19 Agences d'Animation du Développement Local et de 6 bureaux de zone au niveau des Wilayas. Par ailleurs, une unité d'appui au projet a été recrutée.

Dans cette optique, le Projet a été organisé autour de quatre grands axes d'intervention :

#### (I) «Développer des stratégies locales de développement»

afin d'enclencher une dynamique locale dans les territoires bénéficiaires. Le projet a développé des actions d'animation, de formation et d'assistance destinées à favoriser la conception et la réalisation de stratégies de développement local définies par les populations des territoires bénéficiaires et coordonnées par les Assemblées Populaires Communales (APC) sous forme de Plans de Développement Local (PDL).

#### (II) «Améliorer les infrastructures socio-économiques locales»

en vue de répondre aux besoins des populations en infrastructures et services de base permettant d'améliorer la qualité et le niveau de vie, tout en développant des opportunités de travail temporaire. Le projet a cofinancé et soutenu la construction, la rénovation et le fonctionnement d'investissements locaux et à vocation économique.

#### (III) «Promotion des activités productives»

afin de fournir des réponses aux demandes les plus importantes des populations ciblées : développer l'emploi et créer un environnement favorable pour générer des revenus complémentaires à travers des activités productives, notamment, pour propre compte.

**(IV) «Renforcement des capacités»** des acteurs institutionnels locaux publics (communes et communautés rurales) et privés collectifs (organisations communautaires de village), mais également des autres niveaux institutionnels (Wilaya et niveau central).

### Objectifs

Le projet vise à :

- Améliorer le niveau et la qualité de vie des populations de zones rurales pauvres du Nord-Est de l'Algérie.
- Stabiliser les populations de ces zones.
- Promouvoir une meilleure stabilité et cohésion économique et sociale.
- Elever la situation économique et sociale des femmes.
- Promouvoir la participation active des groupes sociaux vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les petits agriculteurs.
- Renforcer les capacités des institutions et des groupes communautaires locaux dans le domaine du développement local.

L'un des plus importants acquis du PADSEL NEA est incontestablement la formation.

Une équipe de 53 futurs encadreurs en développement local a été créée. Le programme de formation comportait 3 axes de développement, répartis en 8 thèmes, pour une durée totale de 82 jours.

Au total, 19 structures dans les 48 wilayas ont bénéficié d'une formation, à savoir l'Agence de Développement Social (ADS), la Direction de l'Action Sociale (DAS), l'Agence Nationale de Gestion de Microcrédit (ANGEM), le projet d'appui aux associations (ONG2), le Ministère de la Solidarité Nationale de la Famille et de la Communauté Nationale à l'Étranger, les promoteurs, les bureaux d'études, les gestionnaires d'associations ou encore les bénéficiaires de micro crédits.

Des études sur plusieurs filières productives pertinentes pour le développement agricole et touristique de la région ont été lancées et ont fait l'objet d'une restitution à Alger le 30 juin 2009 en présence des représentants de la Délégation européenne en Algérie. Ces études pourront servir de modèle dans

d'autres wilayas du pays, dans le cadre des autres projets mis en œuvre par l'ADS à savoir :

- Artisanat du tapis et éco-ethno-tourisme wilayas de Batna, Biskra et Khenchela
- Romarin : wilaya de Souk-Ahras et Khenchela
- Câpres et escargots: wilaya de Mila.
- Maraîchage périurbain et produits biologiques: wilaya de Biskra et Batna.
- Ces études ont été complétées par l'élaboration d'une charte de pays qui a fait l'objet d'une restitution dans la wilaya de Biskra le 16 novembre 2009.

### Réalisations en 2009

Sur les 1386 projets identifiés dans les 50 plans de développement local (PDL), 507 ont été sélectionnés par le projet et 440 projets retenus, soit 86,78%. 243 projets ont été réceptionnés depuis le démarrage du projet dont 144 durant l'année 2009, répartis comme suit : Travaux publics (78), hydraulique (39), forage (12) et bâtiment (15).

### Promotion des activités productives (PAP) :

Sur les 72 associations prévues, 63 ont été créées dont 4 constituées. 589 microprojets de micro crédits ont été validés pour atteindre le nombre de 1555 et 354 microcrédits financés, soit 1164 depuis le démarrage du projet.

### Les microcrédits octroyés par type d'activité:

Services et petit métiers (80), Elevage (185), Couture (33), Activités artisanales (4), petites activités de production (7), petits commerces (42) et agriculture (3). L'année 2009 a enregistré 240 emplois créés et 295 emplois soutenus pour atteindre un total de 1740 emplois depuis le démarrage du projet.

### Formation des futurs gestionnaires et animateurs des CILDES :

Le projet a organisé un cycle de formation en direction des agents du projet portant sur la création et gestion d'un CILDES. Cette formation de 10 jours a touché 38 agents des AADL et BZ ainsi que 03 cadres du DOP

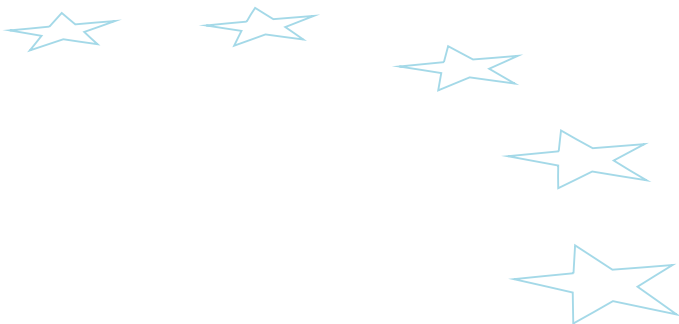
En termes de visibilité, le projet a notamment réalisé des plans de développement

local de Terrai Beinen, wilaya de Mila (en langues française et arabe), Besbes (wilaya de Biskra) et Oudjana (wilaya de Jijel); un manuel sur les meilleures réalisations du projet (en deux langues); une photothèque (projets d'infrastructures, bénéficiaires de micro crédits, portraits et paysages de communes et

wilayas) ou encore trois films dont un court métrage (10mn) sur l'approche scientifique du plan de développement local, un long métrage (20mn) sur les réalisations du projet et un court métrage sur les meilleures réalisations du projet.



Association de femms bénéficiaires de micro-crédit - Wilaya de Biskra





## 21. Réhabilitation des zones affectées par le terrorisme dans 6 wilayas du Nord Ouest de l'Algérie (PARZAAT)

### Contexte

Les actes de violence terroriste ont eu pour effet, en 10 ans, de déplacer un nombre important de personnes des zones rurales vers la périphérie des grandes villes et de détruire des infrastructures sociales, économiques et administratives. Les actes terroristes sont venus se conjuguer à la détérioration croissante du niveau de vie d'une large couche de la population. De nombreuses familles ont été privées de leurs biens et sources de revenus, notamment agricoles. Une partie importante des infrastructures de base dans les régions touchées a été détériorée.

Les déplacements de populations se sont effectués sans contrôle / régulation de l'État. Les populations d'une même localité désertée se retrouvent dispersées sur toute une région. Elles sont localisées là où elles disposent d'attache familiale ou en périphérie des grands pôles urbains. De ce fait, les instruments de planification du développement social (carte scolaire, carte de santé, ...) s'en trouvent fortement perturbés sur tout le pays. Les pouvoirs publics ont dû alors faire face à des demandes inattendues de services sociaux dans les zones urbaines de regroupement de ces déplacés. La gestion opérationnelle des programmes de réinsertion des populations est essentiellement confiée aux collectivités locales.

### Description du programme

Une demande d'appui aux efforts de réhabilitation lancés par les pouvoirs publics a été formulée par les plus hautes autorités du pays. Suite à cela, un financement de 30 millions d'euros a été décidé à travers deux décisions de financement d'un montant de 16 millions d'euros en 2003 et de 14 millions d'euros en 2004.

Le programme est localisé dans une soixantaine de communes dans les wilayas de Mascara, Relizane, Tiaret, Tissemsilt, Chlef et Aïn Defla. Il appuie la mise en œuvre des plans de développement régionaux et de relance des activités productives. La plupart des activités consistent en des travaux de réhabilitation

des infrastructures sociales privatives et collectives, en construction d'infrastructures de base, en travaux d'hydraulique rurale, en réhabilitations de logements, en fournitures pour les écoles et les salles de soins réhabilités, en aménagement rural (protection des sols) des aires irriguées et en études d'ingénierie et de surveillance de ces travaux et en appui à des activités productives.

La mise en œuvre du programme était assurée au niveau des wilayas par une Cellule Opérationnelle du Programme (COP) désignée par le wali. La supervision au niveau national est prise en charge par la direction de projet au sein du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

### Objectifs

Les objectifs globaux du programme sont les suivants :

- Promouvoir une meilleure stabilité et cohésion économiques et sociales ;
- Atténuer l'exode rural ;
- Encourager à la délocalisation des zones de transit périurbaines ;
- Améliorer le niveau et la qualité de vie des populations de zones rurales ;
- Aider à fixer et à stabiliser les populations de ces zones ;
- Relancer les activités productives en zones rurales ;
- Encourager le retour des populations.

Les objectifs spécifiques visent à accompagner socialement et économiquement les populations rurales affectées par les actes terroristes, dans le processus de leur réinstallation volontaire et durable, sur leur lieu d'origine, en renforçant l'effort gouvernemental qui vise une meilleure organisation des interventions, une viabilisation des infrastructures sociales et une remise en état de l'appareil de production.

### Réalisations en 2009

Des contrats ont été signés au niveau des wilayas concernées par le programme pour des travaux et des appuis à des activités génératrices de revenu. En 2008 le programme est entré dans sa phase de clôture. Réalisation de l'audit n°3 du programme pour les 47 contrats signés avant le 9 avril 2007.

### Information essentielle

**Montant :**  
30 millions d'euros dont environ 4,5 millions effectivement engagés  
**Période d'exécution du programme :**  
48 mois  
**Signature de la convention :**  
27 décembre 2004  
**Bénéficiaires :**  
Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales



### Information essentielle

Montant :  
11 millions d'euros  
Période d'exécution du programme : 5 ans  
Signature de la convention :  
17 février 2007  
Bénéficiaires :  
Ministère de l'Agriculture  
Personne de Contact:  
M. TRABELSI Boualem,  
Directeur du projet,  
Adresse:  
12, BLV Colonel  
Amirouche- Alger.  
Tél.: 021 71 90 10  
Fax: 021 71 66 24  
Email:  
trabelsiboualem@hotmail.com

## 22. Programme d'Appui au Plan National de Développement Agricole et Rural

### Contexte

L'Algérie, par le biais de son Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), est engagée depuis l'année 2000 dans la mise en œuvre du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Investi d'une dimension de développement rural, l'objectif fondamental du PNDAR est la sécurité alimentaire durable.

A la fin de l'année 2007, le PNDAR a capitalisé l'acquis des premières années d'expérience en élaborant la Politique de Renouveau Rural dont le but est de promouvoir un développement économique du Pays associant solidairement l'ensemble du monde rural. Elle traduit donc la volonté de mettre en place une dynamique de développement local et décentralisé, avec implication des acteurs locaux (institutions publiques et administrations techniques, collectivités locales, organisations professionnelles, associations, groupements villageois, communautés locales...).

### Description du programme

Ce programme est mis en place afin d'appuyer la mise en œuvre du PNDAR dans sa dimension relative à la revitalisation des territoires ruraux afin de stabiliser les populations rurales, en atténuant les flux migratoires, en améliorant leurs conditions de vie et en préservant les ressources naturelles.

Il a pour objectif, d'une part de développer avec les parties prenantes des stratégies et des approches de développement rural spécifiques adaptées à la diversité des trois régions naturelles, en s'appuyant sur des modèles de développement rural fondés sur l'initiative des bénéficiaires finaux, et d'autre part de renforcer les capacités de l'encadrement technique et administratif de ce développement.

### Objectifs

Les objectifs globaux du programme sont les suivants:

- Réduction de la pauvreté
- Bonne «gouvernance»
- Démocratie et Droits de l'Homme
- Intégration dans l'économie mondiale
- Protection de l'environnement
- Amélioration de la condition de la femme
- Résolution de conflits/Construction de la paix

Les objectifs spécifiques sont:

- Stabilisation des populations.
- Exploitation rationnelle des ressources naturelles
- Gestion autonome et démocratique du développement communautaire.
- Gestion transparente et équitable des ressources

### Réalisations en 2009

L'année 2009 a commencé par une évaluation des activités de la première année d'exécution du programme (état des lieux, diagnostics) et d'une analyse critique de sa structure. Les quelques améliorations qui en ont été déduites furent présentées dans le POG puis mises en œuvre sur le terrain. Les activités de croisières du Programme ont commencé en 2009 et dureront jusqu'à la fin du Programme. Elles comprennent surtout 1) l'introduction au niveau des communes des capacités nécessaires à l'élaboration de diagnostics territoriaux et de plans de développement local, 2) la mise en place de projets pilotes au sein d'organisations rurales subventionnés par le Ministère selon des procédures rigoureuses, transparentes et équitables, 3) la réalisation de plans d'actions pour le renforcement de la filière dattes à Ghardaïa, de la filière ovine à M'sila, et de la filière de l'huile d'olive à Bouira.

### Activités du projet

**Plan de développement :** Identification d'un itinéraire méthodologique et des outils appro-

priés pour l'élaboration de diagnostics territoriaux et de plans de développement local, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions de la filière dattes à Ghardaïa.

**Diffusion des résultats du Programme :** Démarrage de l'activité concernant l'élaboration de guides méthodologiques.

**Système d'information :** Appui à l'élaboration du cahier des charges pour l'appel d'offre lancé pour la mise en place d'un système d'information géographique.

**Outils de planification :** Etudes sur la nature, l'importance et l'évolution de la mobilité des populations rurales.

**Formation des responsables territoriaux :** Réalisations de 2 voyages d'études en France sur le thème de la planification communale (organisation, financement, et politique d'appui).

**Formation des bénéficiaires finaux:** Mise en œuvre du cycle de formation qui a compris:

- 1) La structuration du milieu (une session en janvier)
- 2) La gestion du cycle de projet (une session en juillet et une autre en décembre)
- 3) La gestion des organisations rurales et des projets subventionnés sur des fonds de l'UE (une session en octobre)

**Mise en place de projets pilotes :** Elaboration des lignes directrices et lancement de l'appel à proposition le 15 février 2009, sensibilisation et formation collective des bénéficiaires finaux sur les lignes directrices, la préparation des propositions (de février à avril 2009) et des contrats de subvention (juin 2009), évaluation des propositions (avril et mai 2009), préparation et signature des contrats de subvention (juillet 2009), appui à la préparation des dossiers d'appel d'offres pour les travaux et les fournitures (décembre 2009).

**Rencontres et ateliers :** Organisation d'un atelier sur le diagnostic et le plan d'actions de la filière dattes à Ghardaïa (mai 2009), ainsi que d'un atelier de présentation du Programme d'appui au PNDAR (novembre 2009).



UAP - Atelier de coordination des chefs d'antennes (09 février 2009)



Bouira - session de formation sur structuration du milieu rural



M'sila - Projet de réhabilitation d'un ouvrage de dérivation des eaux de surface pour épandage (Visite du site 29 mars 2009)



M'sila – Rencontre avec les acteurs locaux



## D. Développement des ressources humaines et services sociaux de base

### Information essentielle

**Montant :**  
19 millions d'euros, dont  
17 millions de l'UE et 2  
millions du MEN  
**Période d'exécution du  
programme :**  
48 mois  
**Signature de la  
convention :**  
3 octobre 2004  
**Bénéficiaires :**  
MEN (Ministère de  
l'Éducation Nationale)  
**Personne de Contact:**  
M. Achour Seghouani,  
Directeur du projet,  
**Adresse :**  
n°6, avenue de  
l'Indépendance- Alger  
**Tél. :** 021 66 86 24  
**Fax :** 021 66 82 83  
**Email :**  
achseghouani@yahoo.fr

### 23. Appui à la réforme de l'éducation

#### Contexte

S'insérant dans la réforme de l'éducation, ce programme, avec une contribution de l'UE de 17 millions d'euros, se proposait de contribuer à l'amélioration qualitative du système éducatif à travers la formation initiale et continue des personnels d'éducation, l'évaluation des acquis et du rendement du système éducatif et l'amélioration de la gestion du système éducatif aux niveaux central et local. Les activités ont contribué en particulier à améliorer le rendement du système éducatif, à augmenter la qualité de l'enseignement, à réduire les disparités régionales et à doter le système d'une plus grande efficacité des dépenses.

#### Description du programme

Le programme est constitué des 3 composantes suivantes:

#### 1. Appui à la formation initiale et continue

- Formation continue de Directeurs de l'Éducation de Wilaya et de Chefs d'Établissements (jusqu'à environ 2000 personnes). Ces Directeurs de l'Éducation et d'écoles sont issus de wilayas sélectionnées sur la base de leur représentativité. Ils seront formés au développement et à la gestion d'une dynamique pédagogique d'établissement.
- Appuis aux instituts de formation (initiale et continue) pour une adaptation des cursus et contenus de formation aux enjeux de la réforme (aspects pédagogiques, méthodologiques, évaluation, TICE, etc.).
- Contribution à la définition d'un plan de formation des formateurs d'enseignants.
- Appui à l'évaluation des acquis des élèves et du rendement du système éducatif et à l'orientation des élèves.

- Développement et mise en œuvre d'un système d'indicateurs de qualité du système éducatif.
- Amélioration du système d'évaluation pédagogique des élèves, afin de prévenir et réduire l'échec scolaire.
- Développement du système d'orientation des élèves et de gestion de flux collège/ lycée.

#### 2. Appui à la mise en place des procédures et outils pour le développement de l'approche sectorielle

- Développement d'un système d'information statistique intégrant les aspects budgétaires, financiers, de planification et de programmation, ainsi que les aspects concernant la gestion des personnels.
- Renforcement au niveaux central et local des compétences en matière de collecte et d'analyse des données, de planification et de programmation, d'exécution budgétaire et de suivi des dépenses.

#### 3. Amélioration de la gestion du système éducatif en renforçant la place des établissements scolaires

- Promotion du « projet éducatif scolaire » de wilaya en tant qu'outil de management après l'expérience dans les premières wilayas sélectionnées.
- Création et mise à disposition d'un fonds d'aide au « projet d'établissement ».
- Appui à la structuration d'une cellule d'innovation et de ressources pédagogiques au niveau régional (fonds documentaire, salle informatique, salle de séminaire).
- Aide à la définition d'une action de généralisation de la classe de pré-primaire.
- Soutien à la définition d'une politique de lutte contre l'échec et les déperditions scolaires (établissements ou secteurs prioritaires).

## Objectifs

Le Projet vise l'amélioration du rendement du système éducatif à travers l'élévation du niveau de compétence pédagogique et de gestion des professionnels du secteur, ciblant l'amélioration de l'efficacité des dépenses sectorielles, une augmentation de l'équité et la réduction des disparités territoriales des résultats.

Les objectifs spécifiques du projet sont : a) l'amélioration qualitative du système éducatif par l'appui à la formation initiale et continue de l'encadrement pédagogique et b) l'amélioration et le renforcement du management du système éducatif au niveau central et local.

## Réalisations en 2009

Le programme est entré dans sa phase de clôture depuis le 30 juin 2009. Les principales activités en 2009 ont été :

- Sessions de formations avec les Universités de Bourgogne (IREDU) (FR) et de Mons (BE) ;
- Livraison des équipements informatiques, de documents pédagogiques et de matériels didactiques prévus dans les 6 contrats de fournitures du programme ;
- Formation des chefs d'établissement ;
- Mesure de la performance du système éducatif.

- Cérémonie de clôture du programme, le 17 juin 2008 en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale, De la Délégation de la Commission européenne en Algérie, de la Direction du projet, de l'équipe de l'Assistance technique et du prestataire de services.



Atelier dans une école à Koléa





### Information essentielle

**Montant :**  
11 millions d'euros  
**Période d'exécution du programme :** 5 ans  
**Signature de la convention :**  
17 février 2007  
**Bénéficiaires :**  
Ministère de l'Agriculture  
**Personne de Contact:**  
M. TRABELSI Boualem,  
Directeur du projet,  
**Adresse:**  
12, BLV Colonel  
Amirouche- Alger.  
Tél.: 021 71 90 10  
Fax: 021 71 66 24  
**Email:**  
trabelsiboualem@hotmail.com

## 24. Appui à la mise à niveau de la formation professionnelle

### Contexte

Ce programme (doté d'un montant initial de 60 millions d'euros, réduit entre-temps à 45 millions d'euros) a pour objectif d'accroître la capacité du système de formation et d'enseignement professionnels (SFEP) à répondre aux besoins des individus et des entreprises en améliorant l'offre de formation par rapport à la demande sociale et économique et d'adapter le système de formation et d'enseignement professionnels à une économie de marché.

Le contexte algérien favorise cette orientation, grâce à la nouvelle politique de l'emploi, ayant entraîné notamment la réforme de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), et le développement d'autres organismes tels que l'ANSEJ et la CNAC.

### Description du projet

Le projet vient en appui aux efforts de modernisation entrepris par le gouvernement algérien et se décline en trois volets relatifs :

- i)** à la fonction de pilotage du SFEP ;
- ii)** au fonctionnement d'un système répondant à la demande économique et sociale ;
- iii)** à l'émergence de la demande de formation des différents secteurs.

### Objectifs

Les objectifs du programme sont :

Le renforcement du pilotage stratégique du système de formation professionnelle à partir de deux axes complémentaires :

- La production de données et d'informations clés sur le système de formation professionnelle,

- Le renforcement des instruments de gestion du Ministère de la Formation Professionnelle.

Le renforcement d'une logique de réponse à la demande dans l'offre de formation.

Le renforcement de l'expression de la demande de formation dans les secteurs économiques.

### Réalisations en 2009

#### Activité 1.2A-1.2B

**Renforcement et adaptation des outils de collecte et traitement de données statistiques**

- 1146 agents ont été formés aux techniques de saisie sur tout le territoire Algérien.

#### Activité 1.1B

**Développement et implantation d'un cadre d'analyse et d'étude d'opportunité**

- Un schéma de développement de la formation professionnelle a été défini ;
- 60 cadres ont été formés à la mise en œuvre du schéma de développement de la FP ;
- 15 Cadres ont été sélectionnés et formés à la fonction de «Cadre multiplicateur»

#### Activité 1.1C

**Développement et implantation des outils de contrôle de la performance**

- Un ensemble d'outils de contrôle et d'évaluation ont été définis ;
- 95 Inspecteurs de l'Inspection formés à l'utilisation des outils de contrôle et d'évaluation ;



- 34 inspecteurs, sélectionnés parmi les 95, ont été formés à la fonction de « démultiplicateur ».

#### Activité 1.4A

##### Organisation et concertation avec les partenaires économiques et sociaux.

- 100 Cadres du SFEP formés en gestion de projet, d'équipe et en gestion financière;
- 33 Cadres sélectionnés parmi les 100, ont été formés à la fonction de « démultiplicateur » ;
- 2 séminaires concernant mécanismes de concertation ont été réalisés

#### Activité 2.1D

##### Acquisition des équipements pour les établissements spécialisés (traitement de l'eau).

- Les équipements ont été livrés dans 10 centres de formation en Algérie.

#### Activité 2.2A

##### Assistance technique pour la mise à niveau du FNAC

- Un schéma organisationnel a été élaboré ;
- Elaboration d'un ensemble de méthodes et d'outils destinés au financement de la FP ;
- Les cadres et personnels de l'institution formés à la mise en œuvre de ces méthodes et outils.
- Une stratégie de communication a été définie.

#### Activité 2.2B

##### Assistance technique pour la mise à niveau de l'INDEFOC.

- Un schéma organisationnel a été élaboré ;
- Méthodes et outils destinés au développement de l'ingénierie de la formation ont été élaborés ;
- Les cadres et personnels de l'institution ont été formés à la mise en œuvre de ces outils.
- Une stratégie de communication a été définie.

#### Activité 2.3A

##### Mise en place d'un dispositif d'observation de la formation et de l'emploi.

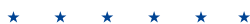
- Elaboration d'un dictionnaire des métiers et d'une nomenclature des emplois,
- Les cadres et personnels (1500) du SFEP et du secteur de l'emploi ont été formés
- Des études sur l'insertion professionnelle ont été produites.

#### Activité 3.2A

##### Gestion des programmes de recyclage des entreprises du secteur public.

80 gestionnaires de formation des entreprises publiques formés à l'ingénierie de formation





### Information essentielle

**Montant :**  
15 millions d'euros  
**Période d'exécution du programme :**  
48 mois à partir de la date de signature de la convention  
**Signature de la convention :**  
30 décembre 2009  
**Bénéficiaire :**  
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière  
**Personne de Contact:**  
Dr. KELLOU Mohamed Kamel, Directeur Général, Institut Nationale de Santé Publique.  
**Tél. :** 021 91 38 51  
**Email:**  
kellouoms@hotmail.com

## 25. Appui à la réforme de la santé

### Contexte

Le programme du Gouvernement algérien tel que traduit par la Politique Nationale de Santé (Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, 2006) s'articule autour de cinq grands axes d'action :

- i)** rapprocher la santé du citoyen ;
- ii)** améliorer la qualité des prestations ;
- iii)** prendre en charge la transition démographique et épidémiologique ;
- iv)** atteindre les Objectifs du Millénaire ;
- v)** rationaliser la gestion du secteur.

Pour pallier certaines défaillances structurelles et organisationnelles, les autorités algériennes reconnaissent l'intérêt d'établir des relations d'échange d'expérience et de savoir-faire entre les institutions et organismes techniques nationaux et des structures européennes similaires. Le Programme Indicatif National (PIN) signé entre l'Algérie et la Commission européenne pour la période 2007-2010 prévoit d'appuyer la réforme du secteur de la santé dans le cadre d'un appui général au renforcement des services publics de base.

### Description du projet

#### 1 Origine et base légale

Le Programme Indicatif National (PIN) signé entre l'Algérie et la Commission européenne pour la période 2007-2010 prévoit d'appuyer la réforme du secteur de la santé dans le cadre d'un appui général au renforcement des services publics de base. L'instruction du Programme a conclu que les activités d'assistance technique prévues nécessitent un financement de 15 millions d'euros.

#### 2 Approche du Programme et modalité opérationnelle choisie

Le Programme d'appui sera mis en œuvre selon l'approche sectorielle, qui représente une méthode de travail entre partenaires nationaux et internationaux adéquate au contexte dans lequel se déroule le programme. Ce

contexte se caractérise par : i) une déclaration gouvernementale de politique de santé pertinente; ii) la réforme budgétaire pour la mise en place du Cadre de Dépenses de Moyenne Terme (CDMT) et des budgets programme ; iii) les travaux en cours entre le MSPRH et les organismes de sécurité sociale pour améliorer l'efficacité des formules de financement des soins et iv) la réforme du niveau opérationnel de base qui modifie les modalités de gestion du niveau primaire y compris l'allocation des financements à ce niveau.

Toutefois, une « stratégie sectorielle » n'est pas encore disponible pour un programme mis en œuvre sur fonds de l'Union européenne. En conséquence, le Programme d'Appui sera mis en œuvre selon la « modalité projet ». La stratégie sectorielle sera finalisée avec le support du Programme d'appui à la Politique Sectorielle (PAPS) et en collaboration avec les parties prenantes du secteur. Ce Programme d'appui représente donc pour le MSPRH l'opportunité de bénéficier d'une assistance de grande envergure au renforcement institutionnel du secteur public de santé et à la création de capacités.

### Objectifs

Ce programme devrait contribuer aux résultats suivants :

- La mise en place des instruments et des outils de pilotage du secteur et de la réforme du financement des soins ;
- La prise en charge de la transition épidémiologique à travers une offre de services préventifs et curatifs équitables et de qualité ainsi que le renforcement de la veille sanitaire ;
- Le renforcement des compétences du secteur et la valorisation des ressources humaines.

### Réalisations en 2009

L'instruction de ce programme a débuté en 2008 et la convention de financement a été signée à la fin de l'année 2009. La mise en œuvre effective du projet devra se faire en 2010.





## 26. Appui à l'enseignement supérieur

### Contexte

La réforme de l'enseignement supérieur doit permettre à l'Algérie de répondre efficacement aux enjeux de l'économie du savoir. Face à cette problématique, la réponse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) comprend les objectifs stratégiques suivants :

- Renforcer et élargir rapidement l'accès à l'Enseignement supérieur dans la perspective de doubler ses capacités à l'horizon 2010.
- Diversifier l'offre en encourageant les universités à introduire les programmes de LMD et à accroître la pertinence des formations proposées par rapport aux besoins des entreprises.
- Relever la Qualité de l'enseignement dispensé par un contrôle et une augmentation des performances et du rendement.

### Description du programme

En s'appuyant sur la politique sectorielle du gouvernement, le programme a pour objectif de contribuer à renforcer les réformes en cours de l'ESRS, tout en visant les objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer les performances et la qualité de l'enseignement supérieur ;
- Renforcer les capacités de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Relever le niveau de formation du capital humain et sa pertinence par rapport aux besoins des entreprises.

### Objectifs

En s'appuyant sur la politique sectorielle de l'Algérie dans le domaine de l'enseignement

supérieur et de la recherche scientifique, les objectifs du programme de l'Union européenne sont d'assister le gouvernement algérien à :

- Améliorer les performances et la qualité de l'Enseignement Supérieur ;
- Renforcer les capacités de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Relever le niveau de formation du capital humain et sa pertinence par rapport aux besoins des entreprises.

### Résultats attendus

Le programme proposé se concentrera sur les principaux résultats attendus suivants :

- Elaborer le plan d'appui structurel, institutionnel et qualitatif de l'enseignement supérieur.
- Appuyer la mise en œuvre d'un système d'information intégré et axé sur les objectifs.
- Renforcer les capacités des ressources humaines.
- Soutenir l'Ecole doctorale.
- Diversifier l'offre de formation et développer de nouvelles filières porteuses.
- Rapprocher les universités des entreprises

### Réalisations en 2009

Le programme est en préparation. Une première version des Dispositions Techniques et Administratives a été communiquée au bénéficiaire. La signature de la convention de financement est prévue début 2010.

### Information essentielle

#### Montant :

22,2 millions d'euros  
(dont 21,5 millions d'euros UE et 1,7 millions d'euros bénéficiaires)

#### Période d'exécution du programme :

La période d'exécution de la convention de financement, commencera à l'entrée en vigueur de la convention de financement et s'achèvera 72 mois après cette date

#### Signature de la convention :

Prévue pour début 2010

#### Bénéficiaire :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



### Information essentielle

#### Montant :

entre 35 et 39 millions d'euros par an (IEVP)

Période d'exécution du programme : 2008-2013

#### Bénéficiaires:

Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova, Russie, Ukraine (Région Est) ; Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie (Région Sud)

#### Personne de contact :

M. Daho Allab, Responsable du Bureau National Tempus en Algérie.

Tél. : 021 91 14 82

#### Email:

allabpnc@yahoo.fr - [http://eacea.ec.europa.eu/tempus/index\\_en.php](http://eacea.ec.europa.eu/tempus/index_en.php)

## 27. MED-EMIP – Coopération dans le domaine de l'énergie

Le programme encourage la création d'un espace commun de la connaissance et d'échange de savoir-faire professionnels. L'objectif est de moderniser l'enseignement supérieur avec les pays partenaires de l'UE (pays du voisinage et Asie centrale), de mettre en place un espace de coopération entre l'UE et les pays partenaires mais aussi de favoriser la convergence avec l'espace européen pour l'enseignement Supérieur (Lisbonne et Bologne).

Il a pour vocation de développer la coopération universitaire et institutionnelle entre les 27 États Membres de l'Union Européenne et les 28 pays partenaires en Méditerranée, en Asie centrale, en Europe orientale et dans les Balkans occidentaux. Mis en œuvre depuis 2002 en Algérie, ce programme participe à un échange interculturel intense et à la création de partenariats universitaires et professionnels. Les autorités nationales algériennes jouent un rôle clef dans la définition des priorités, la sélection des projets et l'évaluation de leur impact dans le pays. Cette année encore, une journée d'information s'est tenue à Alger au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

### Réalisations en 2009

Les types de projets sélectionnés sont surtout des projets communs, parmi les 9 projets impliquant des partenaires algériens, 7 sont des projets conjoints (3 dans le 1er appel et 4 dans le 2ème appel) et seulement 2 sont les mesures structurelles. Ces mesures structurelles portant sur le thème prioritaire de la réforme de la gouvernance ont été sélectionnés en 2009.

En ce qui concerne les thèmes des projets communs, les deux principales questions abordées ont été la réforme du curriculum et l'enseignement supérieur et de la société. Rupture de 7 projets conjoints actuellement mis en œuvre, 3 ont traité le thème prioritaire de la réforme du curriculum, 3 avec l'enseignement supérieur et de la société et seulement 1 avec réforme de la gouvernance. Le nombre de projets portant sur le thème prioritaire de la réforme des programmes a montré une augmentation en 2009, il y avait seulement 1 projet traitant de cette question dans le 1er appel et 2 dans le 2ème appel.

En outre, il est important de noter que l'Algérie participe principalement à des projets multi-pays et portant sur la région méditerranéenne. Sur les 9 projets sélectionnés, 8 sont des projets intra-régionaux associant les pays méditerranéens et un seul est un projet national qui a été sélectionnée en 2009 (2ème appel). Dans aucun des deux appels, l'Algérie a participé à un projet interrégional.

À ce jour, les institutions les plus actifs d'Algérie à Tempus IV sont l'Université de M'Hamed Bougara de Boumerdès (participation à 3 projets), l'Université d'Oran (2 projets) et l'Université Mentouri de Constantine de (2 projets).





## 28. Erasmus Mundus – Averroès

Le programme Averroès fait partie du programme européen Erasmus Mundus - Volet coopération extérieure. Ce programme, commencé en septembre 2008 a une durée de 42 mois et est issu de réunions de travail initiées par l'AUF (Association Universitaire de la Francophonie), l'université Euro-méditerranéenne TETHUS et les partenaires du Maghreb. Ses objectifs sont d'offrir les meilleures chances de réussite aux étudiants les plus brillants, aux jeunes chercheurs, aux universitaires des pays participants, et de promouvoir l'excellence universitaire et scientifique d'un côté et de l'autre de la Méditerranée.

Coordonné par l'Université Montpellier II, ce programme soutient plus de 200 mobilités d'étudiants et d'enseignants entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Au total, Averroès réunit 11 universités d'Europe et 9 universités du Maghreb (auxquelles viennent s'ajouter plus de 40 partenaires associés, universités et acteurs socio-économiques locaux, nationaux ou internationaux), et finance des échanges d'étudiants, de jeunes chercheurs et de personnel académique entre les partenaires.

Le projet Averroès 1 (année universitaire 2009-2010) avait été sélectionné par la Commission européenne en juin 2008 et avait obtenu un financement sur 3 ans de 5.3 millions d'euros.

### Réalisations en 2009

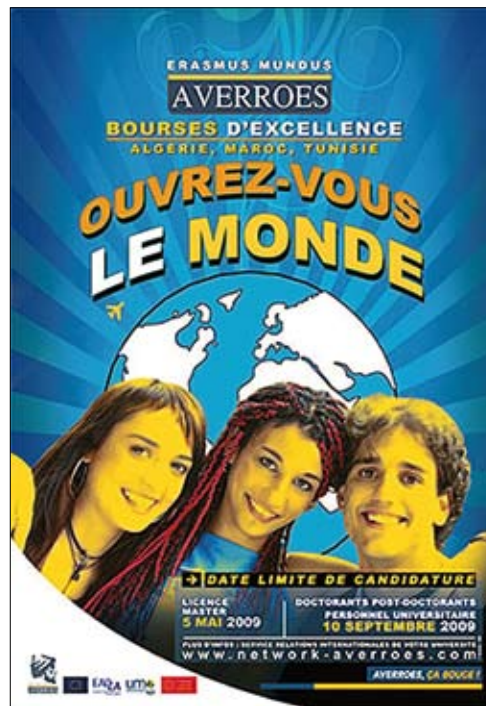
Le projet Averroès 2 (2009-2010) a été sélectionné par la Commission européenne en juillet 2009. Trois universités algériennes sont

parties prenantes à ce projet, l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, l'université Mentouri de Constantine et l'université d'Oran Es-Sénia. Par ailleurs, l'Institut National Agronomique d'Alger et l'université Badji Mokhtar d'Annaba sont des membres associés au projet.

En ce qui concerne le Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), l'Algérie représentait en 2009 28 % des effectifs. Au total, les étudiants originaires du Maghreb se sont rendus principalement en France (75%), en Espagne (12%), en Belgique (10%) et en Italie (3%).

### Information essentielle

**Montant :**  
5.2 millions d'euros  
**Période d'exécution du programme :**  
2009-2010  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Maroc, Tunisie  
**Personne de contact et site web :** M. Daho Allab,  
Responsable du bureau national Tempus / Averroès.  
**Tél:** 021 91 14 82  
**Email:**  
allabpnc@yahoo.fr  
www.averroes.fr/averroes





### Information essentielle

**Montant :**

14,1 millions d'euros

**Période d'exécution du programme :**

La période d'exécution commencera à la signature de la convention de financement, pour 72 mois.

**Signature de la convention :**

prévue pour 2010

**Bénéficiaires :**

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et l'Agence Nationale de l'Emploi

**Personne de Contact:**

Mlle Driad Dalila,

Directrice de

l'Informatique, Agence

Nationale pour l'Emploi.

Tél. : 021 23 79 97

Email: dalila.driad@anem.dz

Mme Chibane Aziza, DG

de l'Anem,

**Adresse:**

ANEM, 5 rue Capitaine

Menani, Alger

## 29. Appui au secteur de l'emploi

### Contexte

La performance économique de l'Algérie a été façonnée en grande partie par les mouvements des marchés des hydrocarbures. Le paysage économique des années 2000 en Algérie a montré une amélioration sensible, qui laisse apparaître un contexte général d'aisance financière permettant à l'État de lancer de très grands chantiers d'intérêt public et de rééquilibrer le développement économique et social entre les grandes régions de la côte, des plateaux et du grand Sud. Toutefois les progrès sont encore inégaux selon les secteurs. Un acteur clé dans ce développement est l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), instituée en 1990 et qui a depuis 2004 le monopole du service public de l'emploi. L'adoption en octobre 2006 d'un programme de réhabilitation de l'ANEM sur trois ans (2006-2009) a prévu de tripler ses effectifs, pour les faire passer de 800 à 3.000 agents environ. Fin 2008, plus de 1500 nouveaux cadres ont été recrutés, portant l'effectif à 2.250 fin 2008. La Commission Européenne a programmé en 2009 un projet d'appui au secteur de l'Emploi, visant surtout l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM).

### Description du programme

Pour soutenir les efforts du gouvernement en la matière, un programme d'appui au secteur de l'emploi a été prévu dans la programmation indicative 2007-2010. Il se fonde sur le «Plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage (2008-2013)» du Gouvernement et vise à apporter à l'ANEM un soutien institutionnel et renforcer les outils d'observation de l'emploi et d'aide à la décision dont dispose le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS).

### Objectifs

L'objectif global est d'améliorer la promotion et la régulation de l'emploi économique. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Elaborer et déployer un nouveau système fiable et performant d'information stratégique de l'ANEM.
- Renforcer la compétence de l'ensemble du dispositif national de l'ANEM par une professionnalisation de ses ressources humaines et une réorganisation administrative et technique.
- Faciliter l'adoption par l'ANEM et le MTESS d'un budget par objectifs cohérent avec les axes du Plan d'action relevant de leurs compétences.
- Faciliter l'appropriation des logiques, des instruments et des résultats des études de l'ANEM par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS) afin que ce dernier puisse participer activement à la mise en place des organes de contrôle et de promotion de l'emploi tels que prévus dans le Plan d'Action.

### Réalisations en 2009

Le programme est en préparation: la mission de formulation du programme a remis ses propositions fin 2009. La signature de la convention de financement est prévue en 2010.





## E. Justice, bonne gouvernance

### 30. Appui à la réforme de la justice (Justice I)

#### Contexte

Le Programme indicatif national (PIN) 2002/2004 pour l'Algérie et la Convention de Programme MEDA/2004/6263 du 4 octobre 2004 signée entre l'Etat Algérien et la Commission Européenne, dans le cadre de sa coopération, retiennent le financement d'un programme d'appui à la consolidation de l'état de droit par le biais de la réforme de la justice en Algérie. Ce programme de coopération est fondé sur les travaux de la Commission nationale de Réforme de la justice, initiée par le Président de la République, dont les principales propositions ont été publiés en juin 2000 (« La réforme de la Justice », éd. Ministère de la Justice, 2000; voir également : « Réforme de la Justice, bilan et perspectives », éd. Ministère de la Justice, février 2005 et « Conférence nationale sur la réforme de la Justice », éd. Ministère de la Justice, mars 2005). Cette réforme prend en compte l'adaptation et l'harmonisation de la législation, le renforcement de l'indépendance de la justice, la spécialisation des magistrats, en particulier dans les domaines économiques, le renforcement de certaines des juridictions et la modernisation du système pénitentiaire.

#### Description du programme

Le programme de coopération intitulé « Appui à la Réforme de la Justice en Algérie », conclu entre la Commission européenne et l'Algérie par une convention de financement signée le 4 octobre 2004, a pour objectif général de contribuer à la consolidation de l'état de Droit en Algérie et d'appuyer la mise en œuvre de la réforme de la Justice en Algérie. Son objectif spécifique vise à l'amélioration

des capacités du système judiciaire algérien en termes d'organisation, de compétence, de transparence et de qualité des services prestés aux agents économiques et aux citoyens.

#### Objectifs

L'objectif du programme est d'améliorer l'organisation du système judiciaire ainsi que la qualification professionnelle de ses acteurs. Il vise par ailleurs un renforcement de l'informatisation de l'ensemble des juridictions et des parquets, la promotion d'une justice de qualité et l'amélioration constante du service public de la justice.

A terme, le but est de mettre en œuvre un meilleur service public et une plus grande indépendance de la Justice.

#### Réalisations en 2009

- Poursuite de l'expertise Archivage jusqu'à fin juillet 2009 ;
- Fin des actions de formation judiciaire liées au contrat FIAPP au 18 juillet 2009 ;
- Mobilisation intensive de l'expertise internationale court-terme en matière de formation ;
- Avenant de prolongation et achèvement du contrat VSAT (ATS) au 30 juin 2009 ;
- Elaboration du site web du Projet ;
- Audit opérationnel du Projet en mars 2009 ;
- Avenant de prolongation du contrat de services jusqu'au 29 avril 2010.



Intérieur de l'Ecole Supérieure de la Magistrature

#### Information essentielle

**Montant :**  
17 millions d'euros, dont 15 millions de l'UE et 2 millions du Bénéficiaire

**Période d'exécution du programme :**  
66 mois à partir de la signature de l'avenant n° 1 à la CF en 2006

**Signature de la convention :**  
3 octobre 2004

**Bénéficiaire :**  
Ministère de la Justice  
Personne de Contact: M. Laziz Aimène, Directeur du projet

**Adresse:**  
C/o Direction Générale de l'Administration pénitentiaire:  
Avenue du 11 décembre 1960- El Biar Alger

**Tél. :** 021 92 43 51

021 92 43 58

**Fax :** 021 92 43 08

**Email :**  
dp\_arj@mjustice.dz



### Information essentielle

#### Montant :

14,1 millions d'euros

#### Période d'exécution du programme :

La période d'exécution commencera à la signature de la convention de financement, pour 72 mois.

#### Signature de la convention :

prévue pour 2010

#### Bénéficiaires :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et l'Agence Nationale de l'Emploi

#### Personne de Contact:

Mlle Driad Dalila,

Directrice de

l'Informatique, Agence Nationale pour l'Emploi.

Tél. : 021 23 79 97

Email: dalila.driad@anem.dz

Mme Chibane Aziza, DG de l'Anem,

#### Adresse:

ANEM, 5 rue Capitaine Menani, Alger

## 31. Appui à la réforme du système pénitentiaire (Justice II)

### Contexte

Au 1<sup>er</sup> mars 2007, l'Algérie comptait 127 centres pénitentiaires. La population carcérale en Algérie est en nette progression ces dernières années. Pour faire face à ce problème majeur, la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR) du Ministère de la Justice a pris plusieurs mesures importantes dont en particulier, l'adoption d'un très ambitieux programme de construction. Le gouvernement affiche dans cette direction un double défi :

- élever de manière durable, au meilleur niveau des standards internationaux, l'institution pénitentiaire algérienne, conformément à la volonté exprimée par le gouvernement et aux engagements internationaux de celui-ci;
- à travers le changement du système carcéral, consolider l'état de droit, la restauration de l'autorité de l'État et le rôle de la justice, ainsi que le respect des institutions.

### Description du programme

Ce programme, prévoit l'appui à la modernisation du système pénitentiaire algérien par la réalisation d'actions regroupées au sein de trois composantes :

- la prise en charge de la population pénale et la réinsertion sociale ;
- l'organisation institutionnelle et la formation des personnels de la DGAPR;
- la sécurité générale et la modernisation des systèmes d'information.

L'objectif général du programme est de contribuer à une mise en adéquation du dispositif pénitentiaire algérien avec les valeurs et principes partagés avec l'UE et notamment la consolidation de l'état de droit. Le programme vise en particulier à « améliorer les conditions de détention et

favoriser la réinsertion des détenus dans la vie économique et sociale du pays ».

L'objectif spécifique est d'appuyer la modernisation du système pénitentiaire algérien, en améliorant les modalités d'exécution des peines et de réinsertion des détenus, en coopération avec d'autres acteurs (publics et privés), en optimisant la gestion et la formation des personnels et en renforçant la sécurité générale et les moyens de gestion des établissements.

### Objectifs

Le programme vise à mobiliser l'ensemble des personnels de la chaîne hiérarchique dans une logique de « défense sociale » à travers un vaste programme de formation et de communication. L'amélioration des conditions de détention et le déploiement des services extérieurs dans les missions de probation et l'aménagement de peines permettront une meilleure réinsertion sociale.

D'autre part, le programme a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des établissements par le développement généralisé des systèmes de sécurité et des applications informatiques modernes.

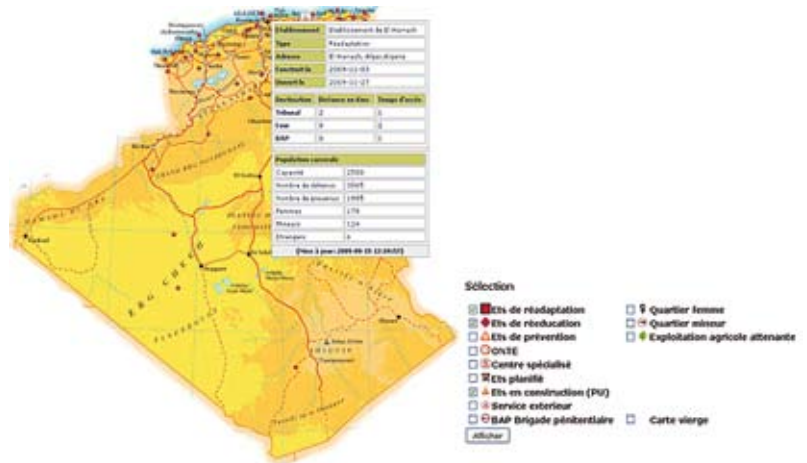
### Réalisations en 2009

- Installation de l'équipe d'Assistance technique dans les locaux mis à disposition par la DGAPR ;
- Signature du devis-programme de démarrage au mois de février 2009 et réalisation de son bilan;
- Réalisation d'un bilan analytique;
- Signature du 1<sup>er</sup> devis-programme annuel de croisière le 22 juin 2009;
- Mobilisation de l'expertise locale et internationale à court terme dans le cadre du contrat d'assistance technique; validation de 16 TdR de mission d'expertise court terme et lancement d'une première période de quatre expertises de court terme;
- Rédaction du manuel de procédures administratives et financières;
- Réalisation d'un intranet interne à l'équipe du projet ;

- Organisation administrative et mise en place des circuits de validation ;
- Mise en place des supports et outils internes de gestion et des registres comptables;
- Elaboration des modalités de réalisation des ateliers thématiques et des séminaires ;
- lancement des premières consultations relatives aux dépenses en régie.
- Différentes expertises des exploitations agricoles de milieu ouvert, se sont déroulées à Berrouaghia (wilaya de Medea), Messerghine (wilaya d’Oran), El Bayadh, El Kheiter et El Biod (wilaya de Saida).
- Une mission d’audit à l’ENAP, située à Sour El Ghozlane (wilaya de Bouira) a permis d’engager un travail d’approfondissement auprès de l’équipe de direction et le recueil de données et d’informations indispensables à l’élaboration de l’audit organisationnel et pédagogique.

A titre d’illustration, voici un aperçu de la page de consultation de la maquette du portail cartographique, qui permet de sélectionner puis de visualiser les établissements pénitentiaires selon divers critères.

- évaluation des activités du programme dans le cadre du ROM Monitoring au mois de novembre 2009.





### 32. Coopération régionale – JAI I et II Réalisations 2009

Dans le cadre des programmes EuroMed JAI (Police, Justice et Migration), l'Algérie a participé de manière active à la première phase, mais beaucoup moins dans les phases suivantes. En ce qui concerne la préparation de la troisième phase, Euromed JAI III, pour laquelle les études d'identifications ont eu lieu en début d'année 2009, il n'a pas été possible d'effectuer la mission d'identification, pour les deux volets Justice III et Police III.

**Euromed Justice II** (Janvier 2008 - Janvier 2011): ce programme a débuté en 2008 avec un budget de 5 millions d'euros pour une durée de trois ans traitant sur les thèmes de la réforme législative dans le domaine d'accès à la justice et l'aide juridique, des gardes et droits de visite dans les conflits familiaux internationaux (transfrontaliers), de la réforme de la loi criminelle et de la prison. , ce programme prévoit la réalisation de 67 activités (4 conférences, 12 réunions de groupes de travail, 36 séminaires (sessions de formation), 10 visites d'études et 5 missions d'assistance technique

La Deuxième Conférence Régionale tenue le 19 octobre 2009 a été l'occasion de présenter les conclusions des groupes de travail aux partenaires et de convenir du contenu des activités pour 2010. L'Algérie a participé à cette conférence avec quatre représentants, dont le point focal Algérie en matière de Justice, M. Arezki Si Hadi Mohand, directeur de la formation au Ministère de la justice.

**Euromed Justice III:** la mission d'identification du programme dans les pays ENPI Sud a débuté en décembre 2008 et a pris fin le 30 septembre 2009, sans qu'elle ne puisse toutefois se dérouler en Algérie.

**Euromed Migration II:** c'est un programme de 9 992 800 € dont l'objectif vise à la mise en place d'un réseau euro-méditerranéen dans les domaines de la justice et de la migration à travers le développement et le renforcement de la coopération entre les pays MEDA par un dialogue avancé et par la convergence législative, ce programme bénéficie également à l'Algérie.





### 33. Appui au Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT)

#### Contexte

Le terrorisme est un fléau très répandu en Afrique, où pendant les dernières années de nombreux pays ont été victimes d'attentats terroristes, où les problèmes irrésolus de pauvreté et d'exclusion sociale continuent à fournir un terrain très fertile pour le recrutement de terroristes, et où des pays à faible gouvernance exercent une certaine attraction sur des organisations telles qu'Al-Qaïda afin d'être utilisés en tant que bases d'établissement ou de repli. Comme ailleurs dans le monde, la lutte contre le terrorisme est donc devenu une priorité politique en Afrique.

Agence spécialisée de l'Union Africaine (UA), le CAERT a comme principales missions celles de faciliter la coopération entre les États membres de l'UA notamment via l'échange et l'analyse d'informations en matière de terrorisme d'une part, et d'autre part, de renforcer la capacité d'analyse et de réponse de l'UA et de ses États membres à travers des activités de formation et de recherche.

Description du programme

Le projet soutenu par la Commission européenne apporte un soutien aux activités suivantes, identifiées d'un commun accord :

- mise en place d'un système informatique et d'une base de données pour le stockage, l'échange et l'analyse d'informations ;
- mise en place d'un centre de documentation ;
- organisation de séminaires et formations pour les autorités compétentes des États membres de l'UA.

#### Objectifs

En contribuant au renforcement des mécanismes de coopération internationale au niveau

du continent africain et au-delà, l'objectif global du projet est d'augmenter l'efficacité des autorités compétentes des États membres de l'UA dans la lutte contre le terrorisme, tout en promouvant la bonne gouvernance et en assurant un niveau de sécurité plus élevé dans ces États.

L'objectif spécifique de l'action est de renforcer les capacités du CAERT à accomplir ses missions.

#### Réalisations en 2009

Le CAERT travaille à la mise en place en son sein d'un centre de documentation moderne et complet ainsi que d'une base de données pouvant servir de support de travail aux points focaux dans les différents États membres de l'Union Africaine dont le CAERT est l'une des agences spécialisées.

Un catalogue des ouvrages disponibles au centre de documentation du CAERT est consultable sous format électronique, ainsi que des fiches thématiques par pays.

Le CAERT dans le cadre de ce programme financé par l'UE doit organiser 4 séminaires sur les thèmes « terrorisme » et « crime organisé » ; le premier, cofinancé par l'Espagne a eut lieu en mars 2009 et traité du « lien entre le crime organisé et le financement du terrorisme ».



#### Information essentielle

**Montant :**  
1 million d'euros  
**Période d'exécution du programme :**  
3 mars 2008 – 2 mars 2012  
**Signature de la convention :**  
24 décembre 2007  
**Bénéficiaires :**  
Centre Africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme  
**Personne de Contact:**  
M. BOUKRA Lies,  
Directeur Adjoint,  
**Adresse:**  
BP 17 Bureau poste  
Mohammadia  
**Tél. :** 021 52 01 10  
**Fax:** 021 52 04 84  
**Email:**  
l.boukra@caert.org.dz



Les participants à la troisième réunion des points focaux du CAERT



## F. Société civile

### Information essentielle

#### Montant :

11 millions d'euros,  
dont 10 millions d'euros  
financés par l'UE

#### Période d'exécution du programme :

54 mois (jusqu'au 30 juin 2010)

#### Signature de la convention :

7 janvier 2006

#### Bénéficiaires :

Agence de  
Développement Social  
par délégation du  
Ministère de la Solidarité  
Nationale

#### Personne de Contact:

M. Rahmi Youcef,  
Directeur de Projet

#### Adresse:

Maison Solidarité des  
Associations, route  
nationale n°1, Les  
Vergers, Bir Khadem,  
Alger

Tél.: 021 440 470

### 34. Appui aux associations algériennes de développement (ONG II)

#### Contexte

La société civile en Algérie est caractérisée par un grand nombre de petites associations qui opèrent avec peu de moyens financiers. Elles ont également peu de capacités opérationnelles et n'ont pas une tradition de coopération. Elles se trouvent bien souvent dans une situation précaire et nécessitent un soutien financier et des formations pour qu'elles puissent développer une professionnalisation de leurs services et de leur gestion.

Le projet ONG II représente la seconde phase d'appui aux associations algériennes de développement.

#### Description du programme

L'objectif global du projet ONG II est de contribuer à la promotion du rôle de la société civile dans le processus de développement social de l'Algérie.

En prolongement du projet ONG I (2000-2004) qui avait permis de financer 76 projets associatifs, l'objectif spécifique de cette seconde intervention est de renforcer les capacités opérationnelles des associations, de promouvoir leurs activités communes et d'apporter une assistance soutenue l'ADS en vue d'installer, de manière durable, un encadrement incitatif à la création et au bon fonctionnement des associations et à leur participation au développement social et culturel du pays.

Le projet ONG II s'inscrit dans le cadre des échanges bilatéraux entre l'UE (Commission européenne) et l'Algérie. Il s'adresse aux

associations engagées dans les domaines suivants :

- Le social, y compris la promotion des droits des femmes et des jeunes
- La protection de l'environnement et la promotion de l'écotourisme
- L'action culturelle et sportive
- La protection et le sauvetage du patrimoine archéologique
- Le développement communautaire et la promotion du développement durable.

L'objectif global du projet est décliné en trois objectifs spécifiques :

#### L'appui aux associations

- Mise en œuvre de mécanismes de financement des projets proposés par les associations algériennes ;
- Renforcement des capacités opérationnelles des associations par des actions de formation ;
- Amélioration des moyens de communication des associations.

#### L'appui aux réseaux associatifs

- Promotion des échanges inter associatifs ;
- Financement de projets inter associatifs par appels à propositions ;
- Promotion d'activités associatives en réseaux thématiques.

#### L'appui institutionnel

- Etude diagnostique de l'organisation de l'ADS et proposition d'aménagement organisationnel induit par le projet ;
- Formation du personnel de l'ADS ayant en charge les relations avec les associations ;
- Amélioration et mise à jour du site Web créé par le projet ONG I (et transfert à l'ADS)

## Objectifs

Le projet vise à accompagner des associations parmi celles retenues par le projet ONG I pour en assurer la viabilité et un fonctionnement opérationnel autonome, notamment en consolidant leurs capacités de gestion ainsi que leur organisation interne. L'objectif est également d'encourager les interactions entre associations locales et méditerranéennes, en particulier chez les jeunes et les femmes.

## Réalisations en 2009

La période d'exécution du Projet a été prolongée de 6 mois jusqu'en juin 2010, afin de permettre au Projet un accompagnement optimal des associations dans la clôture de leur projet, ainsi que l'organisation de l'évènement de clôture.

### 1 - Appui aux associations

#### Financement:

Les six Experts Animateurs Régionaux et 12 assistants régionaux se sont consacrés à l'accompagnement et à l'appui de proximité aux associations afin de les assister dans la mise en œuvre de leurs projets et l'élaboration des rapports finaux et rapports d'audit des associations. Durant la période de janvier à décembre 2009, 201 missions d'appui ont été organisées à travers le territoire national.

#### Réalisation des projets :

131 projets associatifs financés, dont 129 pleinement réalisés. Tous sont arrivés à terme en 2009. Le montant engagé s'élève à près de 468 millions DA soit 79,86 % du montant réservé aux subventions par la convention de financement.

#### Formation:

- Trois sessions de formations à la GCP ont été organisées (janvier, février et mars 2009). Elles ont regroupé 102 participants dont 38 femmes.
- Huit sessions de formations de préparation à l'audit ont été réalisées entre Février et Mai 2009, au profit des chefs de projets et comptables des associations bénéficiaires d'une subvention. Au total 221 cadres associatifs ont été formés à l'audit, dont 53 femmes.
- Le cycle des formations thématiques a été

clôturé par l'organisation d'une formation sur la thématique « jeunesse » en juin 2009 à Tiaret, qui a regroupé 24 représentants d'associations dont 7 femmes.

Les 12 sessions de formation réalisées au cours de l'année ont concerné 347 participants dont 98 femmes, soit 28 % des effectifs associatifs formés.

- Le manuel de gestion de l'association élaboré en 2008 a été traduit en langue arabe et est en cours d'édition en vue de sa diffusion et de son insertion sur le site du projet.

#### Suivi des projets financés:

- Poursuite des travaux du comité de suivi des projets associatifs chargé d'analyser les rapports semestriels et finaux des associations mis en place en novembre 2008. Tous les projets ont été achevés au 31 octobre 2009. Leurs rapports finaux sont dus dans les trois mois qui suivent.
- Au 31 décembre 2009, 109 dossiers sont clôturés dont 85 ouvrent droit au paiement d'un solde et 24 doivent opérer un remboursement ; 11 dossiers sont en cours d'examen (demandes de compléments ou corrections aux rapports finaux et rapports d'audit) et 5 restent à étudier par le Comité de suivi.

### 2 - Appui aux réseaux associatifs

- Réalisation d'une enquête sur le fonctionnement et les conditions de pérennisation des réseaux associatifs (avril 2009), cette enquête a concerné les quatorze réseaux associatifs financés par le Projet ONG II ;
- Organisation d'une formation « réseaux et animation de réseaux » (octobre 2009) au profit des chefs de file des réseaux ONG II et de leurs partenaires. Cette formation a regroupé 34 participants dont 17 femmes (50%).

### 3 - Appui institutionnel

- Formation à l'encadrement et au partenariat avec les associations des personnels de proximité de l'ADS et du secteur de la Solidarité Nationale (cellules de proximité et de solidarité, cadres des directions régionales de l'ADS et chefs de services des directions de wilaya de l'action sociale) : les 6 sessions organisées au cours de l'année ont concerné 144 bénéficiaires dont 78 femmes.

Légende des photos:

1- Atelier – Association  
FARD

2- Bénéficiaires d'un  
projet d'élevage ovin

3- Les éboueurs de la mer  
de l'association Hippone  
au travail



#### 4 - Communication et visibilité

- Elaboration et édition de publications du Projet (bulletins, revue semestrielle, affiche-calendrier);
- Médiatisation des activités du projet et édition d'une revue de presse semestrielle (1 numéro publié) ;
- Réalisation de reportages photos et vidéos sur les formations (un par session de formation) ;
- Tenue d'un séminaire d'évaluation interne (juin 2009) ;
- Elaboration d'un dossier sur la communication et la visibilité du Projet, dans le cadre de la participation du Projet ONG II au concours « Communication Award » de l'Office de Coopération EuropeAid de la Commission européenne.
- Chacune des associations bénéficiaires a réalisé son propre programme de visibilité et communication.





### 35. Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH)

L'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) a été adopté par le Parlement européen et le Conseil en décembre 2006. Ce nouvel instrument succède ainsi à l'Initiative européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme qui avait été créée à l'incitation du Parlement européen en 1994. L'entrée en vigueur de cet instrument spécifique au 1er janvier 2007 doit permettre d'apporter un soutien financier aux activités visant à renforcer la démocratie et les droits de l'homme dans le monde, au titre des perspectives financières 2007-2013.

L'Algérie fait partie des 72 pays cibles désignés dans le monde pour bénéficier de crédits spécifiques « microprojets ». Les microprojets concernent des actions à petite échelle pour approfondir le soutien aux initiatives de la société civile locale et à renforcer leur contribution au processus démocratique.

La Délégation en Algérie a lancé en 2004, 2005, 2006 et 2009 quatre appels à propositions IEDDH pour la promotion des thèmes liés à la Démocratie et aux Droits de l'Homme. Au total 26 microprojets d'ONG locales ont été soutenus en Algérie dont 10 sont actuellement en cours.

Dans le cadre de l'Objectif 2 de la Stratégie IEDDH 2007 – 2010, intitulé : «**Renforcer le rôle de la société civile dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques et dans l'amélioration de la participation et de la représentation politiques**», un appel à proposition a été lancé en juin 2009 dans le but de sélectionner des actions de la société civile locale en faveur de la démocratisation. Ainsi, 7 projets présentés par des associations algériennes ont été sélectionnés. Ces projets seront mis en œuvre pendant la période 01/11/2009-31/12/2012.

**1. « Cellule d'information et de formation sur les droits des enfants aux établissements scolaires (primaire, moyen et lycée) dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj »** (Association El Ghaith). Le projet vise l'élaboration des programmes d'enseignement, des techni-

ques pédagogiques et du matériels didactiques pilotes sur les droits des enfants à l'intention des écoles du primaire, du moyen et du secondaire de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

**2. « Renforçons nos capacités pour mieux agir »** (Association LPSJE). Le projet vise à contribuer à vulgariser la culture de la Démocratie et des Droits de l'homme par la formation et l'éducation aux principes de la lutte contre la violence, à travers la lutte contre les violences du genre et en particulier les violences à l'égard des femmes.

**3. « Réduction de la violence en milieu scolaire »** (Fondation M. Boucebci). L'objectif du projet est la réduction de la violence en milieu scolaire par le renforcement de la capacité et l'élargissement du champ d'intervention de l'équipe permanente de thérapeutes de la Fondation pour la prise en charge des élèves et enseignants confrontés à la violence.

**4. « Appui au renforcement des capacités de la société civile dans le domaine de la pratique démocratique et des droits humains à Tizi-Ouzou et Bejaia »** (LADDH). Le projet vise à améliorer les capacités de la société civile de Tizi-Ouzou et de Bejaia pour améliorer l'effectivité des Droits humains.

**5. « Dar Houria (maison liberté) »** (Association Djazaïrouna): Le projet vise à promouvoir les droits, la démocratie et l'égalité entre femme et homme, par l'information des victimes du terrorisme, des femmes, des jeunes, des étudiants, et des enfants de la wilaya de Blida sur leurs droits, par la sensibilisation sur les principes de l'égalité et la citoyenneté, et la promotion de la démocratie citoyenne.

**6. « Centre de formation aux métiers d'éducateurs à la paix »** (Association nationale Santé Jeunes). Le projet a pour objectif spécifique de contribuer à l'insertion socioprofessionnelle de 100 jeunes âgés de 20-25 ans des deux sexes, devenus violents, exclus du système scolaire et issus de quartiers populaires de la wilaya d'Alger, par la formation.

**7. « Renforcement de l'accès à la prévention du VIH auprès des Migrants en Algérie »** (AIDS Algérie). Le projet vise à réduire la transmission sexuelle du VIH et des autres IST via des activités de prévention auprès des personnes en situation de vulnérabilité et des groupes les plus exposés au risque (les migrants et les populations mobiles).

#### Information essentielle

*Montant :*  
600.000 €

*Période d'exécution du programme :*  
jusqu'au 9 décembre 2009

*Signature de la convention :*

26 décembre 2006

*Bénéficiaire :*

Ministère de la Jeunesse et des Sports



### 36. Autres subventions

Dans le cadre de la politique de coopération au développement, la Commission européenne soutient des actions proposées par des ONG européennes spécialisées dans la coopération au développement. Les objectifs sont la réduction de la pauvreté, le développement économique et social durable ainsi que l'insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale. Dans le cadre des Programmes thématiques «Cofinancement-ONG» et «Investir dans les Ressources Humaines (IRH) la Commission européenne soutient 5 projets en Algérie.

#### 1. Soutien à l'élevage de bétail dans les camps de réfugiés sahraouis

Le projet vise à l'amélioration de la qualité de vie de la population Sahraoui à travers une amélioration de la production du cheptel. L'objectif spécifique est le renforcement de la Direction Vétérinaire à travers la création d'un système de formation/recyclage du personnel pour garantir un niveau de surveillance optimal sur le territoire.

**Groupes cibles :** Eleveurs de bétail, (6.174 éleveurs et familles), personnel de la Direction Vétérinaire (19 personnes), femmes collaboratrices de terrain de la DV (135 personnes), infirmiers vétérinaires employés dans les zones libérées (14 personnes), Bouchers (40 personnes), étudiants de l'école de vétérinaire (30 personnes).

*Bénéficiaire: Movimento Africa 70.  
Partenaires : Direction Vétérinaire (DV) -  
Ministère de Santé Publique de la RASD  
Contribution CE : 597.106,83 €  
Date début activités : 01/03/2007  
Date fin activités : 28/10/2010  
Durée du projet : 44 mois*

#### 2. Le développement inclusif local: une solution pour lutter contre l'exclusion des personnes en situations de handicap

Le projet vise à contribuer à ce que les personnes en situations de handicap soient

des citoyens à part entière et puissent à ce titre prétendre à une participation et considération égale au sein de leur pays. L'objectif spécifique vise le renforcement des capacités de la Fédération des Associations des Handicapés Moteurs (FAHM), et de six associations partenaires associées, au développement des actions et des services d'intégration en faveur des personnes en situations de handicap.

**Groupes cibles :** la Fédération des Associations des Handicapés Moteurs, les associations et participants membres de son réseau.

*Bénéficiaire: Handicap International.  
Partenaires : Fédération des Associations des  
Handicapés Moteurs (FAHM)  
Contribution CE : 562.500 €  
Date début activités : 01/02/2008  
Date fin activités : 31/01/2011  
Durée du projet : 36 mois*

#### 3. Appui aux communautés de base pour le développement durable dans la région des Monts de Chenoua.

Le projet vise à (1) contribuer à la mise en place d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, à travers la réhabilitation des écosystèmes montagnards algériens, (2) contribuer à l'émergence d'une dynamique de capitalisation, d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques, de travail en réseau, de renforcement des capacités et de plaidoyer en faveur de la préservation des zones de montagnes de l'Algérie.

**Groupes cibles :** 11 groupements agricoles et associations de développement local (110 personnes); 3 associations et groupements féminins (50 femmes); 20 élus locaux et techniciens des services déconcentrés de l'État; 12 écoles (6000 élèves et 50 enseignants) dans la zone d'intervention; 40 associations de développement local, national et régional intervenant dans le domaine du développement durable (dont 1 réseau national et 2 réseaux régionaux; soit 60 associations membres environs).



*Bénéficiaire: Cooperazione Internazionale Sud/Sud (CISS).*

*Partenaires : les associations AREA – ED et Amis du Mont de Chenoua AAMC (Algérie)*

*Contribution CE : 593.172 €*

*Date début activités : 01/03/2007*

*Date fin activités : 30/10/2010*

*Durée du projet : 44 mois*

#### **4. Renforcement des capacités de plaidoyer pour la promotion de droits et l'égalisation des chances des personnes en situation d'handicap en Algérie et au Maroc**

L'objectif du projet est de contribuer à ce que les personnes en situation de handicap du Maghreb exercent leur qualité de sujet de droit dans un cadre social et réglementaire favorable et conforme aux principes de la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH). Le projet tend plus précisément à ce que les organisations de personnes handicapées en Algérie et au Maroc participent pleinement à la mise en œuvre et au suivi des politiques du handicap.

**Groupes cibles :** Organisations de Personnes Handicapées du Maroc et d'Algérie (2 collectifs droits et 72 associations locales); Pouvoirs Publics au Maroc et en Algérie (niveau national et local)

*Bénéficiaire: Handicap International.*

*Partenaires : Fédération des Associations des Handicapés Moteurs (Algérie).*

*Contribution CE : 847.881 €*

*Date début activités : 01/12/2009*

*Date fin activités : 30/11/2012*

*Durée du projet : 36 mois*

#### **5. Soutien et mise en réseau des acteurs institutionnels et de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant, la réhabilitation des enfants victimes du terrorisme**

Le projet vise à améliorer l'assistance, le soutien et la réhabilitation des enfants victimes du

terrorisme; prévenir l'enrôlement des enfants dans des actes terroristes, améliorer la protection des droits de l'enfant en Algérie, mettre en réseau les intervenants travaillant auprès des enfants victimes du terrorisme ;

Le projet tend plus précisément à renforcer les compétences des intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle en charge des populations jeunes afin de prévenir, de prendre en charge les problématiques liées aux conséquences du terrorisme sur un quartier d'Alger.

**Groupes cibles :** Les professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle ayant reçu les différents types de formations du projet ; les enfants directement impliqués dans les espaces d'accueil soutenu par le projet (activités créatives/ groupe de parole/ ateliers d'écriture, .....); les familles reçues dans les espaces ouverts de débats; les jeunes et adultes ayant suivi directement les campagnes de sensibilisation; les cadres des institutions publiques.

*Bénéficiaire: Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli.*

*Partenaires : Association SOS Culture Bab el Oued, Association AMINE*

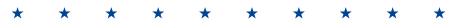
*Contribution CE : 509.000 €*

*Date début activités : 01/12/2008*

*Date fin activités : 30/05/2010*

*Durée du projet : 30 mois*





### Information essentielle

**Montant :**  
4,5 millions d'euros.  
**Période d'exécution du programme :**  
2008-2011  
**Bénéficiaire :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie  
**Point de contact et site web :** Pôle méditerranéen, Adresse: B.P 105 Cité El Khadra 1003 Tunis, Tunisie.  
Tél: +216 71.78.00.09  
www.euromedgenderequality.org

## 37. La coopération euro-méditerranéenne et le renforcement du rôle des femmes

Le renforcement du rôle des femmes dans la société est l'une des priorités du partenariat euro-méditerranéen tel que définit dans la Déclaration de Barcelone de 1995. Lors du 10<sup>ème</sup> anniversaire de cette déclaration, un programme d'action de 5 ans a été validé par les représentants des États concernés, et ceux-ci se sont engagés à prendre des mesures pour «réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes en luttant préventivement contre toutes les formes de discrimination et en garantissant la protection du droit des femmes». Les fondements de cette politique ont été définis lors de la première Conférence ministérielle euro-méditerranéenne autour du thème « Renforcer le rôle des femmes dans la société » à Istanbul en 2006. Les ministres y ont décidé des mesures concrètes, notamment en vue de renforcer le rôle des femmes dans les sphères politique, civile, sociale, économique et culturelle, ainsi qu'en matière de lutte contre la discrimination.

Cette approche est en cohérence avec la position de l'UE en ce qui concerne le traitement des discriminations et des inégalités entre les hommes et les femmes: "L'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Cependant, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent toujours dans de nombreux systèmes culturels, sociaux et politiques. Dans de nombreux pays les femmes souffrent de manière disproportionnée de la pauvreté et des maladies qui y sont associées, telles que la malnutrition, la santé précaire et l'analphabétisme."

Pour la région euro-med, un programme régional de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes et sur la société civile, bénéficie d'un financement dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Ce programme triennal (2008-2011) «**Renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes**

**dans la région euro-méditerranéenne**» est doté d'un budget de 4,5M€. Il poursuit trois objectifs principaux : appui à l'application dans son intégralité de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ; contribution à une meilleure connaissance et soutien aux actions visant à prévenir les violences sexiste ; appui au suivi des conclusions et du cadre d'action de la conférence d'Istanbul.

Le programme facilite la création de réseaux et l'échange d'expériences entre les pays de l'UE et les pays méditerranéens, mais aussi entre les pays du Sud eux-mêmes, développe la capacité des principaux acteurs à promouvoir l'égalité hommes-femmes et la lutte contre la violence faite aux femmes et enfin, favorise l'organisation de campagnes de défense à partir de faits établis, de sorte que les décideurs politiques puissent adopter des mesures en faveur du changement dans les institutions et dans les mentalités. Le programme a également vocation à coopérer avec les médias de façon à véhiculer une image positive du rôle de la femme dans la société et à soutenir les pratiques de lutte contre la violence faite aux femmes.

### Réalisations en 2009

Le Centre Nationale de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), l'Institut National de Santé Publique, le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine (MDCFCF) et la Télévision algérienne ont participé à Tunis du 20 au 23 avril 2009 à un atelier de travail d'experts intitulé: Rencontre régionale groupe d'experts sur la recherche appliquée à la violence fondée sur le genre: concepts, données, méthodologie et outils.

Les participants algériens ont souligné l'importance du rôle des médias, et en particulier la télévision pour sensibiliser sur la violence fondée sur le genre mais malheureusement le silence et les tabous sont encore présents, car les femmes préfèrent ne pas s'adresser aux médias à cause de la peur.



تمركز المساواة بين الرجل و المرأة في المنطقة الأوروبية

Enhancing Equality between Men and Women in the EuroMed Region

Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-méditerranéenne

Regional Programme funded by the European Union





### 38. Med-Pact-Autorités locales

Med-Pact-Autorités locales a pour objet de favoriser le dialogue et la coopération entre les villes et les sociétés civiles en vue d'améliorer la compréhension mutuelle et de promouvoir le rapprochement social et culturel entre l'UE et ses partenaires

#### Objectifs

Ce programme entend établir des partenariats durables entre les villes et les sociétés civiles de l'UE et de la Méditerranée, renforcer et approfondir les partenariats existants et contribuer à la promotion de modèles plus participatifs qui privilégient davantage le développement durable dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il vise également à élargir et renforcer les réseaux de municipalités et à faciliter leur accès à l'information sur des questions techniques et méthodologiques.

#### Concrètement ?

La coopération privilégie les domaines en rapport avec les stratégies de développement durable en milieu urbain, la mise en œuvre d'une politique spécifique de la ville et le renforcement de la gouvernance locale. Ce programme appuie les efforts que les autorités locales consentent pour mettre en œuvre à leur échelle un cadre institutionnel et législatif efficace et moderne, gérer et contrôler leurs budgets et former leur personnel. Il aide les collectivités territoriales à définir une stratégie de développement durable, à la promouvoir et à la mettre en œuvre, à appliquer une politique de la ville qui soit spécifique, en particulier dans le domaine du développement économique, de la protection de l'environnement, des transports et de la mobilité et, enfin, de l'intégration des exclus sociaux.

Sept des neuf projets sont toujours en cours:

SHAMS, GEMM, PAMLED, STREAM CITIES, PACEM, APUDUI, GUIFORMED et le projet

d'aide à l'intégration sociale et économique des personnes et minorités défavorisées à l'échelle municipale. Les projets ARCHIMEDES et MEDACCESS ont pris fin en décembre 2008.

#### Actions en bref

- Soutien à la mise en œuvre conjointe de neuf projets auxquels participent 30 villes méditerranéennes partenaires et 25 villes européennes, qui représentent les intérêts de millions d'habitants de la région Euromed.
- Amélioration du dialogue et de la coopération entre les acteurs locaux de la région Euromed en vue de renforcer les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud.
- Promotion de l'élaboration de stratégies de longue haleine en faveur du développement urbain visant la protection de l'environnement, le développement économique durable, les transports et la mobilité, la réduction des disparités sociales et la valorisation du patrimoine culturel sous-exploité dans les pays méditerranéens partenaires.

#### Réalisations en 2009

Dans le cadre du projet d'Accompagnement Méthodologique à la Définition de Politiques d'Urbanisme et de Développement Urbain Intégrées (APUDUI), plusieurs réalisations ont été mises en œuvre:

- Un groupe de travail a eu lieu en mars 2009 à Annaba, avec l'organisation de la première mission d'appui technique concernant le Système d'Information Géographique (SIG) de l'agence d'Urbanisme d'Annaba (AUDICA). Deux techniciens de la Communauté Urbaine et de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque se sont rendus à Annaba du 8 au 12 mars 2009 pour élaborer un diagnostic et produire les premières propositions pour la mise en place du SIG. Depuis, les échanges mails et téléphoniques ont continué

#### Information essentielle

##### Montant :

5 millions d'euros (MEDA)

Période d'exécution du programme :

2006-2010

##### Bénéficiaires :

Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie.

Personne de contact et site web :

M. Naamoune Mustapha,

Tél.: 038 86 38 01

Fax: 038 86 84 00

##### Email:

nmr-bone-dz@hotmail.fr

www.med-pact.eu



et une première version du SIG a été mise en place au cours d'une mission en octobre 2009.

■ Le premier séminaire de formation a eu lieu à Annaba du 28 au 30 avril en présence de plus de 40 participants. Le thème général abordé était « fonctionnement d'une agence d'urbanisme », mais des thèmes annexes tels que le développement durable, la planification urbaine et le développement économique ont également donné lieu à des présentations. En guise d'introduction, l'agence URBAN d'Annaba a pu présenter aux participants dunkerquois et à l'ensemble des participants au séminaire, le Plan de Développement et d'Aménagement Urbain d'Annaba et son Diagnostic. Cette présentation a permis un partage des conclusions du diagnostic du PDAU.

■ Organisation d'un atelier d'étude urbaine (Workshop) en mai 2009 à Dunkerque, il s'est déroulé au cours d'une semaine durant laquelle des techniciens dunkerquois et annabis ont réfléchi ensemble à l'aménagement d'un site sur le territoire dunkerquois. Cet atelier était le premier d'une série de trois portant sur le thème interface ville/mer, préoccupation commune à Dunkerque – Annaba et Bizerte. L'échange réciproque a beaucoup alimenté les réflexions en matière d'aménagement. La méthodologie mise en place voulait que l'atelier fût piloté par les partenaires invités afin de leur laisser toute latitude dans leurs propositions. Les résultats ont été présentés au Président de la Communauté Urbaines et aux cadres de l'institution. Ils ont reçu l'intérêt de chacun.





## 39. EuroMed Jeunesse III

### Contexte

Dans le cadre du troisième chapitre du processus de Barcelone, intitulé «partenariat social, culturel et humain», la déclaration de Barcelone, adoptée en 1995 a fixé les fondements du programme Euro-Med Jeunesse. Les échanges de jeunes ont été considérés comme un outil de préparation des générations futures à une coopération plus étroite entre les partenaires euro-méditerranéens.

### Description du programme

Le programme Euro-Med Jeunesse est un programme régional dont la troisième phase (Euro-Med Jeunesse III) vient de s'achever. Le programme régional EuroMed Jeunesse III (2005/2008) couvrait 9 pays dont l'Algérie (Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestiniens occupés, Tunisie et Turquie) pour un budget de 5 millions d'euros pour la région méditerranéenne.

Cette troisième phase a accordé un intérêt particulier à la coopération sous-régionale dans le domaine de la jeunesse, à travers le financement de projets associatifs pour l'échanges de jeunes, participation au service volontaire Euro-Med Jeunesse et renforcement de partenariat entre les associations/groupes de jeunes en permettant d'échanger de bonnes pratiques et soutenir l'innovation dans le travail avec les jeunes. En ce qui concerne l'Algérie, très peu des activités prévues ont pu être réalisées.

Ce programme devrait être suivi d'une phase IV, qui débutera en 2010.

### Objectifs

Les objectifs généraux de la troisième phase du programme Euro-Med Jeunesse ainsi que les objectifs spécifiques qui y sont liés sont les suivants:

#### 1. Stimuler une compréhension mutuelle et un dialogue interculturel entre les jeunes au sein de la région euro-méditerranéenne:

- offrir des possibilités interculturelles non formelles aux jeunes;
- combattre les préjugés et les stéréotypes répandus dans le bassin méditerranéen et qui déterminent la perception mutuelle.

#### 2. Promouvoir une citoyenneté active chez les jeunes et leur sens de la solidarité:

- offrir aux jeunes la possibilité de jouer un rôle actif dans le développement de la société et d'exprimer leur engagement personnel;
- veiller à ce que les possibilités de participation active soient proposées de façon équitable aux jeunes hommes et aux jeunes femmes, en encourageant l'équilibre entre les sexes dans toutes les actions;
- contribuer à renforcer les organisations non gouvernementales dans le secteur de la jeunesse.

#### 3. Renforcer la participation des organisations de jeunesse non gouvernementales à la société civile et à la démocratie:

- promouvoir les valeurs fondamentales, telle que le respect, la tolérance et le dialogue parmi les jeunes issus de milieux culturels différents;
- renforcer les compétences des jeunes, y compris les compétences interpersonnelles, la créativité, le sens de l'initiative et la solidarité.

#### Information essentielle

Montant :  
600.000 €

Période d'exécution du programme :  
jusqu'au 9 décembre 2009

Signature de la convention :  
26 décembre 2006

Bénéficiaire :  
Ministère de la Jeunesse et des Sports

Personne de contact  
site web :

Mme Kharfi Rabia,  
Directrice générale de la jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports,  
Tél.: 021 68 35 50/58

*Euromed Jeunesse III –  
photo Joseph Zakarian*



#### **4. Contribuer au développement de la politique de la jeunesse:**

- faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques tant au niveau régional, sous-régional et national;
- promouvoir l'acquisition de nouvelles compétences, de nouvelles méthodes de travail ainsi que l'échange de bonnes pratiques parmi les jeunes et les responsables

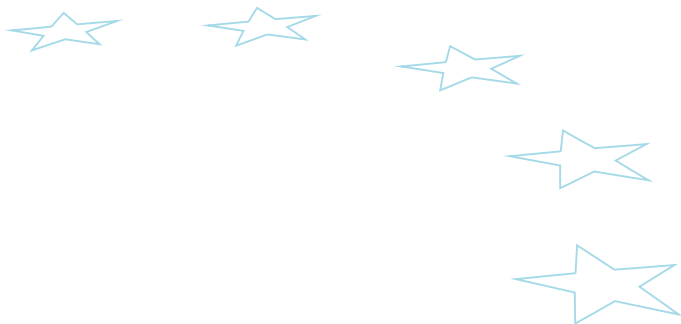
des structures et de la politique «jeunesse» tout en mettant l'accent sur des thèmes pertinents;

- mettre en place des partenariats et des réseaux durables parmi les organisations de jeunesse.

#### **Réalisations en 2009**

L'année 2009 a été celle de la clôture du Programme et la publication des études spécifiques à chaque pays ainsi que le compendium des projets mis en œuvre dans le cadre de la coopération EuroMed Jeunesse.

Il y a eu une visite d'experts en Algérie et la diffusion par la suite d'une étude en français et en anglais intitulée «Etudes sur les politiques jeunesse des pays partenaires méditerranéens».





## 40. Initiative conjointe Union Européenne - Nations Unies pour la Migration et le Développement

L'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (JMDI) des de l'Union Européenne et des Nations Unies est un reflet de la reconnaissance et de l'intérêt croissant pour les activités liant étroitement migration et développement.

Dans ce contexte l'UE a offert de nouvelles opportunités de financement, au sein desquelles figure le Programme thématique de coopération avec les pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile 2007 – 2013, qui finance le JMDI. Ce programme ne s'attaque pas directement aux causes profondes des migrations mais vise plutôt à encourager les diasporas à contribuer au développement socio-économique des pays d'origine des migrants, à atténuer la fuite des cerveaux, à faciliter les transferts de fond et le retour des migrants qui décident de rentrer dans leurs pays d'origine.

### Concrètement ?

L'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement vise à aider les organisations de la société civile et les autorités locales qui souhaitent contribuer à renforcer le lien entre la migration et le développement. L'Initiative Commune vise également

à **1)** mettre en place et consolider les réseaux de personnes et organisations actives dans le secteur de la migration pour le développement et à **2)** identifier les bonnes pratiques en la matière et partager les informations sur ce qui fonctionne au niveau local et international afin de **3)** enrichir l'élaboration des politiques sur la migration pour le développement. Les activités suivantes permettront d'atteindre cet objectif :

- Un appel à propositions, d'un montant global d'environ 10 million d'euros pour financer des projets dans quatre secteurs prioritaires d'activités: 1) transferts de fonds des migrants; 2) les communautés migrantes; 3) les capacités des migrants; et 4) les droits des migrants. Les projets sélectionnés seront mis en place dans le cadre de partenariats unissant la société civile et les autorités locales des pays de l'Union européenne et leurs contreparties dans les 16 pays ciblés par l'Initiative.

### Réalisations en 2009

L'Initiative a permis de lancer en Algérie un appel à propositions et de sélectionner 4 projets répondant aux objectifs du programme dans le domaine de la capitalisation autour des capacités des migrants pour un total de 50 000 €. Les activités de ces programmes démarreront en 2010.

### Information essentielle

**Montant :**

10 million d'euros

**Période d'exécution du programme :**

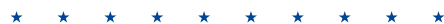
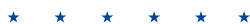
2007 – 2013

**Bénéficiaires :**

Algérie, Cap-Vert, Égypte, Equateur, Ethiopie, Géorgie, Ghana, Jamaïque, Mali, Maroc, Moldavie, Nigeria, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie

**Site web :**

[w3.migration4development.org/french/](http://w3.migration4development.org/french/)



### Information essentielle

Montant :  
10 millions d'euros  
Période d'exécution du  
programme :  
2009

## 41. ECHO - Aide humanitaire aux Sahraouis

Depuis 1975, des dizaines de milliers de réfugiés ont été accueillis par l'Algérie dans 5 camps (Dakla, Ausserd, Smara, Elayoune) auquel s'ajoute celui du «27 février» dans la wilaya de Tindouf. Depuis le cessez-le-feu entre le Polisario et le Maroc en 1991, des négociations ont lieu à travers la Mission des Nations unies pour le Referendum dans le Sahara Occidental (MINURSO). Toutefois, malgré leur reprise en 2007, les négociations se trouvent en situation de blocage. Bine que la situation dans les camps est relativement stable, les réfugiés dépendent largement de l'assistance extérieure pour subvenir à leurs besoins de base (nourriture, santé, conditions sanitaires et éducation). Le fait que les camps soient situés dans une région très peu hospitalière du territoire algérien rend leur viabilité très difficile.

Les autorités sahraouies ont peu de moyens et dépendent totalement de l'assistance extérieure fournie à la population en provenance de trois sources principales: les bailleurs de fonds institutionnels, l'aide du gouvernement algérien qui est substantielle (bien que non répertoriée par un outil de suivi), et l'aide d'acteurs décentralisés et de mouvements de solidarité – principalement en Espagne, mais aussi en Italie et dans d'autres pays. Les agences de l'ONU, ainsi que les autres organisations internationales sont financées par la Commission européenne (ECHO), par l'AECID<sup>1</sup> (les principaux bailleurs de fonds avec une intervention directe), par le gouvernement italien et par d'autres sources. Les ONG internationales (en majorité espagnoles) sont financées principalement par ECHO, par la Coopération espagnole, par quelques États membres de l'UE ainsi que par des collectivités régionales.

1993. Un total de 154 millions d'euros a été alloué à travers des ONG et les agences de l'ONU. En 2009 un Plan Global de 10.000.000 d'euros a été approuvé. Le Plan a deux objectifs: couvrir les besoins alimentaires (5.5 M d'euros) et les besoins en santé, eau, assainissement, hygiène et refuge. Il y a une coordination permanente entre les bailleurs de fonds et les autorités sahraouies, et le bureau d'ECHO à Alger assure une présence quasi permanente dans les camps.

Les objectifs du plan global de 2009 sont:

#### Aide alimentaire:

fournir une aide alimentaire régulière et diversifiée.

#### Non alimentaire:

répondre aux besoins humanitaires les plus urgents aux réfugiés les plus vulnérables, en assurant un accès suffisant aux services de base et aux produits de première nécessité. L'aide couvre les besoins de base, alimentaires ou non alimentaires. En ce qui concerne les besoins non alimentaires, sont couverts les secteurs suivants: abris, eau et installations sanitaires, santé et nutrition, prévention des catastrophes naturelles. Ces projets sont mis en œuvre par une diversité d'ONG et des agences de l'ONU, telles l'UNHCR, WHO et UNICEF. En ce qui concerne l'aide alimentaire, ECHO finance la distribution générale de nourriture (panier de base) à travers le PAM et les distributions de produits frais (fruits et légumes frais) à travers une ONG espagnole. Pendant le Ramadan, il y a une distribution spéciale de denrées alimentaires comprenant des fruits, des dattes et de la viande de chameau.

Le tableau ci-dessous détaille les partenaires, leurs projets respectifs, les budgets ainsi que les dates de début et de fin de chaque projet.

### Aide de la Commission européenne

L'Office européen d'Aide humanitaire (ECHO) fourni de l'aide aux réfugiés sahraouis depuis

<sup>1</sup> Agence espagnole pour la Coopération internationale

Organisation	Objectif /Résultats	Montant (€)	Date début/durée
Organisation Mondiale de la Santé	Projet en négociation (surveillance épidémiologique, renforcement des capacités pour les soins de santé primaire et coordination des acteurs travaillant dans la santé).	250.000	01/01/10-31/12/10
UNHCR	Projet en négociation (logistique, distribution de l'eau et le monitoring des distributions d'aliments).	1.300.000	01/01/10-31/12/10
Oxfam Solidarité Belgique	Projet en négociation (distribution aliments frais pendant le Ramadan).	900.000	01/02/09-31/09/09
Oxfam Solidarité Belgique	Améliorer la situation des abris des réfugiés les plus vulnérables, en leur fournissant des tentes, des techniques de construction améliorées et des écoles réhabilitées. (R1) Les bénéficiaires ont reçu des tentes appropriées ayant un design acceptable pour eux et leur fournissant une protection suffisante contre le climat. (R2) La distribution des tentes est bien gérée avec des systèmes transparents. (R3) Des méthodes de construction adéquates sont enseignées à la population, contribuant à la protection contre les catastrophes naturelles.	550.000	01/01/10-30/11/09
Médecins du Monde Grèce	Projet en négociation (Médicament essentiels et gestion des déchets hospitalier).	715.000	01/12/09-31/08/10
Croix Rouge Espagnole	Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement (hardware) et renforcer la promotion de l'hygiène personnelle (software) dans les écoles primaires des Camps de Réfugiés sahraouis. (R1). Des modules basiques d'eau et d'assainissement ont été installés dans 8 écoles de Laâyoune (R2). Les bonnes pratiques d'hygiène personnelle et les connaissances ont été renforcées dans les écoles primaires. (R3). Les capacités et connaissances des 10 techniciens dans le métier de l'assainissement basique et dans les situations d'urgence ont été renforcées.	285.000	01/01/10-31/12/10
Triangle Génération Humanitaire	Participer à l'amélioration des conditions d'hygiène des femmes pubères et des personnes handicapées Sahraouies, réfugiées dans les camps de Aoussert, El Aioun, Dakhla et Smara, Sud de Tindouf – Algérie. (R1) 4 distributions de 38 000 kits auront été effectuées à la fin du projet, 1 distribution de 1393 trousse de toilettes aura été effectuée à la fin du projet. (R2) Les produits distribués sont en mesure de répondre aux besoins des femmes en termes d'hygiène. (R3) 1130 femmes représentantes des bénéficiaires participent aux distributions sur les 27 daïras, L'équipe de Triangle distribue directement les 450 kits pour les filles de l'internat du 12 Octobre. L'équipe de Triangle distribue directement les trousse de toilettes aux personnes handicapées.	900.000	07/09/09-06/09/10
Croix Rouge Espagnole	Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement (hardware) et renforcer la promotion de l'hygiène personnelle (software) dans les écoles primaires des Camps de Réfugiés sahraouis. (R1). Des modules basiques d'eau et d'assainissement ont été installés dans 8 écoles de Laâyoune (R2). Les bonnes pratiques d'hygiène personnelle et les connaissances ont été renforcées dans les écoles primaires. (R3). Les capacités et connaissances des 10 techniciens dans le métier de l'assainissement basique et dans les situations d'urgence ont été renforcées.	285.000	01/01/10-31/12/10
Programme Alimentaire Mondial	Assurer les requis nutritionnels minimum en protéines et en énergie des réfugiées sahraouis les plus vulnérables vivant dans les camps. (R1) Les requis nutritionnels standard des réfugiés sont assurés. (R2) Améliorer l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes ou allaitant, en leur fournissant des rations alimentaires supplémentaires adéquates. (R3) La distribution et la réception des produits de base par les bénéficiaires est contrôlée / vérifiée par le PAM/HCR, en accord avec le MoU PAM/HCR.	2.850.000	01/04/10-30/06/10
P.T. Mundubat	Contribuer à améliorer la santé et l'état nutritionnel des réfugiés sahraouis à travers un meilleur accès à de produits alimentaires frais, leur fournissant un meilleur apport en micronutriments et en vitamines, et en intégrant le panier alimentaire général du PAM. (R1) Les réfugiés ont un accès régulier à des produits frais de bonne qualité (R2) Les bénéficiaires consomment et stockent de manière adéquate les produits alimentaires frais.	1.750.000	01/12/09-30/06/10
<b>TOTAL</b>		<b>9.785.000</b>	<b>430</b>



## G. Culture et Patrimoine

### Information essentielle

#### Montant :

5,27 millions d'euros,  
dont 1 million d'euros  
financé par l'UE

**Période d'exécution du programme :**  
jusqu'au 31 décembre  
2011

**Signature de la convention :**

27 novembre 2006

**Bénéficiaires :**

Wilaya d'Alger

**Personne de Contact:**

M. Ghida, Directeur de  
l'aménagement et de  
la restructuration des  
quartiers, Wilaya d'Alger,  
Adresse: 2 rue Amara  
Rachid, Casbah, Alger.  
Tél.: 021 71 07 44

### 42. Restauration de la Basilique Notre-Dame d'Afrique

#### Contexte

Construite il y a plus de 150 ans, la basilique Notre Dame d'Afrique est un joyau architectural bâti sur un site d'exception; son style éclectique s'inspire de références romanes, byzantines et mozarabes. C'est un élément significatif du patrimoine historique national.

La basilique se trouve au cœur d'un patrimoine méditerranéen commun. Sa restauration, certes nécessitée par l'état de l'édifice, participe de cette vision ambitieuse: renforcer les liens entre deux mondes méditerranéens, chacun attaché à sa culture en reconnaissant l'intérêt de partager celle de l'autre, dans l'interdépendance de deux identités.

Depuis plusieurs années, mais d'une façon encore plus pressante depuis le séisme du 21 mai 2003, le site s'est fortement dégradé. En particulier, les parties hautes de l'édifice étaient dans un équilibre précaire. Le site se devait donc d'être restauré rapidement, pour assurer la sécurité du site, la solidité de la construction et l'intégrité de l'édifice, élément constitutif du paysage d'Alger.

Lancé en 2007, le chantier devrait s'achever à la fin 2010. L'association diocésaine d'Algérie (ADA), propriétaire du site, en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Wilaya d'Alger. Le projet s'appuie sur un partenariat exceptionnel de financement entre l'ADA, la Wilaya d'Alger, l'Union européenne, l'Etat français et des collectivités territoriales françaises ainsi que des donateurs privés.

#### Description du programme

Les travaux prévus concernent l'ensemble de la nef, le cœur et le campanile. Parallèlement au chantier de restauration, un «chantier-école» placé sous la responsabilité pédagogique de l'association française bien connue des Compagnons du Devoir, fonctionne à proximité immédiate de la basilique. Le chantier-école constitue un mode d'acquisition spécifique des apprentissages par alternance.

Lancé en 2007, le chantier devrait s'achever à la fin 2010. L'association diocésaine d'Algérie (ADA), propriétaire du site, en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Wilaya d'Alger. Le projet s'appuie sur un partenariat exceptionnel de financement entre l'ADA, la Wilaya d'Alger, l'Union européenne, l'Etat français et des collectivités territoriales françaises ainsi que des donateurs privés.

Le budget total de la restauration est de 5,27 millions d'euros. A la demande des autorités algériennes, l'UE y contribue à hauteur de 1 million d'euros.

#### Objectifs

Le programme vise à la restauration de la Basilique, pour assurer la sécurité du site, la solidité de la construction et l'intégrité de l'édifice, élément constitutif du paysage d'Alger.

#### Réalisations en 2009

- Finalisation des travaux de la restauration de la nef ;
  - Avancement des travaux du chœur (tour lanterne, grand dôme, absides) ;
  - Démarrage des travaux de la sacristie et du campanile.
- La fin des travaux est prévue pour le 31 décembre 2010.





(Encart programme régional)

### 43. Euro-Med Heritage IV

Prenant appui sur les objectifs définis dans la Stratégie pour le développement du patrimoine culturel euro-méditerranéen : priorités des pays méditerranéens (2007-2013), le programme a pour objectifs de favoriser l'appropriation, par les populations locales, de leur patrimoine culturel et l'accès à l'éducation à ce patrimoine et à sa connaissance. Le programme vient à l'appui d'un cadre pour l'échange d'expériences, de canaux de diffusion des bonnes pratiques et de perspectives nouvelles, visant à développer un environnement culturel institutionnel.

Le programme succède aux trois premiers volets du programme Euromed Heritage II-III. Le premier avait pour ambition de créer des inventaires et de mettre en réseaux des institutions, tandis que les deux suivants visaient à renforcer la capacité des pays partenaires à gérer et à développer leur patrimoine culturel.

#### Concrètement ?

Le programme facilite la coopération interdisciplinaire, l'échange de bonnes pratiques, la formation, la création de réseaux, les actions permettant de stimuler et de renforcer l'impact social et économique du patrimoine culturel et enfin, l'amélioration des cadres institutionnels et législatifs du patrimoine culturel dans les pays partenaires. Une unité régionale de soutien et de gestion (RMSU) apporte son appui technique à douze projets: ATHENA : amélioration et adaptation des théâtres antiques ; ELAICH : approche du patrimoine par les liens éducatifs ; Des Fondations Pour Un Avenir Solide : participation de jeunes du Liban et de Jordanie à la promotion du patrimoine culturel; HAMAMMED: sensibilisation au patrimoine culturel des hammams ; MANUMED II – Des manuscrits et des hommes ; MARE NOSTRUM : sur la piste des routes maritimes phéniciennes et des cités portuaires historiques de la Méditerranée ; MEDLHER : sauvegarde du patrimoine méditerranéen vivant ; MEDMEM: partage du patrimoine audiovisuel de Méditerranée ; Montada : forum

pour la défense de l'architecture traditionnelle au Maghreb; Mutual Heritage : de l'intégration historique à une participation active et contemporaine; REMEE : redécouverte du patrimoine commun de l'eau ; Siwa-Tangier : protection et défense du patrimoine matériel et immatériel.

#### Actions en bref

- Financement de 12 projets traitant des divers aspects du patrimoine culturel ;
- Soutien au renforcement des cadres institutionnels et législatifs du patrimoine culturel dans les pays partenaires ;
- Appui à la coopération et à la création de réseaux et promotion de l'éducation et de l'accès à la culture ;
- Incitation des populations locales à s'approprier leur patrimoine culturel.

#### Réalisations en 2009

Des ateliers législatifs et thématiques ont été organisés, notamment l'organisation de l'atelier sur la conservation préventive, qui s'est déroulé à Ghardaïa en Novembre 2009 avec une participation algérienne nombreuse et exceptionnelle des représentants du Ministère et des agents locaux.

Une réunion organisée conjointement par la Regional Support and Monitoring Unit (RMSU) et la Délégation de l'UE en Algérie au sein du Ministère de la Culture à Alger, a d'ailleurs permis aux partenaires algériens au sein des projets de détailler leurs activités auprès des Directeurs en charge du patrimoine et d'étudier les moyens de collaborer plus activement à leur durabilité.



#### Information essentielle

**Montant :**  
17 million d'euros (IEVP)  
**Période d'exécution du programme :**  
2008-2012  
**Bénéficiaires :**  
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie  
**Personne de contact et site web :**  
Christiane DABDOUB NASSER, Chef d'équipe.  
Tél: +32 (0)2.609.55.54  
**Email:**  
c.dabdoub-nasser@euromedheritage.net  
www.euromedheritage.net

Visite de terrain au cours de l'atelier à Ghardaïa

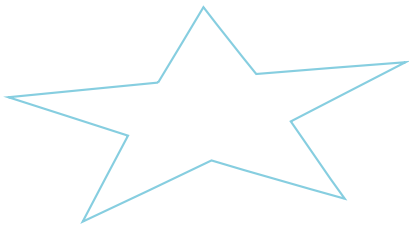
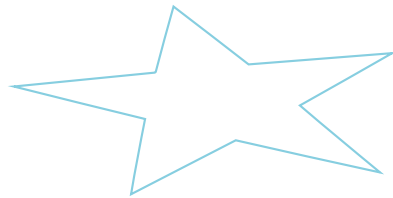
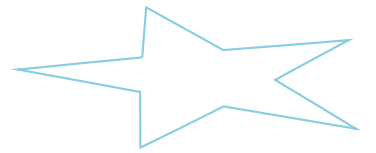
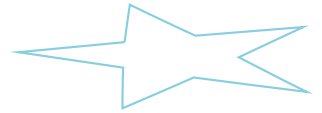


# Chapitre 2



## **Activités de coopération des États membres de l'UE en Algérie**

*Cette partie du rapport a été rédigée sur la base des contributions des États membres de l'UE présents en Algérie et ne reflète pas l'opinion de la Commission européenne.*





## Allemagne

### A. Coopération technique

#### 1. Programme de Développement Economique Durable (GTZ, 3 millions d'euros p.a.)

**Partenaire:** Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat

- **Composante 1:** Renforcement des politiques et stratégies aux PME
- **Composante 2:** Développement de services pour les PME et promotion de l'innovation
- **Composante 3:** Amélioration des services financiers au profit des PME
- **Composante 4:** Appui aux Associations professionnelles, Chambres et Organisations Patronales

#### 2. Programme Gestion intégrée de l'environnement (GTZ, 1,5 millions d'euros p.a.)

**Partenaire:** Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, et du Tourisme

- **Composante 1:** Conseil au MATET pour le développement des capacités de toutes ses institutions qui participent à la mise en œuvre de la politique environnementale
- **Composante 2:** la mise en œuvre au niveau local de la politique environnementale nationale
- **Composante 3:** la sensibilisation et la bonne gouvernance

#### 3. Programme Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GTZ) (1,5 millions d'euros p.a.)

**Partenaire:** Ministère des Ressources en Eau

- **Composante 1:** Conception d'une planification intégrée au secteur de l'eau sur tous les niveaux

- **Composante 2:** Elaboration d'un concept pour la régulation des prestations de service dans le secteur d'eau

- **Composante 3:** Développement et réalisation pratique d'un modèle de gestion intégrée de l'eau dans les régions agricoles sous participation de tous les intervenants

#### 4. Séminaires d'InWent dans le domaine de formation des ressources humaines sur les thèmes suivants (500 000 € p.a.):

- Gestion des Télécentres
- Gestion de la maîtrise de l'environnement
- Régulation dans le domaine des énergies renouvelables

**5.** Envoi de spécialistes CIM qui soutiennent à long terme la chambre bilatérale Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie (AHK Algérie), la chambre de commerce et d'industrie Algérienne (CACI) ainsi que l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement durable (250 000 € p.a.).

### B. Coopération Culturelle

**1.** Restauration de l'ancien musée de Cherchell, formation des archéologues algériens par le Deutsches Archäologisches Institut, conférence à la clôture de campagne de la restauration (70.000€).

**2.** Coopération entre Radio Nationale Algérienne et Deutsche Welle et concert à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin (15.000 €).



## Autriche

Le gouvernement Fédéral de la République d'Autriche s'applique depuis plusieurs années à mettre en œuvre un programme de coopération et d'aide au développement permettant d'améliorer des situations particulièrement sensibles enregistrées dans certaines régions du monde classées parmi les plus prioritaires en matière de besoin.

Dans ce contexte, le camp des réfugiés du Sahara Occidental installé à Tindouf dans le sud algérien est un cas particulièrement correspondant aux objectifs du Gouvernement Autrichien dans ce domaine.

Par ailleurs, sur la base de l'accord bilatéral algéro-autrichien du 29.09.1987 sur la coopération dans le secteur ferroviaire, il se tient également chaque année à Alger une réunion de travail - alternativement à Alger ou Vienne – en vue d'identifier et de réaliser en commun des projets permettant de promouvoir le secteur du chemin de fer algérien.

Dans le domaine de la formation, l'Autriche encourage l'apprentissage de la langue allemande (comme l'assistantat des langues étrangères à l'Université d'Oran, soutien à la formation continue des enseignants par la participation à des manifestations en Algérie dans ce domaine et par la proposition de programmes de formation continue des enseignants en Autriche).

### Le Sahara Occidental

Le Gouvernement Fédéral de la République d'Autriche a soutenu en 2009 plusieurs projets portant sur la coopération autrichienne d'aide au développement en faveur des camps de réfugiés à Tindouf, dont ci-après les actions entreprises:

#### *Formation des jardinières d'enfants*

Délai : 01.09.2003 - 30.06.2009

Subvention autrichienne : 631.163 €

Création des archives nationales électroniques pour les Sahraouis en Algérie.

Délai : 01.08.2005 – 2009 (Prorogé)

Subvention autrichienne : 669.914 €

#### *Rénovation de l'Ecole Primaire à Aioun, camp de réfugiés Sahraouis*

Délai : 01.07.2008 - 31.12.2009

Subvention autrichienne: 100.000 €

#### *Amélioration de la santé reproductrice et le statut socio-économique des femmes dans les camps de réfugiés sahraouis par des programmes de formation*

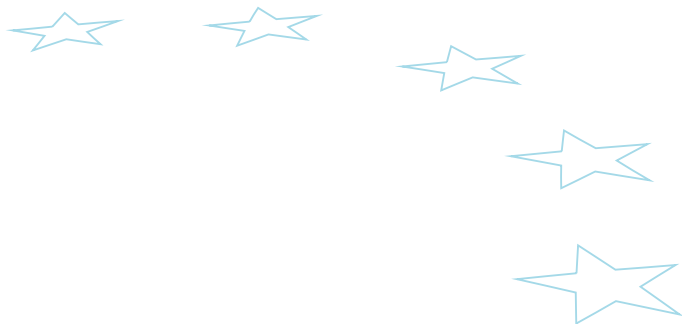
Délai : 01.10.2009 - 31.09.2011

Subvention autrichienne : 242.000 €

#### *Contribution annuel pour le Haut Commissariat des Nations Unis pour les Réfugiés*

Délai : 01.01.2009 - 31.12.2009

Subvention autrichienne : 170.000 €





## Belgique

La Belgique intervient en Algérie au niveau bilatéral direct, ainsi qu'à travers la coopération promue par les communautés et les régions.

Au niveau bilatéral direct, le programme indicatif s'élève à quelque 37.6 millions d'euros. Il couvre différents secteurs, dont les ressources en eau, la justice, la lutte contre la pauvreté, et le traitement des déchets. Il comprend également des bourses d'études (stages, doctorats). Voici le détail des interventions :

### Coopération bilatérale directe. Programme indicatif (PIC)

1. Mise à niveau de la maintenance de l'**ETUSA** : objectifs généraux : assurer la durabilité des investissements et l'augmentation de l'offre de transports en commun. L'objectif spécifique du projet est d'améliorer la maintenance des bus de l'ETUSA. Ce projet s'est terminé dans le courant de 2009.
2. Centres de formation et de perfectionnement aux métiers de l'eau (**ADE I**) : Amélioration de l'expertise des agents de l'ADE et des autres institutions du secteur de l'eau. L'objectif du projet est de mettre à disposition de l'ADE en particulier, et de l'ensemble du secteur de l'eau en général, un centre moderne de formation aux métiers de l'eau. Les bâtiments devant abriter le centre se sont révélés incompatibles avec les normes sismiques. L'essentiel des activités a donc surtout consisté à mettre au point les plans du futur centre et d'élaborer les cahiers spéciaux des charges de la construction du nouveau centre.
3. Appui institutionnel à l'Algérienne des Eaux (**ADE II**) : Appui à la réforme et à l'informatisation de l'ADE. Cet appui s'est terminé en 2009 par la restitution d'un ensemble d'études et l'émission de propositions dans le domaine d'une restructuration de l'institution et de son schéma informatique directeur.
4. Gestion intégrée des Ressources en Eau Bassin Hydrographique 02A (**GIRE**) : Gestion intégrée des ressources en eau. Cet appui vise à permettre une gestion intégrée et aussi rationnelle que possible d'une ressource stratégiquement vitale pour la population algérienne. Dans ce projet, les principales avancées concernent les « démonstrations » (nouvelles techniques de transmission d'informations à l'ANBT, nouvelles Techniques de repérage de fuites à l'ADE, surveillance piézométrique de la Mitidja, ...
5. Appui institutionnel au secteur de la **Justice** : Amélioration de l'expertise des cadres et magistrats du secteur de la Justice. Le projet a notamment consisté par le passé à assurer une formation de 3<sup>me</sup> cycle à des magistrats dans des universités belges. En 2009, les activités ont surtout consisté en envois d'agents du secteur justice (agents du Ministère et magistrats) en Belgique et en l'envoi de cadres de la Justice belge en Algérie en vue de participer à l'animation de séminaires et autres activités formatives.
6. Appui institutionnel au **Conseil d'État** algérien : Amélioration de l'expertise des cadres de Conseil d'État et amélioration de son fonctionnement. Activités réalisées en 2009 : envoi de stagiaires au Conseil d'État en Belgique, envoi de cadres du Conseil d'État belge pour participer à des échanges en Algérie.
7. Appui institutionnel à la **Condition féminine** : Appui à l'amélioration de la condition féminine au travers d'un appui au Ministère délégué à la CF. Ce projet se met en place.
8. Lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans la Wilaya de **Souk Ahras** : Développement communautaire, développement rural.
9. Projet intégré de Santé publique dans la Wilaya de **Tamanrasset (I)** : Appui à la zone de santé : objectifs : réduction mortalité maternelle et infantile, surveillance de l'épidémie HIV. Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de ce projet. Celles-ci ont notamment consisté en l'acquisition de matériel, en appuis scientifiques, en activités de prévention, ... Il faut en particulier relever que, dans

cette intervention, l'un des objectifs poursuivis est la réduction de la mortalité maternelle dans la wilaya algérienne qui présente un des taux les plus élevés en la matière.

**10.** Extension du projet intégré de santé publique dans la Wilaya de **Tamanrasset (II)** : Appui aux secteurs éloignés de la wilaya. Ce volet du projet vient de démarrer. Concrètement, la séparation en deux projets distincts ne correspond pas aux réalités du terrain, les mêmes agents étant en charge de l'un et l'autre volet, les objectifs poursuivis étant les mêmes dans l'un et l'autre.

**11.** Gestion des déchets au niveau de l'hôpital Bachir Mentouri de **Kouba** : Réhabilitation du système de gestion des déchets hospitaliers (incinération ou traitement équivalent). Les activités du projet en 2009 ont surtout consisté en l'achèvement de la conception de l'intervention et à la préparation des cahiers spéciaux de charges des travaux et acquisitions à réaliser.

**12.** Gestion intégrée des déchets ménagers dans la Wilaya de **Mascara** : Ce projet a été signé en décembre 2009. Une étude du schéma directeur de la gestion des déchets de l'agglomération de Mascara et de communes environnantes a été réalisée.

**13.** Fonds d'études et d'expertises belgo-algérien (**FEE**) Fonds destiné principalement à l'instruction des interventions de la coopération entre l'Algérie et la Belgique. Plusieurs études ont permis de soutenir les interventions de la coopération bilatérale directe belge en Algérie. Notamment, les dernières études à réaliser dans le cadre de l'appui institutionnel à l'ADE ont été financées à charge de ce fonds.

**14. Bourses** d'études et de stages en Belgique via CTB (hors projet) : En 2009, seul des stages (55) ont été organisés au profit de plusieurs ministères et organismes parastataux.

**15.** Programme de **micro-interventions**: interventions de taille réduite en faveur d'institutions de la société civile algérienne. Différents petits projets ont été financés au profit d'ONG algériennes ou actives en Algérie. C'est dans ce cadre qu'un projet d'appui aux réfugiés sahraouis a été financés (petit bétail).

#### Coopération bilatérale indirecte, Communautés et régions

**16.** CIUF PIC 2005 Formation et recherche en psychiatrie.

**17.** APEFE : Divers programmes de formation et d'appui, institutionnel.

**18.** CIUF PIC Universités de Boumerdès, biologie moléculaire et biotechnique : recherche appliquée en matière d'allergologie.

**19.** APEFE – ALG2RIE-OSS1- AGRICULTURE / Appui technique dans le domaine agricole (culture sous abri, plants de pommes de terre in vitro,...)

**20.** Appui des communes flamandes : Divers petits appuis...

#### Interventions « Sahraouis »

**21.** Tindouf, aides d'urgence et aides alimentaires : Divers appuis aux réfugiés sahraouis.

**22.** Coopération bilatérale indirecte, appui au secteur privé.

**23.** Développement fund Africinvest NCA Algeria : Appui au développement du secteur privé en Algérie.

**24.** Development fund Maghreb Private Equity Fund II MPEF II Icosnet Algeria : Idem.

**25.** Development fund Maghreb Private Equity Fund IIMPEF II Snax algérie : Idem.



### Opérations financières

**26.** Bonification des intérêts –livraisons d'autobus: Diverses opérations de bonification d'intérêts.

**27.** Prêt d'État à État – livraison d'autobus

**28.** Prêt d'État à État.: idem

### Coopération multilatérale, interventions spécifiques

**29.** JPO – UNDP – Human development – Haspesslagh : JPO PNUD

**30.** Appui des Nations Unies à l'Algérie en Matière d'action anti-mines. Lutte contre les mines anti-personnelles (convention d'Ottawa). Destruction de stocks de mines anti-personnelles appartenant à l'armée algérienne.

**31.** Pour l'ETUSA : clôturé en 2009.

**32.** Pour ADE I (Métiers de l'eau) : en cours

**33.** Pour ADE II Appui à la réforme : Clôturé en 2009

**34.** Pour GIRE : en cours

**35.** Justice : Même chose que l'année 2008 Total 100 Magistrats ont bénéficiés d'une formation en 2009

**36.** Pour Conseil d'État : Même chose qu'en 2008 22 magistrats ont bénéficiés d'une formation + 15 cadres administratifs

**37.** Pour condition Féminine : en cours

**38.** Pour Souk Ahras : en cours

**39.** Pour Tam I : en cours

**40.** Pour Tam II : en cours

**41.** Pour Kouba : en cours

**42.** Mascara : 2009 CS signée – lancement a été fait

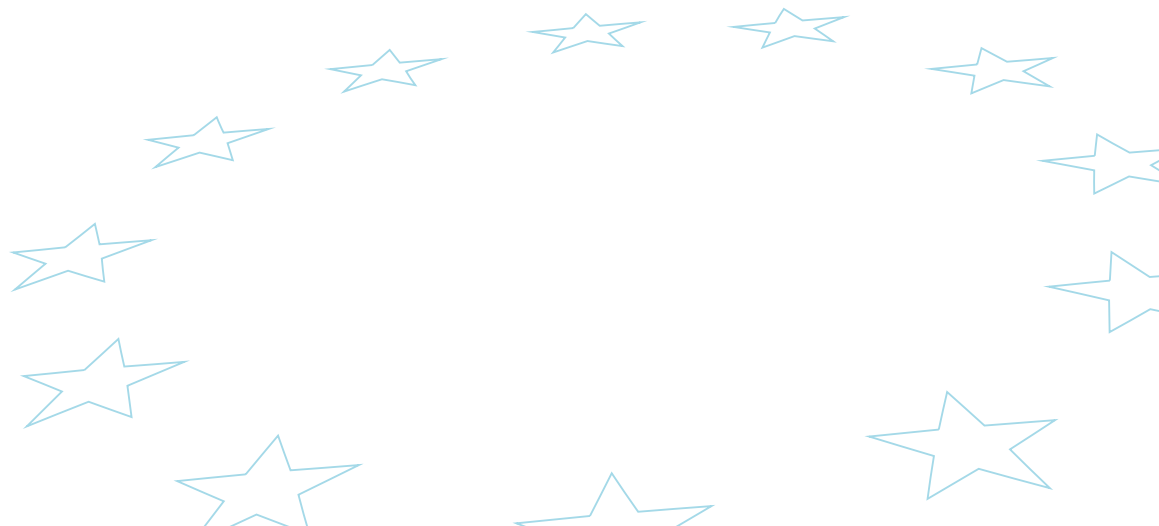
**43.** Pour FEE en 2009 Evaluation finale de l'ETUSA et l'Etude de la DGRFE du Ministère des Finances a été finalisée

**44.** Pour les bourses : 2009 : 55 stagiaires pas de bourse d'études

**45.** Pour les MIPs : 2009 4 Mips

**46.** 2 mips à tindouf

**47.** 1 SOS village d'enfants 1 association Souk à Alger





## Espagne

La coopération espagnole avec l'Algérie est fondée sur la **Convention de Base de Coopération Scientifique, Technique, Culturelle et Educative** de 1993. Le nouveau Plan Directeur, prévu pour le deuxième semestre 2010 établit que l'objectif fondamental est l'appui aux processus des réformes économiques, sociales et institutionnelles de l'Algérie.

Au moment de mener à bout la coopération espagnole en Algérie, différents acteurs interviennent : Le Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération, L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), d'autres Ministères, les Gouvernements Régionaux, les autorités locales, les ONG's, les Universités, etc.

Les prévisions du Plan Annuel de Coopération International (PACI 2009), établissent un chiffre d'environ 25 millions d'euros, dont 3.5 millions d'euros sont des contributions fournies para l'AECID. Pour sa part, les gouvernements régionaux en Espagne ont aussi contribué d'une manière substantielle, et spécialement ceux de la Communauté autonome de Catalogne (416.833€) et de la Communauté Autonome Valencienne (69.936€).

Les **secteurs considérés prioritaires** restent toujours la promotion du tissu économique et entrepreneurial, la bonne gouvernance, la participation citoyenne et le développement institutionnel ainsi que le patrimoine culturel pour le développement. L'éducation supérieure est aussi un secteur auquel l'Espagne accorde une importance considérable.

### a- Dans le domaine de l'augmentation des capacités économiques, l'AECID a financé en 2009 les initiatives suivantes:

- Diversification et dynamisation de la viticulture de Ain Temouchent d'un montant de 147.000€, exécuté par l'Association « Tierras Sorianas del Cid » et « VITICOOP ».

- Laboratoire d'essai des caractéristiques techniques hydriques à travers la promotion de l'associationnisme, la création des réseaux ruraux et la participation sociale à Mascara, d'un montant de 307.990€, exécuté par l'ONG « CERAI » en collaboration avec le Ministère des Ressources en Eau.

- Renforcement institutionnel des structures d'appui au secteur artisanal algérien pour sa promotion d'un montant de 169.835€, exécuté par « Fundesarte » et ses partenaires, le Ministère de la PME et l'Artisanat à travers l'ANART et les CAM d'Alger et d'Oran.

- Promotion des processus d'auto-organisation du secteur de la céramique artisanale algérienne d'un montant de 167.500€, exécutée par l'Université Complutense de Madrid et l'Association Ayadi.

- Renforcement des capacités du réseau d'artisanat RESART d'un montant de 72.750€, exécuté par l'Association Femmes en Communication.

- Appui au développement des politiques locales d'emploi d'un montant de 207.290€, exécuté par la fondation CIREM, le Ministère du Travail, emploi et Sécurité sociale et l'ANEM.

**b- Dans le secteur de la bonne gouvernance,** et au delà des programmes pour le renforcement institutionnel, la priorité a été donnée aux travaux visant le renforcement de la société civile, spécialement à travers des ONG. Dans ce sens, et pendant l'année 2009, l'AECID a maintenue son appui à la convention « Promotion de la démocratie représentative et participative et du pluralisme politique, et au développement des réseaux de formation et d'échange entre des organisations », d'un montant de 300.000,00€, exécuté par l'ONG « Solidaridad Internacional » en partenariat avec trois associations algériennes.



Egalement, l'AECID a cofinancé le projet « Développement inclusif local pour lutter contre l'exclusion des personnes en situation d'handicap », pour un montant de 140.026 €, exécuté par Handicap International et la Fédération d'Associations des Handicapés Moteurs.

**c- Dans le secteur de la culture et le patrimoine,** l'AECID a :

- Renouvelé le financement du projet « Formation de techniciens spécialistes en conservation et restauration de biens culturels à l'Ecole Régionale des Beaux arts d'Oran », d'un montant de 200.000€, exécuté par l'Association « Restauradores Sin Fronteras ».

- Financé le Forum pour la promotion de l'architecture traditionnelle du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) d'un montant de 85.000€, exécuté par le CAATEEB en collaboration avec l'Office de Protection et Promotion de la Vallée du M'Zab.

- Financé l'assistance technique au secteur bibliothécaire d'un montant de 37.700€, exécuté par l'idEC de l'Université Pompeu Fabra avec le Ministère de la Culture.

- Déboursé une somme complémentaire de 60.000 € pour financer des programmes de promotions culturels à travers l'AECID.

**d- Dans le secteur de l'éducation supérieure,** l'AECID continue des programmes de Bourses, de Coopération Interuniversitaire et Lectorats.

- 49 bourses pour un montant total de 319.738€.

- 32 projets de coopération interuniversitaire retenus pour un montant de 750.100€.

- 4 lecteurs d'espagnol pour un montant de 92.720€.

- Programme cofinancé Algérie Universités d'échanges entre le réseau d'Universités Lluís Vives et la Conférence Régionale des

Universités de l'Ouest pour un montant de 145.847€ et cofinancé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement.

**e- Dans le secteur de l'environnement, des droits de l'homme, genre, santé et syndicats,** les projets s'effectuent à travers des programmes régionaux. Dans ce cadre, l'AECID a financé le projet de Renforcement de leadership féminin et la consolidation de la participation des femmes dans la vie politique et dans les processus de prise de décisions en Algérie, au Maroc et en Tunisie de l'INSTRAW, d'un montant de 133.333,00€ (partie correspondante à chaque pays).

Des conventions ont été accordées aussi avec des ONG espagnoles : Promotion et représentation des femmes dans des espaces sociaux et politiques ; appui à la société civile (organisations de femmes) ; promotion et défense des droits des femmes (Mauritanie, Maroc, Tunisie et l'Algérie) exécutée par CIDEAL ; amélioration des conditions de vie en réduisant les risques environnementaux des zones écologiquement sensibles (Maroc, Tunisie, Mauritanie, Algérie et Sénégal) exécuté par IPADE ; renforcement de l'état de Droit et la bonne gouvernance par l'appui à des organisations des droits de l'homme et leurs réseaux (Maroc, Algérie et Tunisie), exécuté par ACSUR las Segovias ; renforcement des organisations des travailleurs en faveur de la formation syndicale (Maroc, Mauritanie, Algérie, Tunisie et Sénégal) exécuté par ISCOD; renforcement des organisations syndicales et des structures régionales de coordination syndicale (Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Egypte, Jordanie, Syrie, Liban, Palestine, Guinée Bissau, Cap Vert, Sénégal, Mali et Afrique du sud) exécutée par la Fondation Paz y Solidaridad; amélioration des indicateurs de santé maternelle et infantile au Maghreb dans les secteurs d'infrastructures sociales et services moyennant des programmes et des projets de développement (Mauritanie, Maroc, Tunisie et Algérie) exécutée par Médicus Mundi.

### **Le Sahara Occidental**

Le Plan Directeur de la Coopération Espagnole 2009-2012, concentre ses efforts dans les secteurs suivants:

- Aide humanitaire alimentaire et non alimentaire.
- Projets de développement fondamentalement centrés sur :
  - L'éducation, principalement dans la formation professionnelle.
  - Santé, plus concrètement dans la santé materno-infantile et reproductive.
  - Sécurité alimentaire à travers l'agriculture et l'élevage.

L'estimation pour 2009 de l'aide officielle au développement (AOD) espagnole destinée à la Population Réfugiée Sahraouie est de 24.5 millions d'euros, dont 8,5 millions d'euros en provenance directe de l'AECID, détaillés comme suit :

#### **Aide Alimentaire :**

- Financement du Programme alimentaire Mondial (PAM) avec 2,5 millions d'euros, destinés au Panier de Base d'Aliments.
- L'achat direct de « gofio » (farine de maïs grillé) en Espagne, effectué par le PAM, d'une valeur de 1 million d'euros.
- Les achats locaux d'aliments frais, effectués directement par l'AECID, d'un montant de 1 million d'euros. La distribution de ces aliments a été réalisée en concertation avec

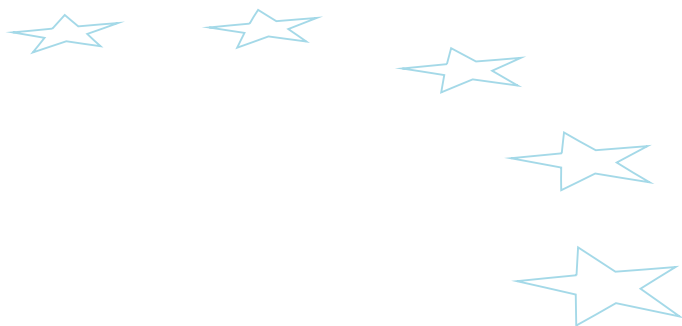
le Croissant Rouge Sahraoui (CRS) et ECHO, durant les quatre derniers mois de l'année 2009, y compris une distribution de viande de chameau pour le mois de Ramadhan.

#### **Aide Humanitaire non Alimentaire :**

- Une contribution de 290.000 euros pour le Programme « Génération des Mesures de Confiance » exécuté par UNHCR.
- Financement des projets de distribution de cuisines, toiles et matériels pour l'élaboration des tentes familiales, exécuté par les ONG MPDL et Croix Rouge Espagnole, d'un montant de 407.250 euros.
- Financement du projet « Base de transport pour la distribution de l'aide alimentaire » exécuté par l'ONG « association des Travailleurs et Techniciens sans Frontières » (ATTSF), d'un montant de 369.154 euros.

#### **Conventions et Projets de Coopération au Développement :**

- Financement des projets à travers des projets d'ONG pour un montant de 664,000 euros.
- Conventions avec les ONG's Mundubat et Médecins du Monde, d'un montant de 1,5 million d'euros, destiné à:
  - Programme de sécurité alimentaire de production locale d'aliments frais (légumes, œufs et lait).
  - L'amélioration de la formation professionnelle et l'emploi.
  - L'amélioration de la santé maternelle et infantile.





## France

En 2009, le volume des crédits de coopération français s'est élevé à 9,8 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 2,4 millions d'euros en crédits de paiement sur 6 programmes relevant du « Fonds de solidarité prioritaire » (FSP). Il convient d'ajouter à ces montants les crédits d'action internationale des collectivités locales françaises, ainsi que ceux de l'Agence française de développement et du Fonds français pour l'environnement mondial.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE comptabilise également la contribution (sur budget de l'éducation nationale) que constituent les écologies de ceux des étudiants algériens des universités françaises, qui sont inscrits dans des disciplines et des niveaux d'enseignement en adéquation avec les besoins de l'Algérie. Cette composante de l'APD française représente annuellement entre 100 et 120 M€.

Les grandes priorités de la coopération française ont été définies dans un cadre pluriannuel, constitué de la Convention de Partenariat et du Document Cadre de Programmation, signés avec les autorités algériennes en décembre 2007.

### 1. Appui à la formation des cadres :

La formation des cadres constitue l'axe principal de la coopération franco-algérienne. Le montant des crédits qui lui a été consacré s'est élevé en 2009 à 5,3 millions d'euros.

Cet appui se concrétise en tout premier lieu par une aide à la création, dans l'enseignement supérieur algérien, de filières d'excellence.

Ainsi, ont été lancés en 2009 :

- L'aide à la mise en œuvre de nouvelles filières de formations (licences et masters professionnels) dans les universités
- La mise en place de filières d'excellence franco-algériennes (droit des affaires, sociologie urbaine, sciences du vivant)
- Le développement de nouvelles filières au

sein de l'École Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA)

- Des échanges de spécialiste médicaux (oncologie, chirurgie pédiatrique, greffes)
- Dans le cadre du projet FSP « Appui à la réforme des écoles nationales supérieures et à la création de l'École Nationale Supérieure de Technologie (ENST) » : ouverture de 3 classes préparatoires et de l'ENST.

La coopération française apporte également son concours à la réforme de l'université (mise en place du système LMD, gouvernance) ainsi qu'à la formation des enseignants (dispositif de bourses à destination des doctorants - enseignants).

Ces actions sont complétées par la mise en place de programmes communs de recherche (partenariat Hubert CURIEN / Tassili d'aide à la recherche) accompagnant près de 120 partenariats initiés entre universités françaises et algériennes.

■ D'autres programmes de recherche, de soutien à la constitution de réseaux de chercheurs et de formation doctorale sont menés: les « Doctoriales » (sessions de formation) en sciences humaines et sociales ; appui dans les domaines de l'environnement, de l'agronomie, ainsi qu'en matière d'information scientifique et technique.

■ Un programme de renforcement de l'encadrement à la recherche concerne les maîtres-assistants des universités (120 bourses par an : finalisation de thèse algérienne). 30 autres bourses sont attribuées aux majors de promotion pour des doctorats en France. Par ailleurs, un accompagnement est assuré pour un programme boursier algérien de finalisation de thèse (« Programme national exceptionnel »).

■ Enfin, 180 cadres supérieurs, issus de 23 départements ministériels, bénéficient chaque année d'une formation qualifiante en France (masters professionnels, le plus

souvent) dans les spécialités qui répondent au cahier des charges de formation/ renforcement des compétences de chacun de ces ministères.

## 2. Enseignement du français, coopération culturelle et développement

Le renforcement de l'enseignement du français et le développement de la francophonie ont mobilisé 4,75 millions d'euros en 2009 (3,55 M€ sur l'enveloppe de coopération, 1,2 M€ sur deux FSP). Les actions ont ciblé :

- Les enseignants de français, avec notamment la « formation de formateurs » (2000 docteurs en français, qui encadreront les futurs enseignants de français, dans le cadre du FSP « École doctorale de français » de 800 000 euros) et la formation continue de 45 000 enseignants (FSP « amélioration de la qualité des enseignants de français » - 400 000 euros) ;
- La mise en place de départements de français dans chaque Centre culturel français.

Cet effort sur l'enseignement du français se double d'une action culturelle portant principalement sur :

- Un soutien à l'édition et à la diffusion du livre, à l'accompagnement de l'audiovisuel français et à la professionnalisation du secteur des médias,
- L'activité quotidienne des 5 Centres culturels français, à Alger, Oran, Annaba, Constantine et Tlemcen.

## 3. Secteur économique et énergétique

La coopération française travaille depuis 2007 à la structuration des filières pharmaceutique, automobile et agroalimentaire. Elle s'est traduite par la création de 3 comités de filières réunissant opérateurs et représentants des administrations, français et algériens, afin de favoriser les partenariats industriels. Ce projet est par ailleurs inscrit dans le Mémorandum de Partenariat économique et financier, signé par MM.

Breton et Medelci en décembre 2006. Un mémorandum de coopération financière a en outre été signé à Alger le 21 juin 2008 par Mme Lagarde et M. Djoudi, qui prévoit de renforcer la coopération existante entre départements ministériels homologues et fait émerger de nouveaux thèmes de travail, notamment la réforme budgétaire, en plus des thèmes classiques de coopération que sont les finances publiques (impôts, cadastre, comptabilité publique) et les douanes. De fait, en 2008, le Ministère de l'Économie et des Finances français s'est fortement engagé auprès de son partenaire algérien sur l'aide à la création d'une École Nationale du Trésor Algérie, sur la promotion d'un jumelage entre les écoles de douanes et sur l'accueil de fonctionnaires algériens en formation.

Dans le secteur de l'énergie, un groupe de travail franco-algérien de l'Énergie a été créé en 2003, à l'initiative des ministres Nicole Fontaine et Chakib Khelil. Son objectif était de promouvoir les échanges sur les questions énergétiques et la coopération bilatérale dans ce domaine. La 5<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail s'est tenue en mars 2010 à Paris.

La visite de Thierry BRETON, le 11 décembre 2006, a permis la signature du « protocole franco-algérien de partenariat dans le domaine de l'énergie et des mines », base d'une coopération institutionnelle bilatérale élargie.

Enfin, le 21 juin 2008, la France a signé avec l'Algérie un accord de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire. Il couvre différents volets, par exemple la formation des personnels scientifiques et techniques, l'assistance à la mise en place d'un institut algérien de sciences et technologies nucléaires ou encore la conduite en commun d'activités de recherche et d'ingénierie. Dans ce cadre, un groupe de travail franco-algérien sur le nucléaire a été mis en place.

## 4. Agriculture

La coopération française a poursuivi son effort en faveur de la lutte antiacridienne dans les régions du pourtour saharien, au travers d'un FSP régional (contribution au programme EMPRES de la FAO).



## 5. Appui à la gouvernance et à la modernisation de l'État, de l'économie et des politiques publiques

Les moyens financiers engagés dans ce secteur s'élèvent à 1,9 millions d'euros (1 million d'euros de crédits annuels, 900 000 € répartis en deux FSP).

Les domaines suivants d'activités sont concernés :

- La sécurité, avec la poursuite du FSP «renforcement des capacités de la protection civile» (650 000 euros en 2009) et la programmation annuelle de coopération de sécurité intérieure avec la police et la gendarmerie algériennes (125 000 € de crédits du poste et 30 000 € en crédits de coopération militaire et de défense), qui a mis l'accent sur la formation des cadres et l'échange d'expertise dans les domaines spécialisés ;
- La justice, avec l'encouragement des jumelages entre juridictions et entre grands corps de l'État des deux pays, un appui aux établissements de formation (ESM, ENG), des échanges entre administrations pénitentiaires ;
- L'administration publique (ENA d'Alger, fonction publique, parlement, diplomatie, etc.)
- L'aménagement du territoire, avec la poursuite du FSP «appui à la politique d'aménagement du territoire en Algérie» (250 000 €).

Les services de l'Ambassade ont également poursuivi en 2009 leur encouragement aux initiatives de coopération décentralisée et accompagnent aujourd'hui plus de 50 collectivités françaises dans les échanges qu'elles développent avec leurs partenaires algériens.

## 6. Société civile et Droits de l'homme

Les actions menées en 2009 ont tout spécialement porté sur le soutien aux associations

de droits des femmes. Plusieurs projets ont ainsi été supportés dans le cadre du programme pluri-acteurs Algérie.

## 7. Environnement (AFD)

Dans le domaine de l'environnement, plusieurs projets sont en cours :

- La mise en place du Conservatoire national du littoral (CNL) avec le Conservatoire français des Espaces du Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL). 1,2 million d'euros ont été programmés sur cinq ans à compter de 2006 par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM, gestion AFD)
- Un appui à la réserve forestière de Djelfa avec une association de droit algérien. Ceci a fait l'objet d'une convention FFEM de 37 500 € conclue en mars 2008 pour une durée de 18 mois, visant la préservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification
- Le renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales algériennes (wilayas et municipalités) dans le cadre des programmes de développement local axés sur la gestion urbaine et environnementale. Les actions conduites en matière d'environnement sont articulées avec le FSP «appui à la politique d'aménagement du territoire» cité supra (cf. point 5).



*Datation de peintures rupestres*



## Italie

En 2009 la coopération italienne a entrepris plusieurs initiatives en faveur de l'Algérie: des actions spécifiques de soutien dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'assistance humanitaire en faveur de la population sahraouie.

En particulier, l'Italie a entamé des projets dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire:

### **Système de gestion intégrée de l'information agricole et rurale (SGIAR).**

Le projet d'un montant de 1.459.270 € a été réalisé par I.A.O. (Istituto Agronomico per l'Oltremare) de Florence et dont a bénéficié le Ministère d'Agriculture. Il a été lancé en 2005 et s'est terminé en juin 2009;

### **Soutien à l'élevage de bétail dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf.**

Le projet à donation par l'ONG Africa 70, d'un montant de 796.142 €, dont a bénéficié le Ministère de la Santé Public (RASD) a été lancé en 2007 et se terminera en 2010;

### **Amélioration de la culture fruitière en Algérie à travers l'action d'un programme de certification de plantes.**

Le projet d'un montant de 2.427.840 €, qui prévoit une contribution algérienne de 242.250 €, réalisé par l'I.A.M.B (Institut Agronomique Méditerranéen de Bari) a été lancé en 2009, au profit du Ministère de l'Agriculture.

L'Italie réalise actuellement des projets de Coopération décentralisée à travers la **Région Sardaigne** « Développement de la filière laitière et fromagère » et la **Région Campanie** « Italmed-Transport et logistique dans la Méditerranée » et « Surgiland-Santé et Bien-être ». Ces projets lancés en 2008 et prenant fin en 2010 sont inscrits dans le cadre du programme « APQ Méditerranée ».

En outre, le projet d'étude et de réalisation des travaux pour le tronçon de contournement de la zone d'alluvionnes du collecteur d'Alger, rentrant dans le cadre d'un crédit d'aide d'un montant de 27.456.775 € réalisé par Todini a été lancé en 2003 et se terminera en 2010.

En 2009, l'Italie a accordé 70 mensualités dans le secteur Culturel et 3 bourses d'étude dont 1 dans le domaine de Management et 2 dans celui de l'Agriculture.





## Portugal

Le total de l'Aide pour le développement portugaise pendant l'année 2009 s'élève à 26.376 €, selon les données préliminaires de l'Institut portugais d'appui au développement (IPAD). Elle s'est répartie de la façon suivante :

### Appui à l'Education (enseignement supérieur)

Dans le cadre d'un Protocole de Coopération signé en 2007 entre l'Institut culturel portugais (Instituto Camões) et l'Université d'Alger, le Portugal a continué à assurer en 2009, avec une enveloppe financière de 12.845 €, le fonctionnement du lectorat de

langue portugaise à cette institution d'enseignement supérieur, tenant compte de l'intérêt algérien de maîtriser une langue officielle de l'Union Africaine et de la CEDEAO.

### Appui aux activités de culture et loisir

Le Portugal a mis en œuvre quelques activités culturelles, orientées à la société civile en général, favorisant le contact du public algérien avec des expressions culturelles portugaises, dans les domaines de la musique, de l'audiovisuel et de la littérature. Un montant de 13.531 € a été engagé dans ce domaine.



## Suède

L'État suédois finance, à travers des agences nationales suédoises, plusieurs programmes de coopération en faveur de l'Algérie. La région Ouest et l'université de Gothenbourg, pour leur part, ont cofinancé un important événement culturel et des ONG suédoises interviennent, elles, dans les camps de réfugiés du Sahara Occidentale en octroyant des aides alimentaire et humanitaire.

### 1. Appui à la formation des cadres, programmes de formation de courte durée.

L'ASDI (Agence suédoise de coopération internationale au développement) offre des cours de formation aux cadres algériens dans des disciplines qu'elle considère essentielles pour le développement de l'Algérie, comme par exemple « Road Sector Management », « Transboundary Water Ressources Management », « Climate Change Mitigation and Adaptation » « Air Pollution Management », « Quality Infrastructure in Food » et également « Negotiating Trade Agreements, Principles and Practices ». Les formations ont lieu en Suède pendant environ un mois avec, souvent, un court suivi dans un des pays de la région. Ainsi, pendant l'année 2009, pas moins de 19 personnes de différents Ministères et Universités algériens se sont rendues en Suède et ont eu la possibilité d'apprendre et d'échanger des connaissances avec des experts suédois et des responsables dans leurs domaines, tous venus de la région MENA.

Le but de ces formations est de dispenser du savoir pour ensuite permettre aux participants aux cours de transmettre les connaissances acquises au plus grand nombre de leurs collègues. Le financement des cours et du séjour en Suède sont pris en charge par ASDI. Les frais de voyage sont, toutefois, à la charge de l'administration algérienne avec quelques exceptions.

### 2. Appui au marché du travail

Un accord de coopération a été signé entre l'Agence Nationale de l'Emploi Suédoise

(Arbetsförmedlingen) et l'Agence Nationale de l'Emploi Algérienne (ANEM). L'accord de coopération négocié entre 2006 et 2008, a ensuite été signé le 24 février 2009. Selon l'accord, cette coopération, s'étalant sur deux années, comprend aussi bien un transfert de savoir-faire pour le développement des méthodes d'analyse des données du marché du travail et des méthodes de sous-traitance, qu'une offre de service à distance. Des rencontres pédagogiques sont prévus pour la collecte d'informations sur le marché du travail algérien afin d'aider les demandeurs d'emploi les plus défavorisés (Par exemple les handicapés et les jeunes demandeurs d'un premier emploi) à trouver du travail. En tout, 700 000 euros sont mises à la disposition de l'Algérie par l'État suédois en 2009-2010 pour cette activité.

### 3. Appui à la formulation et la mise en œuvre d'un plan national d'action contre les mines antipersonnel

Les objectifs sont les suivants :

- a)** améliorer la sécurité des communautés affectées par les mines à travers la mise en œuvre d'actions anti-mines.
- b)** promouvoir l'économie locale et nationale en permettant la conversion des régions minées en zones de production par le biais de développement d'infrastructures
- c)** répondre aux besoins des victimes et développer des stratégies pour leur réintégration socio-économique. Les partenaires dans le plan d'action sont : le Canada, la Belgique, PNUD, la Suède et le gouvernement algérien. La durée avait été fixée à 2 ans à partir du mois d'avril 2007 jusqu'à décembre 2009. La Suède a contribué à hauteur de 73 000 euros.

### 4. Formation des leaders d'opinion algériens

L'Institut Suédois organise une formation chaque année, dans le cadre du programme « Young Leaders Visitors Program » (YLVP). Des candidats algériens sont invités à participer au

programme. Deux responsables d'YLVP sont venus à Alger au mois de mars 2009 pour présenter le programme. YLVP est un programme de leadership interculturel créé pour donner des outils pour modeler l'opinion publique dans les médias de nouvelle génération, comme Wikipédia, facebook, blogs, etc. Le programme est conçu pour des jeunes faiseurs d'opinion (20 à 35 ans) qui travaillent activement pour la démocratie et les droits humains dans les domaines de la culture, de la société, des affaires et de la politique. Il s'adresse aux journalistes, bloggeurs, dirigeants d'un parti de jeunes, fonctionnaires, avocats enseignants et/ou chercheurs. Trois jeunes algériens ont suivi le programme en 2009.

### 5. Coopération culturelle « Un pas vers l'Avenir: formation sensorielle et intellectuelle dans l'art scénique »

Tallat El Samaoui, responsable de la troupe Aklito Company, est un chorégraphe irakien exerçant depuis une vingtaine d'années en Suède, il est l'instigateur d'un vaste programme de coopération culturelle entre la Suède et l'Algérie impliquant en tout une soixantaine d'étudiants de Suède et de neuf pays de la région MENA. Cette formation théâtrale a eu lieu en Algérie et a duré un mois. Un partenariat entre, du côté suédois, l'Institut Suédois (Le plus grand bailleur de fond), Akito Co, la région Ouest et l'Université de Gothenbourg, et du côté algérien l'Institut Supérieur des Métiers des Arts et du Spectacle (ISMAS), le Ministère de la Culture et le Théâtre National Algérien (TNA). La formation était dirigée par El Samaoui, et les cours étaient donnés par une équipe internationale pluridisciplinaire. Le but, de faire naître un vrai échange culturel et créer des contacts entre les hommes et femmes de théâtre d'Algérie, de Suède et d'autres pays participants, a largement été atteint. La somme allouée à cet événement a été de 70 000 Euros.

### 6. Aide alimentaire et humanitaire dans les camps de réfugiés

L'ONG suédoise PS « Praktisk solidaritet » a reçu environ 1,25 millions d'Euros de l'ASDI pour deux actions en faveur des réfugiés du Sahara Occidentale pour l'année 2009.

La première action a été de fournir un apport en protéine animale, conserves de maque-reaux (425 gr par personne et par mois), en vu d'améliorer la santé de 125 000 réfugiés. Au total, 600 tonnes de conserves de maque-reaux ont été distribués en 2009. Le coût de l'action équivaut à 1 million d'euros.

La deuxième action a été de fournir environ 400 tonnes de vêtement et de chaussures aux réfugiés, ce qui correspond à 250 000 Euros. L'ONG PS collectionne des vêtements et chaussures usagés dans les foyers, ils sont ensuite triés et emballés pour être envoyé aux camps de réfugiés de Sahara Occidentale.

Les deux actions continueront pendant l'année en cours, PS ayant reçu de l'ASDI la même somme que pour l'année 2009.

Une ONG suédoise finance également le Centre Olof Palme, une structure spécialisée dans la prise en charge des handicapés et des déficients mentaux.

### 7. Programmes régionaux

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) soutient également des programmes régionaux:

#### Participation des jeunes dans la société :

L'ASDI contribue, avec environ 2 300 000 Euro pour 2008-2010, au programme initié par l'UNICEF « Adolescent-agents of positive change - their rights to participate » qui œuvre pour la participation des jeunes dans la société. Le programme couvre l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, La Syrie, l'Egypte, La Jordanie, le Liban et la Palestine.

#### Droits de l'Homme :

La Suède (ASDI) soutient l'organisation «Euromediterranean Human Rights Network» dans la région MENA . La contribution de la Suède à ce programme pour l'année 2009 a été de 860 000 Euros.



